

**Côte d'Ivoire — Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés —
Document du point d'achèvement et initiative d'allègement de la dette multilatérale;
Communiqué de presse**

Ce rapport a été préparé par les services du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale dans le cadre de l'examen par le Conseil d'administration du point d'achèvement de la Côte d'Ivoire au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Le rapport a été rédigé à partir des informations disponibles au moment de son achèvement le **29 mai 2012**. Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux de l'équipe des services du FMI et de la Banque mondiale et ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement de la Côte d'Ivoire ou du Conseil d'administration du FMI.

Communiqué de presse qui résume les avis des services du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Les documents énumérés ci-dessous ont été publiés séparément :

- Note consultative conjointe des services sur le rapport d'étape relatif au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
- Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
ET
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CÔTE D'IVOIRE

Document pour le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

Préparé par les services de l'Association internationale de développement
et du Fonds monétaire international

Approuvé par Otaviano Canuto et Makhtar Diop (IDA)
et Séan Nolan et Tom Dorsey (FMI)
29 mai 2012

Table des matières	Page
Sigles et Acronymes	3
Résumé analytique	4
I. Introduction.....	6
II. Évaluation des besoins pour atteindre le point d'achèvement	7
A. Stratégie de réduction de la pauvreté	9
B. Stabilité macroéconomique	10
C. Gestion des finances publiques	13
D. Secteurs sociaux	14
E. Transparence de l'information	16
F. Filière cacao/café	17
III. Allègement de la dette et analyse de viabilité de la dette : mise à jour	18
A. Révision du rapprochement des données au point de décision.....	18
B. Révision de l'aide PPTE au point de décision et niveau de participation des créanciers	20
C. Éléments à prendre en compte pour une aide complémentaire exceptionnelle.....	23
D. Participation des créanciers à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale.....	24
E. Viabilité de la dette : perspectives pour 2011–31	25
F. Analyse de sensibilité et viabilité de la dette à long terme.....	27
IV. Conclusions.....	28
V. Thèmes de discussion	29

Tableaux

1.	Déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE.....	7
2.	Principaux indicateurs, 2010-17.....	12
3.	Paramètres du ratio VA de la dette/recettes à fin 2011.....	24
A1.	Hypothèses pour les taux d'actualisation et les taux de change fin décembre 2007 et 2011.....	57
A2.	Encours nominal et valeur actuelle de la dette, fin décembre 2007, par groupe de créanciers.....	58
A3.	Encours nominal et valeur actuelle de la dette, fin décembre 2011, par groupe de créanciers.....	59
A4.	Aide PPTE avec un partage proportionnel des charges.....	60
A5.	Valeur actuelle de la dette extérieure, 2011-31.....	61
A6.	Service de la dette extérieure, 2012-31.....	62
A7.	Indicateurs de la dette extérieure, 2011-31.....	63
A8.	Analyse de sensibilité, 2011-31.....	64
A9.	Fourniture de l'aide de l'IDA au titre de l'Initiative PPTE renforcée et de l'IADM, 2010-44.....	65
A10.	Fourniture de l'aide du FMI au titre de l'Initiative PPTE renforcée et de l'IADM, 2009-19.....	66
A11.	Participation des créanciers à l'Initiative PPTE renforcée.....	67
A12.	Fourniture de l'allègement de dette par les créanciers du Club de Paris dans le cadre d'initiatives bilatérales en sus de l'initiative PPTE.....	68
A13.	Situation des pays considérés dans le cadre de l'initiative, août 2011.....	69

Graphiques

A1.	Composition de la dette extérieure par groupe de créancier, fin-2007 et fin 2011.....	54
A2.	Indicateurs de la dette extérieure, 201-31.....	55
A3.	Analyse de sensibilité, 2011-31.....	56

Encadré

1.	Principales hypothèses macroéconomiques de référence.....	26
----	---	----

Appendices

1	Accords récents de rééchelonnement de la dette.....	30
2	Capacité de gestion de la dette.....	32
3	Analyse conjointe Banque mondiale-FMI de la viabilité de la dette.....	34
4	Investissements publics, croissance et viabilité de la dette en Côte d'Ivoire.....	46

SIGLES ET ACRONYMES

AAD	Analyse d'allègement de la dette
APD	Aide publique au développement
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BAfD	Banque africaine de développement
FAfD	Fonds africain de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BCEAO	Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CGE	Dette contractée ou garantie par l'État
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAGACE	Fonds africain de garantie et de coopération
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FCR	Facilité de crédit rapide
FEC	Facilité élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
GFP	Gestion des finances publiques
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
JSAN	Note d'évaluation conjointe des services de l'IDA et du FMI
PEMFAR	Revue de la gestion des finances publiques et de la responsabilisation financière
PETROCI	Compagnie pétrolière publique
PPTE	Pays pauvres très endettés
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VA	Valeur actuelle

RESUME ANALYTIQUE

1. **En avril 2009, les conseils d'administration de l'IDA et du FMI ont convenu que la Côte d'Ivoire avait rempli les conditions pour atteindre le point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée.** Le montant de l'allègement ayant fait l'objet d'un engagement au point de décision était de 3004,9 milliards de dollars en valeur actualisée (VA) à fin 2007. Ce montant correspondait à une réduction en VA de la dette extérieure admissible à 250 % des recettes à fin 2007, d'où un facteur commun de réduction de 23,6 %.

2. **Les services de l'IDA et du FMI sont d'avis que la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès satisfaisants au regard des conditions requises pour atteindre le point d'achèvement, malgré certains retards qui se sont produits en raison de la crise postélectorale.** Le premier rapport d'étape sur le DSRP (2009–12) a été présenté aux services de l'IDA et du FMI en avril 2012. L'évaluation conjointe des services des deux institutions (JSAN) sera examinée par les conseils d'administration de l'IDA et du FMI, avec le présent document. Les services de l'IDA et du FMI ont examiné le rapport d'étape et conclu que la mise en œuvre et le suivi du DSRP ont été satisfaisants. La Côte d'Ivoire a maintenu un environnement macroéconomique stable, comme en témoigne la mise en œuvre globalement satisfaisante du programme de 2009 appuyé par la FEC jusqu'à l'éclatement de la crise postélectorale, l'exécution en 2011 du programme appuyé par la FCR et l'achèvement de la première revue du programme de 2011 appuyé par la FEC, le 11 mai 2012. La plupart des autres déclencheurs du point d'achèvement dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la gouvernance et de la transparence, de la gestion de la dette et des secteurs sociaux ont été observés. Cependant, la crise postélectorale à la fin 2010 et au début 2011 a provoqué des interruptions/retards dans les publications et la certification de conformité de la loi de règlement de 2010. Les autorités sollicitent des dérogations pour les retards/interruptions des cinq déclencheurs pertinents, le processus normal de publication ayant repris. Les services de l'IDA et du FMI appuient ces demandes de dérogation car des progrès satisfaisants ont été accomplis avant et après la crise postélectorale.

3. **Le travail de rapprochement de la dette a abouti à une légère révision à la hausse du stock de la dette extérieure admissible à l'initiative PPTE en VA à fin 2007.** Cet ajustement s'explique par une révision à la hausse de la dette envers les autres créanciers officiels bilatéraux et commerciaux, en partie compensée par une légère réduction de la dette envers les créanciers multilatéraux. De ce fait, la dette en VA à fin 2007 après allègement traditionnel est passée de 12759,3 milliards de dollars à 12878,8 milliards de dollars, et l'assistance requise en VA à fin 2007 au titre de l'initiative PPTE a augmenté de 3004,9 milliards de dollars à 3109,3 milliards de dollars.

4. **Au point d'achèvement, la Côte d'Ivoire a reçu des assurances de participation à l'initiative PPTE renforcée de la part de créanciers représentant 98 % de la VA de l'assistance PPTE au point de décision.** Presque tous les créanciers multilatéraux ont confirmé leur participation. Tous les créanciers du Club de Paris ont confirmé leur

participation, et les détenteurs d'euro-obligations ont déjà fourni la totalité de leur allègement PPTE. Les autorités s'emploient à obtenir la participation de tous les créanciers bilatéraux et commerciaux restants.

5. **La Côte d'Ivoire ne remplit pas les conditions pour un allègement exceptionnel supplémentaire au titre de l'initiative PPTE renforcée.** Après la fourniture intégrale de l'assistance PPTE ayant fait l'objet d'un engagement au point de décision, le ratio VA de la dette/recettes à fin 2011 descendrait substantiellement. Le ratio baisserait au dessous du seuil de 250% après la fourniture intégrale de l'allègement additionnel de dette bilatérale en sus de l'initiative PPTE.

6. **Une fois atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE renforcée, la Côte d'Ivoire remplira également les conditions pour un allègement de dette supplémentaire au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).** L'IDA apporterait un allègement sur le stock de la dette au titre de l'IADM d'un montant de 1,1039 milliard de dollars en VA fin 2011, avec la remise de la quasi-totalité des crédits IDA résiduels après l'allègement PPTE. Au titre de l'IADM, le FAFD accorderait à la Côte d'Ivoire un allègement de dette de 156,2 millions de dollars en VA fin 2011, ce qui effacerait la quasi-totalité des obligations de remboursement de la Côte d'Ivoire post-point d'achèvement envers le FAFD. Il n'y aura pas d'allègement de la part du FMI au titre de l'IADM, car l'encours des prêts à fin 2004 a été intégralement remboursé.

7. **La fourniture intégrale de l'assistance PPTE (PPTE, IADM et assistance bilatérale et multilatérale supplémentaire en sus de l'assistance PPTE) au point d'achèvement réduirait considérablement le fardeau de la dette de la Côte d'Ivoire.** Le ratio VA de la dette/recettes chuterait de 336,8 % en 2011 à 99,6 % en 2012. Même avec un niveau substantiel d'emprunt extérieur à l'avenir, les ratios d'endettement de la Côte d'Ivoire se maintiendraient en dessous des seuils de référence pendant toute la période de projection. Cependant, le pays reste vulnérable à d'éventuels chocs macroéconomiques.

8. **Les services de l'IDA et du FMI recommandent que les conseils d'administration de l'IDA et du FMI approuvent le point d'achèvement pour la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée.**

I. INTRODUCTION

1. **Le présent document rend compte des progrès accomplis par la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée¹.** Il recommande que les administrateurs de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds monétaire international (FMI) approuvent le point d'achèvement pour la Côte d'Ivoire au titre de l'initiative PPTE. De l'avis des services des deux institutions, la Côte d'Ivoire a observé la plupart des déclencheurs du point d'achèvement. Les autres déclencheurs n'ont pas pu être entièrement observés en raison de retards/interruptions liés à la crise postélectorale, et les autorités sollicitent des dérogations pour les déclencheurs pertinents, compte tenu des progrès satisfaisants réalisés avant et après la crise.

2. **En avril 2009, les conseils d'administration de l'IDA et du FMI ont convenu que la Côte d'Ivoire avait observé toutes les conditions pour atteindre le point de décision de l'initiative PPTE.** Les administrateurs ont convenu qu'un montant total de 3,0049 milliards de dollars en VA serait nécessaire pour réduire le ratio VA de la dette/recettes à 250 %, à partir des données de fin 2007. Cela supposait un facteur commun de réduction implicite de 23,6 %. À l'époque, les conseils d'administration de l'IDA et du FMI avaient convenu d'accorder à la Côte d'Ivoire un allègement sous forme d'apurement d'arriérés et d'un allègement intérimaire, respectivement, jusqu'à l'atteinte du point d'achèvement flottant. La Banque africaine de développement (BAfD) a également accordé un allègement sous forme de rééchelonnement et d'apurement d'arriérés concessionnels. Les créanciers du Club de Paris ont accordé un allègement au moyen d'un rééchelonnement de flux, et les créanciers du Club de Londres par le biais d'un échange d'anciennes obligations Brady contre de nouvelles euro-obligations, après une décote initiale de 20 %. Les administrateurs de l'IDA et du FMI ont décidé que le point d'achèvement serait atteint une fois que les déclencheurs cités à l'encadré 3 du document sur le point de décisions seraient observés².

3. **Le présent document évalue les résultats enregistrés par la Côte d'Ivoire dans la perspective du point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE et met à jour l'analyse d'allègement de la dette (AAD).** Le document est articulé comme suit. La Section II examine les résultats enregistrés par la Côte d'Ivoire au regard des déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE. La Section III offre une mise à jour de l'AAD en précisant le niveau de participation des créanciers et la fourniture d'allègement de la dette au titre des initiatives PPTE et IADM. La Section IV présente les principales conclusions et la Section V les thèmes à débattre par les conseils d'administration de l'IDA et du FMI. L'annexe I présente l'état d'avancement des récents accords de rééchelonnement de la dette et l'annexe II précise les nouveautés en ce qui a trait à la gestion de la dette de Côte d'Ivoire. L'annexe III met à jour l'analyse de viabilité de la dette pour la Côte d'Ivoire à partir du cadre applicable aux pays à faible revenu. L'annexe IV complète l'annexe III en utilisant un modèle d'équilibre général dynamique et stochastique (DSGE) pour analyser l'impact de l'expansion des investissements publics sur la croissance et la viabilité de la dette.

¹ Dans le reste du document l'expression «initiative PPTE» désigne l'«initiative PPTE renforcée».

² Document du point de décision pour la Côte d'Ivoire : <http://www.FMI.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=23033.0>

II. ÉVALUATION DES BESOINS POUR ATTEINDRE LE POINT D'ACHEVEMENT

4. **De l'avis des services de l'IDA et du FMI, la Côte d'Ivoire a réalisé suffisamment de progrès pour atteindre le point d'achèvement.** La plupart des déclencheurs ont été observés, mais certains n'ont pas pu l'être pleinement en raison des retards/interruptions liés à la crise postélectorale, pour lesquels les autorités sollicitent une dérogation. Le tableau 1 décrit les déclencheurs et leur état d'avancement.

Tableau 1. Côte d'Ivoire : déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE

Mesures	État d'avancement	Observations
Préparation d'un DSRP complet issu d'un processus participatif et mise en œuvre satisfaisante du DSRP pendant au moins un an, attestée par le rapport d'étape annuel soumis par le Gouvernement à l'AID et au FMI.	Exécuté	Le rapport a été adopté en Conseil des Ministres le 28 mars 2012.
Maintien de la stabilité macroéconomique, attesté par l'obtention de résultats satisfaisants dans le cadre du programme appuyé par la FRPC.	Exécuté	Le Conseil d'administration du FMI a approuvé la première revue du programme FEC le 11 mai 2012.
Publication trimestrielle d'états d'exécution budgétaire (y compris recettes; dépenses ventilées par nature, fonction et administration/nature, et en fonction des différents stades de l'exécution budgétaire; et identification des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté) dans un délai de six semaines après la fin de chaque trimestre pour au moins les quatre trimestres précédant immédiatement le point d'achèvement.	Inachevé; interruption due à la crise postélectorale; des progrès satisfaisants ont été réalisés	Des rapports sont régulièrement affichés sur le site internet du Ministère de l'Économie et des finances : (http://www.finances.gouv.ci/fr/elements-de-gouvernance/execution-budgetaire.html) En raison de la crise postélectorale et de l'adoption du budget de 2011 en juin seulement, aucun rapport n'a été publié entre septembre 2010 et septembre 2011.
Certification de conformité par l'organe compétent du projet de Loi de règlements pour un exercice budgétaire dans les dix mois suivant la fin de l'exercice concerné durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Inachevé; retard imputable à la crise postélectorale; des progrès satisfaisants ont été réalisés	Des certifications de conformité ont été délivrées pour les lois de règlement de 2006-10, mais celle correspondant à 2010 a été retardée (à 15 mois) en raison de la crise postélectorale. La loi de règlement pour 2011 a été soumise à l'examen de la Chambre des comptes.
Mise en place d'une entité de régulation des marchés publics opérationnelle (séparée des structures de contrôle).	Exécuté	Suite à l'adoption du nouveau code des marchés publics, l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP) a été mise en place par décret N°2009-260 du 6 août 2009 portant organisation et fonctionnement de l'ANRMP. L'ANRMP est opérationnelle depuis mai 2010. (http://www.anrmp.ci/textes/decrets.html)
Publication trimestrielle, dans le bulletin des marchés publics, de la liste de tous les marchés passés et des contrats de concession accordés (y compris par les établissements publics) au moins pour l'exercice précédant immédiatement le point d'achèvement.	Inachevé; interruption due à la crise postélectorale; des progrès satisfaisants ont été réalisés	Depuis 2009 les bulletins sont publiés à intervalles réguliers et sont disponibles en ligne ou en support papier, à cela près que les rapports n'ont pas été publiés en avril et mai 2011 en raison de la crise postélectorale.
Augmentation du nombre d'accouchements assistés par du personnel qualifié pour porter ce taux à 65 % en moyenne au plan national (56 % en 2006) durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Exécuté	Le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié est passé de 67,5 % en 2010 à 69,2% en 2011.

Tableau 1. Côte d'Ivoire : déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PPTE (suite et fin)

Mesures	État d'avancement	Observations
Distribution à 90 % des écoliers inscrits dans l'ensemble des écoles primaires publiques de trois manuels couvrant le français, les mathématiques, et «l'éducation civique et morale», durant au moins l'année scolaire précédant immédiatement le point d'achèvement.	Exécuté	Sur la période 2009-2012, les manuels de français ont été distribués à 93,8% des élèves, ceux de mathématiques à 92,3% des élèves et ceux d'éducation civique et morale à 90,1% des élèves.
Publication sur une base trimestrielle, dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre sur le site Internet du Trésor, des données sur la dette extérieure et intérieure publique et garantie par l'État (encours, obligations courantes de service de la dette due et paiements effectifs à ce titre, décaissements de prêts) durant au moins les quatre trimestres précédant immédiatement le point d'achèvement.	Inachevé; interruption due à la crise postélectorale; des progrès satisfaisants ont été réalisés	Les données sur la dette extérieure et intérieure publique, ainsi que la dette garantie par l'État sont publiées sur le site internet du Trésor (www.tresor.gov.ci) à intervalle trimestriel depuis 2009; Excepté que les données n'ont pas été publiées entre septembre 2010 et septembre 2011 en raison de la crise postélectorale. Ces données manquantes ont été publiées depuis et les plus récentes sont celles à fin mars 2012.
Publication régulière d'un rapport sur les paiements effectués à l'État par les industries extractives et les recettes reçues par l'État de ces mêmes industries – mines, pétrole et gaz – conformément aux critères de l'ITIE, avec un rapport annuel récent durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Exécuté	Le rapport des années 2006-07 sur les paiements à l'État par les industries extractives et les recettes reçues par l'État de ces mêmes industries – mines, pétrole et gaz – conformément aux critères ITIE est disponible depuis avril 2010. Les rapports des années 2008-2009 et 2010, y compris secteur minier, ont été adoptés par le comité directeur le 10 mai 2012 et ont été publiés.
Publication annuelle, dans les sept mois suivant la fin de l'année civile, des états financiers certifiés de la PETROCI conforme aux normes internationales durant au moins l'année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Inachevé; retard imputable à la crise postélectorale; des progrès satisfaisants ont été réalisés	Les comptes certifiés de PETROCI pour les exercices 2008 et 2009 ont été publiés respectivement en juillet 2009 et juillet 2010 dans le journal du Gouvernement (Fraternité Matin). En dépit de la crise postélectorale, les comptes de PETROCI pour l'exercice 2010 ont été validés par l'Assemblée générale et publiés le 10 octobre 2011 dans Fraternité Matin. En outre, le rapport contenant l'avis des auditeurs est affiché sur le site du Ministère de l'économie et des finances.
Réduction de la taxation totale sur la production de cacao à un niveau n'excédant pas 22 % du prix CAF telle que prouvée par i) la promulgation de la loi des finances; et ii) une communication officielle aux exportateurs émises pas plus tôt que cinq mois avant le début de la campagne.	Exécuté	La taxation ad valorem de 22 % sur le prix CAF du cacao a été appliquée dès la campagne 2010/11 et maintenue pour la campagne 2011/12.
Adoption par le Gouvernement d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire pour la filière café/cacao et la mise en place satisfaisante des responsabilités retenues par le Gouvernement durant au moins six mois précédant immédiatement le point d'achèvement, en conformité avec sa nouvelle stratégie de développement du secteur.	Exécuté	La réforme de la filière café-cacao a été adoptée en Conseil des Ministres le 2 novembre 2011. La mise en œuvre durant les six premiers mois a été conforme aux repères établis en décembre 2011 par les services de la Banque mondiale et du FMI. La mise en œuvre comprend la promulgation du nouveau cadre légal et réglementaire, la mise en place du nouvel organisme de réglementation, et le démarrage des ventes à terme et des enchères de permis d'exportation pour la campagne 2012-13.

A. Stratégie de réduction de la pauvreté

5. **Le gouvernement a adopté fin mars 2012 le nouveau DSRP de la Côte d'Ivoire, désigné Plan national de développement (PND), pour 2012–15³.** Le PND a pour objectif de faire de la Côte d'Ivoire une économie émergente d'ici 2020. Le PND tient compte de la situation post-conflit du pays et vise cinq résultats stratégiques : 1) les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée; 2) la création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits du développement sont équitablement repartis; 3) les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité; 4) les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat; et 5) le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale. La conception du PND prévoyait des consultations dans toutes les régions du pays, volet important vu la nécessité de mettre l'accent sur un processus décisionnel et une croissance solidaires profitant à toutes les couches de la société et à toutes les régions du pays. Cette démarche aura pour effet de renforcer la sécurité à court terme et de contribuer à la réconciliation nationale à plus long terme.

6. **La Côte d'Ivoire a maintenant la possibilité d'inverser près de trois décennies d'aggravation de la pauvreté.** Les taux de pauvreté n'ont pas donné de signes d'amélioration depuis les fortes augmentations des années 80 et du début des années 90, lorsque la surévaluation du franc CFA et la chute des cours du café et du cacao ont anéanti l'économie. Le taux de pauvreté officiel est passé de 10 % en 1985 à 34 % en 1993, puis à 40 % en 2002. Plus récemment, le conflit civil et le renchérissement des denrées alimentaires ont aggravé ce taux, qui a grimpé à 43 % en 2008 (année la plus récente pour laquelle des données d'enquêtes sont disponibles), touchant en particulier les régions rurales, où les statistiques de pauvreté dépassaient 50 % en 2008.

7. **Le PND vise à accroître rapidement l'investissement et à assurer des taux de croissance élevés afin d'enrayer l'aggravation persistante de la pauvreté.** Bien qu'il présente trois trajectoires de croissance, le PND se centre sur le scénario de forte croissance qui prévoit sur quatre ans des investissements de l'ordre de 9 milliards de dollars dans le secteur public, et de 13 milliards de dollars dans le secteur privé. Ce scénario aboutirait à des taux de croissance aux alentours de 10 % par an sur la période 2012–15. Des projets d'investissements clé, assortis d'objectifs de participation du secteur privé, ont été définis. Le PND adhère au principe selon lequel l'État doit se centrer sur ses fonctions régaliennes (comme par exemple, la sécurité, l'éducation, la santé, l'alimentation en eau et l'assainissement, et l'infrastructure), tandis que dans toute la mesure du possible l'investissement privé doit être mobilisé dans des secteurs porteurs. La Banque mondiale, le FMI et les autres partenaires au développement sont déterminés à œuvrer avec le gouvernement pour veiller à atteindre ces objectifs⁴.

³ République de Côte d'Ivoire, *Plan national de développement, 2012–15*.

⁴ Les taux de croissance utilisés dans d'autres sections de ce document (par ex., l'analyse de viabilité de la dette) sont légèrement inférieurs et proviennent du scénario de référence utilisé par le FMI lors de la première revue du programme appuyé par la FEC. <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=25931.0>

8. **Le gouvernement a rendu compte des progrès réalisés au titre de la précédente stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP, 2009–12) dans un rapport d'étape en mars 2012.** Le rapport d'étape et son évaluation conjointe par les services de l'IDA et du FMI (JSAN) seront examinés par les conseils d'administration de l'IDA et du FMI conjointement avec le présent document. Les services de l'IDA et du FMI ont passé en revue les progrès réalisés au regard de chacun des piliers du DSRP et conclu que la mise en œuvre et le suivi de ce dernier avaient été satisfaisants.

9. **La détermination à combattre la pauvreté a été forte dans le cadre du DSRP.** Les dépenses en faveur de pauvres ont augmenté en pourcentage des ressources budgétaires, passant de 25 % du PIB en 2008 à 27,5 % en 2011, et les prévisions tablent sur plus de 30% en 2012. Le gouvernement a mené des réformes sur plusieurs fronts depuis 2011, dont la gestion des finances publiques, le climat des affaires, l'administration douanière, les zones industrielles, la banque et la microfinance, la santé et l'éducation, l'investissement dans l'infrastructure avec notamment un cadre régissant les partenariats public/privé, l'agriculture et l'aménagement rural, la réglementation des hydrocarbures et de l'électricité et la sécurité. En partie grâce aux résultats tangibles obtenus et au regain de confiance qui s'en est suivi, la croissance économique du pays a rebondi et l'intérêt manifesté par les investisseurs étrangers s'est accru.

10. **Les services de l'IDA et du FMI considèrent que la mise en œuvre et le suivi du DSRP sont satisfaisants et que le déclencheur correspondant du point d'achèvement a été observé.**

B. Stabilité macroéconomique

11. **La stabilité macroéconomique a été maintenue depuis le point de décision en mars 2009, excepté durant la période de crise postélectorale.** Cette crise a fortement détérioré la situation macroéconomique de la Côte d'Ivoire et interrompu la mise en œuvre de son programme appuyé par la FEC approuvé en 2009. Au sortir de la crise, en avril 2011, le nouveau gouvernement a pris des mesures énergiques pour rétablir la stabilité macroéconomique et mener à bonne fin son programme, d'abord dans le cadre de la FCR, puis au titre d'un nouvel accord FEC. L'orientation budgétaire, ancrée sur des cibles de solde global, était prudente et a permis de dégager une marge de manœuvre pour financer des dépenses sociales, des dépenses de sortie de crise et un niveau plus élevé d'investissement à compter de 2012. L'inflation s'est maintenue en-dessous de 2 %, excepté durant un épisode de poussée inflationniste en 2011 en raison de la crise postélectorale.

12. **La performance budgétaire de la Côte d'Ivoire a été satisfaisante, fruit du travail de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses.** Les efforts déployés par les autorités en matière de mobilisation des recettes fiscales et douanières et le niveau élevé des cours du pétrole et du cacao ont contribué à améliorer le ratio recettes/PIB jusqu'à la crise postélectorale. Au sortir de la crise, les autorités ont redoublé d'efforts sur le front de la mobilisation des recettes et reçu une assistance technique en la matière. Par ailleurs, la gestion des dépenses a été prudente et a permis les dépenses pro-pauvres et les dépenses de sortie de crise et, plus récemment, pour une augmentation de l'investissement public.

13. **L'orientation budgétaire pour 2012 demeure appropriée.** Parmi les principales caractéristiques du budget de 2012, on citera la suppression progressive des dépenses de sortie de crise/électorales, une augmentation de l'investissement pour accentuer la croissance et l'adoption de taxes nouvelles ou additionnelles sur l'hévéaculture, les télécommunications et l'exploitation minière. En outre, de nouvelles licences de télécommunications et de nouveaux permis d'exploration pétrolière devraient rapporter davantage de recettes. Après avoir bénéficié d'un volume substantiel de financement extérieur et de concours des bailleurs de fonds en 2011, la Côte d'Ivoire devrait s'appuyer davantage sur les apports intérieurs pour financer son déficit budgétaire en 2012.

14. **La croissance n'a pas atteint son potentiel durant ces dernières années en raison des divers chocs subis par l'économie ivoirienne, mais les perspectives à moyen terme sont positives.** Après avoir atteint 3,8 % en 2009, le taux de croissance économique est descendu à 2,4 % en 2010, en raison d'une crise de l'électricité au début de l'année et de la crise postélectorale à la fin de l'année. La crise s'est poursuivie jusqu'à la fin avril 2011 et a provoqué une contraction de 4,7 % du PIB en 2011, encore que le second semestre ait vu une reprise solide. La reprise a gagné en vigueur en 2012 et les efforts consentis par les autorités pour augmenter l'investissement public et améliorer le climat des affaires devraient se traduire par une vigoureuse réaction du secteur privé et, partant, par une croissance plus dynamique à moyen terme après une décennie de stagnation économique.

15. **Le niveau élevé des cours des matières premières, et notamment du pétrole et du cacao, a donné lieu à des excédents des transactions courantes durant ces dernières années.** L'excédent a été de 6,7 % du PIB en 2011, les cours du cacao ayant atteint des niveaux historiques, en partie à cause des incertitudes liées à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire. Avec la fin de la crise, les cours ont reculé jusqu'à des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis 2007. Ce repli et l'augmentation escomptée de l'investissement et des importations liées aux investissements devraient se traduire par un déficit courant en 2012 et à moyen terme. Cette forte variation du solde des transactions courantes souligne que la Côte d'Ivoire doit diversifier davantage ses exportations, par-delà le cacao et le pétrole.

16. **La Côte d'Ivoire a avancé dans la mise en œuvre des réformes structurelles cruciales d'un point de vue macroéconomique et le gouvernement entend mener un programme vaste et ambitieux de réformes.** Dans le secteur de l'électricité, le gouvernement a mené à bien des négociations avec le principal producteur de gaz⁵ afin d'en réduire le prix et, partant, le coût de la production d'électricité et ainsi contribuer à diminuer le déficit financier que connaît le secteur. Des progrès ont également été réalisés pour améliorer le climat des affaires et la gouvernance de la filière cacao, faire avancer la réforme de la fonction publique et réformer les régimes de retraite publics et privés.

17. **Les services de l'IDA et du FMI considèrent que la Côte d'Ivoire a pleinement observé le déclencheur lié au maintien de la stabilité macroéconomique, comme en témoignent la mise en œuvre globalement satisfaisante du programme FEC de 2009 jusqu'à l'éclatement de la crise postélectorale, l'exécution d'un programme appuyé par la FCR en 2011 et l'achèvement de la première revue du programme de 2011 appuyé par la FEC selon la procédure d'approbation par défaut d'opposition le 11 mai 2012.**

⁵ Le gaz est la principale matière première pour la production d'électricité en Côte d'Ivoire.

Tableau 2. Côte d'Ivoire : Principaux indicateurs économiques, 2010-17

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
					Proj.			
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national								
PIB à prix constants	2,4	-4,7	8,1	6,2	6,5	6,6	6,7	6,7
Déflateur du PIB	1,9	5,0	2,2	2,0	1,8	1,9	2,0	2,1
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	1,4	4,9	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Indice des prix à la consommation (fin de période)	5,1	1,9	1,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Secteur extérieur (base FCFA)								
Exportations, f.à.b., à prix courants	5,6	3,5	1,2	10,8	1,5	4,6	5,1	7,4
Importations, f.à.b., à prix courants	21,2	-13,1	27,7	11,6	5,0	5,7	6,9	7,7
Exportations en volume	-14,1	-4,4	4,6	11,3	4,7	7,4	6,5	8,3
Importations en volume	-2,4	-20,8	24,6	12,0	5,5	5,9	6,7	7,1
Termes de l'échange (détérioration -)	-0,9	-1,4	-5,7	-0,1	-2,6	-2,3	-1,4	-1,4
Taux de change effectif nominal	-4,9	0,5
Taux de change effectif réel (dépréciation -) ^{1/}	-5,6	1,9
Opérations de l'État								
Total recettes et dons	5,5	-22,8	39,6	14,5	10,9	11,0	10,0	9,8
Total dépenses	9,0	-11,6	34,2	8,0	8,0	9,8	9,0	10,0
(Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)								
Monnaie et crédit								
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	18,8	10,2	15,4	11,5	8,8	9,6	9,2	9,4
Avoirs extérieurs nets	7,0	10,1	6,4	3,6	1,0	1,0	1,2	1,1
Avoirs intérieurs nets	11,9	0,1	9,1	7,9	7,8	8,6	8,1	8,3
dont : État	5,3	0,4	5,6	2,0	1,3	0,0	0,3	0,7
dont : secteur privé	5,2	0,0	3,5	5,9	6,5	6,3	7,8	7,7
Vitesse de circulation de la monnaie	2,7	2,5	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Opérations de l'État ^{2/}								
Total recettes et dons	19,7	20,3	19,2	20,3	20,8	21,2	21,5	21,6
Total recettes	19,2	19,9	18,7	19,2	19,7	20,2	20,4	20,6
Total dépenses	22,0	25,9	23,6	23,5	23,4	23,7	23,7	24,0
Solde global, dons compris, base ordonnancements	-2,3	-5,7	-4,4	-3,2	-2,7	-2,5	-2,3	-2,4
Solde primaire de base ^{3/}	-0,2	-2,9	-2,0	-0,2	0,3	0,7	0,9	0,8
Investissement brut	9,0	8,2	12,1	14,6	17,6	18,7	19,8	20,9
État	3,1	2,5	5,3	5,6	6,0	6,2	6,4	6,6
Secteur privé	5,9	5,7	6,9	9,0	11,7	12,5	13,4	14,3
Épargne intérieure brute	16,2	20,4	15,8	17,7	19,2	19,7	20,2	21,2
État	1,7	-0,9	1,6	3,2	4,0	4,6	5,0	5,1
Secteur privé	14,6	21,2	14,2	14,6	15,2	15,2	15,3	16,2
Épargne nationale brute	10,1	14,9	9,3	11,6	13,3	14,1	14,7	15,5
État	1,1	-1,7	0,8	2,5	3,4	3,8	4,2	4,3
Secteur privé	9,0	16,6	8,4	9,1	9,9	10,2	10,4	11,1
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes (transferts officiels compris)	1,1	6,7	-2,8	-3,0	-4,3	-4,6	-5,1	-5,5
Solde des transactions courantes (hors transferts officiels)	0,3	5,3	-3,1	-3,2	-4,5	-4,8	-5,3	-5,6
Solde global	-0,9	1,1	-1,4	-2,0	-2,9	-2,8	-2,5	-2,2
Dettes publiques extérieures	50,6	54,7	26,9	25,8	25,0	24,3	23,3	21,6
Service dette ext. publique exigible avant rééchelonnement (milliards FCFA) ^{4/}	438	364	451	564	625	794	838	794
Pourcentage des exportations de biens et services	7,2	6,4	7,5	8,5	9,2	11,2	11,2	9,9
Pourcentages des recettes publiques	19,2	22,1	19,1	21,5	21,5	24,5	23,6	20,3
Pour mémoire :								
Arriérés dette publique (en pourcentage du PIB)	1,9	2,2	0,5	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Intérieure (après titrisation)	0,7	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extérieure	1,2	1,7	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
PIB nominal (milliards FCFA)	11 352	11 360	12 575	13 610	14 750	16 021	17 425	18 982
Taux de change nominal (FCFA/\$EU, moyenne période)	494	471						
PIB nominal aux prix du marché (milliards \$EU)	23,0	24,1	25,2	27,3	29,5	32,0	34,8	38
Population (millions)	22,0	22,7	23,4	24,1	24,8	25,5	26,3	27,1
Croissance démographique (pourcentage)	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
PIB nominal par habitant (milliards FCFA)	515	501	538	565	595	627	663	701
PIB nominal par habitant (\$EU)	1 043	1 062	1 079	1 135	1 190	1 255	1 325	1 410
Croissance du PIB réel par habitant (pourcentage)	-0,6	-7,7	5,1	3,2	3,5	3,6	3,7	3,7

Sources : autorités ivoiriennes; estimations et projections des services du FMI.

^{1/} À partir de la variation en fin de période des prix à la consommation relatifs et du taux de change effectif nominal.^{2/} Ratios de 2011 basés sur les agrégats budgétaires T2-T4/T2-T4 du PIB.^{3/} Recettes totales moins dépenses totales, à l'exclusion des charges d'intérêt et dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.^{4/} Avant point d'achèvement PPTE et avant rééchelonnement du Club de Paris de 2011.

C. Gestion des finances publiques

18. **Les réformes de gestion des finances publiques (GFP) ont été impulsées par les conclusions du rapport sur la gestion des finances publiques et la responsabilisation financière de 2008 (PEMFAR).** Le rapport PEMFAR a défini les réformes cruciales pour mettre la GFP et les marchés publics aux normes internationales. Les principaux besoins recensés concernaient l'exhaustivité et la transparence budgétaire, la préparation et l'exécution du budget, la diffusion publique d'informations, le contrôle et les marchés publics. Le caractère exhaustif et la transparence du budget étaient compromis par la classification budgétaire et par une consolidation inadaptée des entités publiques dans le budget global, ainsi que par l'absence de règles claires pour les transferts budgétaires vers les collectivités locales. L'exécution budgétaire souffrait des retards dans les cycles d'approbation, les traitements de système et le rapprochement des comptes. Le public n'avait pas aisément accès aux informations sur les crédits budgétaires et leur exécution. La Chambre des comptes n'était pas pleinement opérationnelle et des retards se produisaient dans la revue des lois de finances. De nombreux marchés publics ne faisaient pas appel à la concurrence. L'audit, le règlement des différends, les documents relatifs aux soumissions et les contrôles ex-post présentaient également des carences.

19. **De vastes réformes de GFP ont permis de couvrir un grand nombre des améliorations nécessaires.** Les budgets ont été approuvés et exécutés selon un cycle budgétaire normal, les états d'exécution budgétaire sont régulièrement publiés et l'utilisation des avances du Trésor est limitée. La préparation du budget a été renforcée par une meilleure planification des investissements publics et un cadre de dépenses à moyen terme dans l'éducation et la santé (qui s'étend désormais à huit autres ministères). La classification et la nomenclature budgétaires sont maintenant aux normes UEMOA. Il existe désormais des interfaces entre le système d'exécution budgétaire, le système de passation de marchés et le système de comptabilité du Trésor⁶. Le système d'exécution budgétaire a également été décentralisé aux départements. L'information sur les crédits budgétaires et leur exécution est désormais aisément accessible par le public et affichée sur internet. L'audit et le contrôle ont été rationalisés et renforcés. Les marchés publics bénéficient désormais d'un nouveau cadre et manuel réglementaires, de contrat standard, d'un code de déontologie, d'audits externes de conformité, et d'une meilleure diffusion d'informations et de statistiques. Les récentes auto-évaluations du PEFA ont enregistré d'importants progrès.

20. **Le cycle de préparation et d'exécution du budget est désormais normalisé.** Des rapports budgétaires trimestriels ont été publiés pour juin et septembre 2010 et pour septembre 2011, décembre 2011 et mars 2012, y compris sur les recettes et dépenses par classification fonctionnelle; les autorités ont sollicité une dérogation pour le déclencheur du point d'achèvement prévoyant une année complète de publication de ce type de rapports juste avant le point d'achèvement, au vu des progrès satisfaisants qui ont été réalisés. La Chambre

⁶ SIGFIP, SIGMAP et ASTER, respectivement.

des comptes a émis des certifications de conformité pour les lois de règlement de 2006–10; la certification pour 2010 a été publiée en mars 2012 avec un retard de 15 mois (au lieu des 10 mois envisagés par le déclencheur du point d'achèvement) en raison de la crise postélectorale. Les autorités ont sollicité une dérogation au retard lié au déclencheur du point d'achèvement en s'appuyant sur les progrès. La loi de règlement pour 2011 a été transmise par le gouvernement à la Chambre des comptes en avril 2012. Les services de l'IDA et du FMI estiment que ces mesures observent le déclencheur du point d'achèvement sur la conformité budgétaire.

21. **Les progrès en matière de marchés publics ont été notables.** Un décret de 2009 a créé l'Autorité nationale de régulation des marchés publics, conformément aux directives de l'UEMOA, observant ainsi un des déclencheurs du point d'achèvement. Les membres d'un conseil réglementaire tripartite ont été désignés et les cadres de l'Autorité ont été recrutés. Depuis janvier 2010, le gouvernement publie à intervalle hebdomadaire la liste de tous les marchés publics annoncés et les résultats des précédentes adjudications sur le site internet de la Direction des marchés publics (le déclencheur du point d'achèvement prévoyait une publication trimestrielle). Cette publication s'est interrompue en avril et mai 2011 en raison de la crise postélectorale et les autorités ont sollicité une dérogation car les publications hebdomadaires ont repris.

22. **Au vu de ces progrès, les services de l'IDA et du FMI considèrent que les quatre déclencheurs du point d'achèvement sur la gestion des finances publiques et les marchés publics ont été observés, hormis ceux pour lesquels les services des deux institutions appuient les dérogations demandées au vu des progrès satisfaisants qui ont été réalisés.**

D. Secteurs sociaux

23. **Les indicateurs sociaux se sont détériorés durant la crise postélectorale encore que les efforts déployés par le gouvernement aient permis d'amortir l'impact.** Les taux de vaccination se sont détériorés (par ex., rougeole de 70 % en 2010 à 60 % en 2011) et s'agissant de la poliomyélite, aucun cas n'avait été recensé en 2010 mais 2011 s'est soldé par 36 cas. Il y a en outre eu des épisodes de plus en plus nombreux de choléra, de méningite et de fièvre jaune. Seize pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale⁷. La prévalence du VIH/SIDA est en recul : la prévalence du VIH en 2011 était de 3,2 %, contre 3,4 % en 2010⁸, et la Côte d'Ivoire est le seul pays d'Afrique de l'Ouest qui finance intégralement ses besoins en ARV à partir de concours des États-Unis⁹, du Global Fund, et de l'IDA. Le paludisme continue d'être la principale cause de mortalité chez les enfants, et représente la moitié de la totalité des consultations en centres de santé et 60 % de

⁷ Base de données mondiale de l'OMS sur la croissance et la malnutrition de l'enfant; la Côte d'Ivoire présente le 35^{ème} taux le plus élevé parmi 136 pays étudiés.

⁸ ONUSIDA, Rapport annuel 2012.

⁹ The US President's Emergency Plan for Aids Relief.

tous les diagnostics chez les enfants de moins de cinq ans. Durant la crise, le gouvernement a continué de distribuer de manière intense des moustiquaires à imprégnation durable pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans. Le taux d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est passé de 67,5 % en 2010 puis à 69,2 % en 2011, ce qui a permis d'observer le déclencheur correspondant du point d'achèvement (65 % l'année qui précède le point d'achèvement).

24. Le Ministère de la Santé a révisé le plan national de santé (2011–15) pour tenir compte de la nouvelle vision définie par le gouvernement et des conséquences de la crise.

Le projet de plan a été partagé avec les partenaires sanitaires et un cadre de dépenses à moyen terme a été élaboré. Le plan comprend un objectif de gratuité des soins de santé materno-infantile dans les centres de santé publique de l'ensemble du pays. Au niveau infranational la dynamique est plus faible : les directions régionales manquent d'effectifs et il y a un manque de formation et de supervision au niveau des districts. D'après les données recueillies à la faveur d'enquêtes, plus d'un tiers des dépenses de santé sont directement prises en charge par les ménages; le gouvernement est en train de mettre au point un système d'assurance-maladie pour faire face à cette situation. Une enquête de démographie et de santé est en cours; elle constitue une importante composante de la mise à niveau, fort nécessaire, du système d'information sanitaire.

25. Le plan pour le secteur de l'éducation vise à renforcer l'accès à l'enseignement tout en améliorant la qualité et à renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance.

D'importants progrès ont été réalisés au regard de la disponibilité de statistiques : des statistiques et indicateurs étaient disponibles pour 2009/10, même durant le conflit. Mais le taux de scolarisation brute stagne depuis une dizaine d'années (à environ 80 %) et les taux d'achèvement du primaire ont reculé (à 46 % : 52 % pour les garçons et 39 % pour les filles) pour devenir l'un des plus faibles en Afrique. Environ 800.000 jeunes sont en marge du système scolaire. La qualité de l'enseignement primaire s'est également dégradée depuis 2002; en 2010, seulement 10 % des enfants en cinquième année présentaient les aptitudes minimales en français et en mathématiques¹⁰. Ce recul peut s'expliquer par la qualité du corps enseignant, par le manque de matériel didactique et par les carences que présentent les élèves en matière de santé et de nutrition. L'érosion de la capacité de formation et les modes de recrutement non sélectifs durant la crise ont contribué à la baisse de la qualité des enseignants. Les dépenses publiques en éducation ont été par ailleurs en constante augmentation pour atteindre un quart des dépenses courantes en 2010 (sans compter les dépenses des ménages, qui par rapport à d'autres pays sont élevées). Pour la période 2009–12, le taux de couverture des manuels pour le français, les mathématiques et l'éducation civique¹¹ étaient de 93,8 %, 92,3 % et 90,1 %, respectivement, chiffres qui permettent d'observer le déclencheur du point d'achèvement (90 % dans chaque cas) dans ce domaine.

¹⁰ Évaluation des élèves par le PASEC, 2010.

¹¹ Éducation civique et morale.

26. **Une stratégie de protection sociale est en cours de préparation avec le concours de l'UNICEF et d'autres partenaires.** Par rapport aux pays de niveau de vie comparable, la Côte d'Ivoire présente des systèmes de protection sociale sous-développés et, jusqu'à présent, elle ne s'était dotée d'aucune stratégie. Les ministères et certaines collectivités locales (essentiellement les communautés les plus riches du Sud) gèrent des programmes d'envergure limitée, mais il n'y a guère de coordination entre eux, pas plus que de suivi des résultats¹². Les programmes financés par cotisations ont une portée limitée car ils se cantonnent aux travailleurs formels. Les mécanismes informels sont insuffisants, même en conjoncture normale et ils tendent à se bloquer par temps de crise. La Côte d'Ivoire consacre une grande part de ressources publiques aux subventions des prix (par ex., électricité et carburants), mais celles-ci sont en règle générale régressives au regard de leur impact et elles pèsent lourdement sur le budget. Des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre ont été engagés comme riposte à la crise récente (par l'organisme national d'entretien routier avec le financement de la Banque mondiale); ils pourraient constituer l'une des composantes du dispositif de protection sociale. Il reste un travail considérable à réaliser pour améliorer les systèmes de protection sociale et étendre leur couverture.

27. **Les services de l'IDA et du FMI considèrent que les deux déclencheurs du point d'achèvement sur la santé et l'éducation ont été observés.**

E. Transparence de l'information

28. **La Côte d'Ivoire a réalisé des progrès remarquables en matière de gouvernance et de transparence depuis le point de décision en 2009.** Les comptes financiers certifiés de PETROCI pour 2008, 2009 et 2010 ont été publiés, de même que l'évaluation des auditeurs. La publication des comptes de 2010 a été retardée par-delà les 7 mois à compter de la fin 2010 en raison de la crise postélectorale, et les autorités sollicitent une dérogation à ce retard par rapport au déclencheur du point d'achèvement, en s'appuyant sur les progrès satisfaisants qui ont été réalisés. Depuis 2009 les autorités publient à intervalle régulier des données trimestrielles sur la dette publique intérieure et extérieure. Cette publication a cependant été interrompue durant la crise postélectorale et les autorités sollicitent une dérogation à cette interruption par rapport au déclencheur du point d'achèvement, s'appuyant sur les progrès satisfaisants réalisés à ce titre.

29. **La transparence dans les industries extractives s'est également améliorée.** Le gouvernement a produit et publié les rapports trimestriels au Conseil des ministres sur la production et les flux financiers du secteur des hydrocarbures. Un rapport sur la répartition de chaque expédition de brut entre les différentes parties est également produit chaque trimestre par le comité chargé d'assurer le suivi des expéditions. S'agissant de l'Initiative pour la

¹² Parmi les programmes gérés par les ministères, il convient de citer ceux du Ministère de la Famille, de la femme et des affaires sociales (fonds pour indigents et établissements spécialisés tels qu'orphelinats); du Ministère de la Solidarité et des victimes de la guerre; du Ministère de la Santé (fonds pour indigents dans les hôpitaux); du Ministère du SIDA; et du Ministère de l'Éducation (programmes de cantines scolaires).

transparence des industries extractives (ITIE), le rapport de 2006-07 sur les paiements effectués par les industries extractives en faveur de l'État et sur les recettes reçues par l'État de la part de ces mêmes industries est disponible depuis avril 2010. Les rapports finaux pour 2008-09 et 2010 ont été rendus publics en mai 2012. Le retard dans la production du rapport de 2008-09 s'explique par l'inclusion du secteur minier et les nouvelles exigences imposées par EITI-International, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de données auditées pour la préparation des rapports.

30. Au vu de ces mesures, les services de l'IDA et du FMI concluent que les déclencheurs du point d'achèvement sur la gouvernance ont été observés, à l'exception de ceux pour lesquels les services appuient les demandes de dérogation formulées par les autorités en s'appuyant sur les progrès réalisés.

F. Filière cacao/café

31. La poursuite de réformes dans la filière cacao est vitale pour le bien-être du pays. Le cacao constitue la principale source de revenu pour quatre millions d'Ivoiriens. La Côte d'Ivoire est le plus gros producteur mondial de cacao (environ 40 % de la production mondiale) et ce produit représente un quart des exportations et près de 15 % des recettes budgétaires. Le secteur commence à peine à surmonter une longue histoire de fiscalité lourde et de gouvernance médiocre. Selon les estimations, entre 2001 et 2007 il aurait généré 6,4 milliards de dollars de recettes fiscales et parafiscales. Globalement, la fiscalité a atteint 40 % du prix CAF, ne laissant aux agriculteurs que 35 à 40 %. Soixante pour cent des cultivateurs de cacao vivent en-dessous du seuil de pauvreté; ces ménages représentent 28 % de la population ivoirienne pauvre. La productivité a reculé en raison de l'âge des plantations, des phytopathologies et de la diversification des cultures.

32. Les réformes dans la filière du cacao avaient commencé avant le récent conflit électoral et elles ont été menées avec vigueur, notamment au regard des déclencheurs du point d'achèvement. Les audits externes des programmes d'ensachage, de pesage et de contrôle de qualité, des diverses organisations qui régissent le secteur, et du FIMR ont été d'importantes mesures initiales (à partir de 2009) et elles ont contribué à mettre fin à l'emploi abusif des taxes et droits et à promouvoir une nouvelle culture de responsabilisation. D'autres réformes ont été définies comme déclencheurs du point d'achèvement : réduction de la fiscalité indirecte globale de la filière à 22 % du prix CAF, et adoption et mise en œuvre (pendant au moins six mois) d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire pour le secteur.

33. La fiscalité du secteur a été réduite en 2011, ce qui a permis d'observer le premier déclencheur du point d'achèvement. Les autorités ont converti toutes les taxes applicables au cacao en taxes ad valorem de 22 % du prix CAF, les droits d'exportation étant fixés à 19,6 % du prix CAF et les prélèvements allant directement au comité de gestion à 2,4 % du prix CAF (les taux applicables aux fèves traitées localement sont légèrement inférieurs). La réduction de la fiscalité et la conversion en taux ad valorem, à partir des études de la Banque mondiale et de l'UE, permettent de faire en sorte que toute chute des cours mondiaux puisse

être répartie de manière plus équitable entre l'État et les producteurs. Par le passé, en raison d'une fiscalité basée sur les volumes la chaîne de l'offre (principalement les cultivateurs) absorbait entièrement les variations des cours mondiaux.

34. **Les services de la Banque mondiale ont travaillé en étroite collaboration avec les autorités sur la nouvelle stratégie du cacao.** Cette stratégie s'appuie sur les atouts de la filière, elle continue de reconnaître aux producteurs et au secteur privé un rôle de premier plan dans sa gouvernance, et elle renforce la capacité des agriculteurs à défendre leurs intérêts. La stratégie a été adoptée en Conseil des ministres le 2 novembre 2011.

35. **La mise en œuvre de la stratégie a été satisfaisante, ce qui a permis d'observer le deuxième déclencheur du point d'achèvement.** Parmi les principales mesures adoptées depuis novembre 2011 on citera : l'adoption par le gouvernement (*Ordonnance No. 2011-481*, 28 décembre 2011) du nouveau cadre légal et institutionnel pour le secteur; la création du principal organisme de réglementation, le Conseil du café-cacao; l'approbation en décembre 2011 des procédures de fonctionnement pour ce Conseil, pour la commercialisation nationale (y compris la structure de coûts convenue applicable au mécanisme de prix pour les agriculteurs)¹³ et l'exportation; le démarrage des ventes à terme des exportations de cacao à compter de janvier 2012, tous les exportateurs participant depuis le 24 février 2012; et l'adoption par le Conseil d'administration du Conseil du nouveau manuel de procédures administratives et financières le 27 avril 2012 et du budget de 2012 pour le Conseil. Les progrès réalisés au regard de ces mesures et d'autres initiatives ont été résumés dans des rapports mensuels d'avancement produits par le Comité de suivi de la réforme en février, mars, avril et mai 2012. Au vu du dernier de ces rapports (daté du 2 mai 2012), les services de l'IDA ont jugé satisfaisante la mise en œuvre de la stratégie du cacao durant la période de six mois antérieure au point d'achèvement proposé.

36. **Au vu des progrès signalés plus haut, les services de l'IDA et du FMI considèrent que les deux déclencheurs du point d'achèvement relatif à la gouvernance de la filière café et cacao ont été observés.**

III. ALLEGEMENT DE LA DETTE ET ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE : MISE A JOUR

A. Révision du rapprochement des données au point de décision

37. **L'encours de la dette extérieure admissible à l'initiative PPTE en valeur actuelle (VA) à la fin de 2011 a été révisé légèrement à la hausse par rapport au point de décision, à la suite du rapprochement des données sur la dette.** Les services de l'IDA et du FMI, avec les autorités ivoiriennes, ont comparé le stock de la dette à fin 2007 présenté dans le document du point de décision avec les données récentes des créanciers. L'encours nominal de la dette est passé de 14.293,5 millions de dollars EU à 14.318,9 millions de dollars EU, et la

¹³ Le barème harmonisé.

VA de la dette, après allègement traditionnel, a été révisée à la hausse, de 12,759,3 millions de dollars EU à 12.878,8 millions de dollars EU (graphique A1 et tableau A2). Cette révision à la hausse s'explique par la hausse de la dette aux autres créanciers bilatéraux officiels et commerciaux, qui a été compensé en partie par une faible baisse de la dette envers les créanciers multilatéraux.

- **Créanciers multilatéraux.** La VA totale de la dette multilatérale à la fin de 2007 a diminué de 1,7 million de dollars EU, principalement à cause de l'exclusion des créances du Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) (2,4 millions de dollars EU en VA), qui ne constituaient pas une dette, et d'une correction mineure des arriérés envers l'IDA à la fin de 2007, qui ont augmenté de 0,7 million de dollars EU.
- **Créanciers membres du Club de Paris.** La VA de la dette envers le Club de Paris à fin 2007, après allègement traditionnel de la dette, a été révisée à la hausse, de 5.437,6 dollars EU à \$5.550,8 millions de dollars EU. Cette augmentation de 113 millions de dollars EU s'explique par les révisions des données sur la dette résultant des mises à jour reçues des créanciers, ainsi que par la mise à jour des TICR pour certaines monnaies¹⁴.
- **Autres créanciers bilatéraux officiels.** La VA de l'encours de la dette envers les autres créanciers bilatéraux officiels est passée de 71,3 millions de dollars EU à 71,8 millions de dollars EU, principalement à cause de l'inclusion de la dette envers le Fonds saoudien pour le développement.
- **Créanciers commerciaux.** L'encours de la dette commerciale à la fin de 2007 a augmenté de 7,4 millions de dollars EU, principalement à cause des nouvelles données fournies par la Standard Bank.
- **Les estimations des recettes budgétaires en 2007 ont été révisées à la hausse, de 6 millions de dollars EU à 3.907,8 millions de dollars EU^{15,16}.** Après cette révision, la

¹⁴ Les révisions correspondent à des ajustements du niveau de la dette et des conditions des prêts, fournis pour le rapprochement des données sur la dette.

¹⁵ Recettes de 2007 hors dons et ajustées compte tenu de la compensation pour les déchets toxiques (voir encadré III du document sur le point de décision : <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=23033.0>).

¹⁶ En avril 1997, le critère recettes/ouverture a été établi pour tenir compte de la possibilité que, pour des pays ayant une large base d'exportation, le fait de respecter le critère dette/exportations pourrait quand même signifier que la charge de la dette extérieure est lourde par rapport aux recettes budgétaires. Pour être admis à bénéficier d'un allègement de dette selon le critère relatif aux recettes, un pays doit afficher un ratio VA de la dette/recettes supérieur à 250 %. En outre, pour être admis à accéder aux ressources à ce titre, il doit avoir un ratio exportations/PIB de 30 % au moins et un ratio recettes/PIB de 15 % au moins, sur la base de la moyenne des trois dernières années où des données effectives sont disponibles. Pour 2005–07, le ratio moyen exportations/PIB de la Côte d'Ivoire était de 50,4 % (44,7 % selon les données au point de décision) et son ratio moyen recettes/PIB de 18,0 % (18,5 % selon les données au point de décision).

Côte d'Ivoire continue de remplir les conditions budgétaires requises pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative PPTE¹⁷.

- **Les exportations de biens et de services utilisées pour l'estimation de l'aide PPTE ont été révisées à la hausse.** Les estimations de la moyenne des exportations de biens et services sur la période 2005–07 qui ont été utilisées pour évaluer l'aide PPTE au point de décision ont été révisées à la hausse, de 7.990,3 millions de dollars EU à 9.000 millions de dollars EU¹⁸. Après cette révision, la Côte d'Ivoire ne remplit plus les conditions requises sur le plan des exportations pour bénéficier d'un allègement de la dette.

B. Révision de l'aide PPTE au point de décision et niveau de participation des créanciers

38. **L'assistance PPTE requise en VA à fin 2007 a été révisée à la hausse, de 3.004,9 millions de dollars EU au point de décision à 3.109,3 millions de dollars EU.** Le facteur commun de réduction (FCR) est passé de 23,6 % à 24,1 % (tableau A4)¹⁹.

39. **Au point d'achèvement, la Côte d'Ivoire a reçu des assurances de financement des créanciers pour un montant équivalant à 98 % de la VA de l'aide PPTE estimée au point de décision** (tableau A11). Presque tous les créanciers multilatéraux (23 % du total de l'aide PPTE) ont confirmé leur participation²⁰. Tous les créanciers membres du Club de Paris (43 % du total de l'aide PPTE) ont confirmé leur participation. En 1998 et en 2002, le Club de Paris a déjà accordé un allègement de dette à des conditions plus favorables que l'allègement traditionnel²¹. Parmi les créanciers non membres du Club de Paris, la Chine a accordé une annulation de la dette. En 1998, les créanciers commerciaux représentés au Club de Londres sont allés au-delà de l'allègement de dette traditionnel dans le cadre d'un accord plus large de réduction de la dette du pays. Dans le calcul PPTE, ces créanciers sont compensés intégralement pour un allègement de dette supérieur aux mécanismes traditionnels.

¹⁷ La Côte d'Ivoire a aussi rempli les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de la dette PPTE selon le critère des exportations, avec un ratio VA de la dette/exportations de 160 % fin 2007. Cependant, conformément aux directives PPTE, le critère budgétaire a été retenu car il offre un allègement de dette supérieur à celui accordé au titre des exportations. Selon les données révisées de fin 2007, la Côte d'Ivoire ne remplit pas les conditions requises pour le critère des exportations, avec un ratio VA de la dette/exportations inférieur à 150 %.

¹⁸ Les exportations ont été révisées de manière à inclure des services.

¹⁹ L'allègement de la dette approuvé au point de décision pourrait être ajusté à la hausse ou à la baisse sur la base des données révisées à n'importe quel moment avant le point d'achèvement, aussi longtemps que l'ajustement en dollars est au moins de 1 % de la VA visée de la dette après allègement PPTE. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le montant de l'ajustement est de 104 452 dollars EU, soit 1,07 % de la VA visée de la dette (tableau A4).

²⁰ Seule la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui représente 0,1 % de la VA de la dette totale, a indiqué qu'elle ne participerait pas à l'initiative PPTE.

²¹ En 1998 et en 2002, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un allègement des flux aux conditions de Lyon (80 %).

40. **À l'heure actuelle, la Côte d'Ivoire a déjà reçu environ 69 % de son allègement de dette PPTE estimé.** Outre l'allègement de dette accordé par les créanciers membres du Club de Paris et du Club de Londres avant 2002 (66 % de l'allègement PPTE de la dette bilatérale et commerciale), la Bafd, l'UE, l'OFID et l'UEMOA (32,9 % de l'aide PPTE multilatérale) ont déjà fourni intégralement leur part de l'aide PPTE par le biais d'un règlement ou d'un refinancement concessionnel des arriérés. Le Groupe de la Banque mondiale a déjà fourni aussi 76 % de sa part de l'allègement de dette PPTE par le biais d'un règlement des arriérés (275 millions de dollars EU en VA de 2007) et d'une réduction intérimaire du service de la dette (43,9 millions de dollars EU en VA de 2007). Le FMI a déjà fourni 59 %²² de l'allègement de dette pendant la période intérimaire (15 127 millions de DTS en VA).

Créanciers multilatéraux.

41. **Le montant révisé de l'aide au titre de l'initiative PPTE renforcée de la part des créanciers multilatéraux est de 711,4 millions de dollars EU en VA à la fin de 2007²³.**

- **La part du Groupe de la Banque mondiale dans l'allègement de dette PPTE est estimée à 412,6 millions de dollars EU en VA,** dont 270,5 millions de dollars EU ont déjà été fournis par le biais du règlement des arriérés envers l'IDA et la BIRD. Un allègement intérimaire a été fourni par le Groupe de la Banque mondiale entièrement sur l'encours de la dette envers la BIRD²⁴. En conséquence, pendant la période intérimaire, l'aide a pris la forme de dons de l'IDA (au-delà de l'enveloppe pays de l'IDA) pour financer le service de la dette au titre des prêts de la BIRD. Ces ressources ont été utilisées pour couvrir 50 % du service de la dette envers la BIRD pendant la période intérimaire (sous réserve du plafond d'un tiers de l'allègement de dette total à fournir en VA)²⁵. Au point d'achèvement, étant donné que les prêts de la BIRD sont remboursés intégralement, la part restante de l'aide PPTE de la part du Groupe de la Banque mondiale serait fournie sur les crédits de l'IDA sous la forme d'une réduction du service de la dette. Les détails de l'aide du Groupe de la Banque mondiale figurent au tableau A9.
- **L'aide du FMI est estimée à 38,7 millions de dollars EU en VA.** Après l'approbation du point de décision par les conseils de l'IDA et du FMI, le FMI a fourni une aide intérimaire sous la forme d'une réduction du service de la dette. Les détails de

²² Le chiffre de 59 % repose sur l'aide PPTE révisée au point d'achèvement; l'estimation fondée sur l'aide au point de décision était de 60 %.

²³ Sur la base du facteur commun de réduction révisé voir tableau A4 au point d'achèvement.

²⁴ Voir Côte d'Ivoire - Enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: President's memorandum and recommendation, 12 mars 2009 (IDA/R2009-0040/1).

²⁵ Conformément aux précédents, le plafond d'un tiers de l'allègement de dette intérimaire du Groupe de la Banque mondiale est calculé sur l'allègement PPTE total à fournir par le Groupe de la Banque mondiale moins le montant de l'allègement PPTE déjà fourni par le biais du règlement des arriérés concessionnels avant le point de décision.

l'allègement de dette PPTE accordé par le FMI figurent au tableau A10. Le solde de 11,3 millions de DTS (en VA), ainsi que toute aide intérimaire inutilisée, seront fournis à la Côte d'Ivoire au point d'achèvement par le biais d'une opération sur l'encours de la dette.

- **Le groupe de la BafD a fourni intégralement sa part de l'aide PPTE par le biais du règlement d'arriérés s'élevant à 536,3 millions de dollars EU.** Des dons représentant deux tiers du montant des arriérés, estimés à 380,7 millions de dollars EU, ont été fournis par le Groupe de la BafD au titre de sa facilité en faveur des États fragiles. Le tiers restant a été payé par la Côte d'Ivoire en janvier et en février 2009 à l'aide d'un prêt-relais d'un donateur bilatéral.
- **L'aide fournie par tous les autres créanciers multilatéraux totalise 55,6 millions de dollars EU en VA.** L'UE a fourni un allègement de dette intégral par le biais du règlement des arriérés en novembre 2011. La BEI a convenu de fournir un allègement de dette par le biais d'une réduction du service de la dette après le point d'achèvement. Les modalités de l'aide accordée par tous les autres créanciers multilatéraux (Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, BOAD, CEDEAO, FIDA, BIsD, OFID, UEMOA) sont résumées au tableau A11. L'élément don intégré dans le règlement des arriérés envers les créanciers multilatéraux sera comptabilisé dans leur contribution à la réduction de la dette au titre de l'initiative PPTE. Cela correspond à la méthodologie standard de cette initiative²⁶.

Créanciers bilatéraux et commerciaux

42. **Les créanciers membres du Club de Paris sont censés fournir leur part de l'aide au titre de l'initiative PPTE renforcée** (estimée à 1.340,1 millions de dollars EU en VA de fin 2007, conformément à l'aide révisée, tableau A4). L'aide intérimaire a été fournie par le biais de deux rééchelonnements des flux aux conditions de Cologne pendant la période intérimaire, qui ont été convenus en mai 2000 et en novembre 2011 (appendice 1). Tous les créanciers participants du Club de Paris fourniront leur part restante de l'aide au point d'achèvement par le biais d'une réduction de l'encours de la dette. Un certain nombre de créanciers membres du Club de Paris ont indiqué aussi qu'ils accorderaient un allègement de dette supplémentaire au titre de l'initiative bilatérale volontaire au-delà de l'initiative PPTE. Cet allègement supplémentaire est estimé à environ 4,6 milliards de dollars EU en VA de fin 2011.

43. **Les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris sont censés accorder un allègement de la dette admissible à l'initiative PPTE à des conditions comparables à celles du Club de Paris.** La VA de cet allègement à fin 2007 est estimée à 17,3 millions de dollars EU. Le principal créancier non membre du Club de Paris est la Chine (0,4 % de la dette

²⁶ Voir "HIPC Debt Initiative: the Chairman's Summary of the Multilateral Development Banks' Meeting," 6 mars 1998.

admissible à l'initiative PPTE), suivie de l'Inde (0,2 %), de l'Arabie Saoudite et du Koweït. La Chine a annulé des prêts équivalant à 16,6 millions de dollars EU en VAN de 2007 avant le point de décision et de 7,4 millions de dollars EU en VA de 2007 en 2011. Les autorités s'efforcent de bonne foi de conclure un accord avec les créanciers sur la fourniture du reste de l'allègement au point d'achèvement.

44. **En 1998, quelques créanciers commerciaux, qui représentaient la majeure partie de l'encours de la dette commerciale, sont allés au-delà de l'allègement de dette traditionnel dans le cadre d'un accord plus large de réduction de la dette du pays (obligations Brady).** Ces créanciers ont signé un accord de restructuration prévoyant une réduction de 75,8 % en VAN. Après le point de décision, en avril 2010, le pays a émis des euro-obligations en échange de ses obligations Brady (obligations à prime d'émission libellées en dollars américains et en francs français, FLIRB et obligations PDI). En ce qui concerne les autres créanciers commerciaux, les autorités s'efforcent de bonne foi à conclure un accord de restructuration à des conditions comparables à celles fournies par les créanciers du Club de Paris.

C. Éléments à prendre en compte pour une aide complémentaire exceptionnelle

45. **L'analyse de l'allègement de la dette a été mise à jour conjointement par les autorités et les services du FMI et de l'IDA, sur la base des données prêt par prêt, des taux de change et des taux d'actualisation à fin 2011 (tableau A1)²⁷.** À fin 2011, l'encours nominal de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire s'élevait à 12.492,4 millions de dollars EU (tableau A3). Les créanciers multilatéraux représentaient 2.987,7 millions de dollars EU, soit 23,9 % de la dette totale, l'IDA, le FMI et le Groupe de la BAfD représentant respectivement 13,7 %, 4,9 % et 2,5 %. Les créanciers du Club de Paris représentaient 53,2 % de l'encours total de la dette nominale à fin 2011. Les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris représentaient 1,0 % du total de la dette, les créanciers principaux étant la Chine et l'Inde. La dette commerciale représente le solde de 21,9 %, les détenteurs d'euro-obligations représentant 88,6 % de la dette commerciale.

46. **La Côte d'Ivoire ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'une aide complémentaire (topping-up).** Le ratio VA de la dette/recettes à fin 2011, après fourniture intégrale de l'aide PPTE engagée au point de décision, est maintenant estimé à 295,3 %, et tomberait à 166,2 % après l'application totale de l'allègement supplémentaire de la dette bilatérale au-delà de l'initiative PPTE. Ce chiffre se situe largement en deçà du seuil de 250 %²⁸ (tableau 3).

²⁷ La présente section met à jour l'analyse de viabilité de la dette à l'aide de la méthodologie de l'analyse de viabilité de la dette pour les PPTE, alors que l'appendice III présente une mise à jour prospective reposant sur la méthodologie du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu.

²⁸ L'encours de la dette après allègement de dette supplémentaire de la part des créanciers du Club de Paris au titre d'initiatives bilatérales au-delà de l'initiative PPTE est utilisé comme base pour cette analyse.

Tableau 3. Côte d'Ivoire : Paramètres du ratio VA de la dette/recettes à fin 2011

	Encours au 31 décembre 2011		
	AVD point de décision	AVD point d'achèvement 2/	
	(Projection) 1/ Après allègement de dette renforcé	Après allègement de dette renforcé	Après allègement bilatéral supplémentaire 3/ 4/
VA de la dette avec paramètres de fin 2007	8,003.0	9,638.1	5,043.2
Multilatérale	2,083.9	1,844.7	1,844.7
<i>Dont</i> : nouvelle dette 3/	861.7
Bilatérale officielle et commerciale	5,919.1	7,793.4	3,198.4
<i>Dont</i> : nouvelle dette	40.6
VA de la dette avec paramètres de fin décembre 2011	...	10,604.1	5,967.8
Multilatérale	...	2,177.6	2,177.6
Bilatérale officielle et commerciale	...	8,426.5	3,790.2
Ratio VA de la dette/recettes			
Paramètres de fin 2007	151.0
Paramètres de fin 2011	...	295.3	166.2
Recettes budgétaires			
Point de décision	5,301.4
Point d'achèvement	...	3,591.2	3,591.2

Sources : autorités ivoiriennes, estimations et projections des services de la Banque mondiale et du FMI.

1/ Analyse de viabilité de la dette (AVD) sur la base de l'encours de la dette rapproché en décembre 2007, en supposant la fourniture intégrale (hypothétique) de l'aide PPTE.

2/ Sur la base de l'encours de la dette rapproché en décembre 2011.

3/ En supposant la fourniture intégrale (hypothétique) de l'aide au titre de l'initiative renforcée fin juin 2012.

4/ Y compris l'allègement de dette supplémentaire fourni volontairement par le Club de Paris et des crédits commerciaux au-delà des exigences de l'initiative PPTE renforcée.

D. Participation des créanciers à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale

47. **À condition qu'elle atteigne le point d'achèvement de l'initiative PPTE, la Côte d'Ivoire serait admise à bénéficier d'un allègement de dette supplémentaire au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) de la part de l'IDA et de la Bafd. Aucune dette admissible à l'IADM ne restera due au FMI au point d'achèvement.**

- **IDA.** L'IDA accorderait un allègement de l'encours de la dette au titre de l'IADM à hauteur de 1.473,3 millions de dollars EU en valeur nominale (1.103,9 millions de dollars EU en VA de fin 2011, tableau A9). L'IDA annulerait irrévocablement les obligations de la Côte d'Ivoire au titre du service de sa dette pour les prêts décaissés au 31 décembre 2003 et non remboursés fin juin 2012²⁹. L'allègement de la dette accordé par l'IDA au titre de l'IADM impliquerait des économies moyennes au titre du service de la dette de 52 millions de dollars EU par an au cours des 30 prochaines années. L'IADM conduirait à l'annulation de presque tous les crédits restants de l'IDA après l'allègement au titre de l'initiative PPTE.
- **Fonds africain de développement (FAD).** Le FAD accorderait à la Côte d'Ivoire un allègement de dette au titre de l'IADM à hauteur de 246,2 millions de dollars EU en

²⁹ Voir "IDA's implementation of the Multilateral Debt Relief Initiative", IDA/R2006-0042/2 (14 mars 2006).

valeur nominale (156,2 millions de dollars EU en VA de fin 2011), à compter du point d'achèvement. Ce montant est calculé sur la base de la dette décaissée au 31 décembre 2004 et non remboursée au point d'achèvement. L'IADM annulerait pratiquement toutes les obligations de remboursement de la Côte d'Ivoire envers le FAD après le point d'achèvement.

- **FMI.** Il n'y aura pas d'allègement de dette de la part du FMI au titre de l'IADM, car le dernier prêt qui n'était pas remboursé fin 2004 a été remboursé intégralement en avril 2012. Les prêts FEC non remboursés ont été décaissés après fin 2004 et ne sont donc pas admissibles à un allègement au titre de l'IADM (tableau A10).

E. Viabilité de la dette : perspectives pour 2011–31

48. **Les projections macroéconomiques de référence reposent sur un vigoureux redressement de l'économie après la récession.** Les projections correspondent au cadre macroéconomique à moyen terme de l'accord FEC et les hypothèses principales sont résumées à l'encadré 1.

49. **Après le décaissement intégral, au point d'achèvement, de l'aide au titre de l'initiative PPTE, et de l'aide bilatérale venant s'ajouter à l'initiative PPTE et à l'IADM, la dette publique extérieure de la Côte d'Ivoire sera considérablement réduite, et les indicateurs d'endettement extérieur s'amélioreront (tableau A7 et graphique A2)³⁰.** Le ratio VA de la dette/recettes tombera de 336,8 % fin 2011 à 71,1 % fin 2021 grâce à l'aide au titre de l'IADM et à l'aide s'ajoutant à celle de l'initiative PPTE (tableau A7, scénario VI); par la suite, il devrait rester à peu près au même niveau jusqu'à fin 2031. Les ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations suivront une trajectoire similaire.

50. **Les ratios du service de la dette de la Côte d'Ivoire devraient augmenter rapidement à moyen terme (tableau A7 et graphique A2).** Le ratio service de la dette/recettes, après aide au titre de l'initiative PPTE et aide au-delà de l'initiative PPTE et de l'IADM, passerait à 5,3 % en 2012 et à 11,3 % en 2021, en raison de la fin de l'allègement exceptionnel du service de la dette des créanciers du Club de Paris et du début du paiement intégral du service de la dette sur la dette restante après le point d'achèvement, ainsi que du profil du service de la dette sur les euro-obligations, qui commence à augmenter en 2012 pendant plusieurs années (tableau A7, scénario VI). Par la suite, le ratio service de la dette/recettes devrait rester supérieur à 10 % et atteindre 14,8 % en 2031, en raison de la part croissante des nouveaux emprunts contractés à des conditions non avantageuses.

³⁰ L'analyse présentée ici suppose que les créances d'APD postdate butoir de la France (2,3 milliards d'euros) sont annulées, tandis que l'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu (appendice 3) suppose que ces créances sont converties en C2D (contrats de désendettement et de développement) sur 15 ans.

Encadré 1. Côte d'Ivoire : principales hypothèses macroéconomiques de référence

Le cadre macroéconomique de référence suppose que la situation politique et sociale est stable, et que des réformes structurelles importantes sont opérées dans le secteur financier et le secteur réel, ce qui permet d'accélérer la croissance de la production et de la porter à son potentiel estimé, ainsi que d'attirer des investissements directs étrangers supplémentaires à moyen terme.

Croissance du PIB réel : La croissance du PIB réel devrait rebondir aux alentours de 8 % en 2012 après la baisse de 4,7 % résultant de la crise postélectorale en 2011. La confiance des investisseurs devrait augmenter du fait de la normalisation de la situation politique au cours des quelques prochaines années. Une hausse de l'investissement public (principalement dans les infrastructures) et des réformes visant à améliorer le climat des affaires devraient stimuler l'investissement privé dans divers secteurs de l'économie et accélérer la croissance. La croissance devrait atteindre en moyenne 6,6 % sur la période 2013–17 et 5 % sur la période 2018–32. Une trajectoire de croissance plus ambitieuse est simulée à l'appendice 4, de même que ses implications pour la viabilité de la dette.

Inflation : L'inflation mesurée par le déflateur du PIB (en dollars EU) devrait se stabiliser aux environs de 3 %. Cela correspond à l'inflation mesurée par l'IPC, qui, selon les règles de l'UEMOA, ne devrait pas dépasser 3 %.

Politique budgétaire : À moyen terme, le gouvernement s'attend à dégager un excédent de base primaire de 1,2 % du PIB en moyenne. Les recettes (hors dons) devraient augmenter pour atteindre 20,6 % du PIB en 2017 et 22,7 % du PIB en 2032. Les dépenses devraient augmenter pour s'élever à 22,4 % du PIB en 2017 et à 25,7 % du PIB en 2032.

Financement extérieur : Les nouveaux besoins de financement extérieur supposés ici sont inférieurs à ceux de l'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu de novembre 2011, surtout à moyen terme, car le service de la dette existante augmente rapidement et le ratio service de la dette/recettes est très proche de son seuil indicatif. Les dons devraient se stabiliser à 1,0 % du PIB. Les besoins résiduels de financement extérieur devraient être satisfaits par des emprunts concessionnels (créanciers multilatéraux et bilatéraux) et des emprunts aux conditions du marché.

Compte des transactions courantes : Le solde des transactions courantes (hors transferts officiels) devrait passer d'un excédent de 5,3 % du PIB en 2011 à un déficit de 5,6 % du PIB en 2017. Le déficit atteindrait 7,1 % en 2032, avec une moyenne de 6,6 % du PIB sur la période 2018–32. Après avoir diminué de 4,4 % en 2011, le volume des exportations devrait augmenter en moyenne de 6,1 % par an par la suite. Le volume des importations devrait progresser en moyenne de 5,8 %, après avoir diminué de 20,8 % en 2011. La dynamique des importations tient essentiellement à la hausse des investissements.

Tous les arriérés extérieurs envers des créanciers bilatéraux officiels devraient être réglés, et ceux envers des créanciers commerciaux restructurés, après le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Les projections du service de la dette supposent que le point d'achèvement PPTE est atteint, et qu'un allègement de la dette est obtenu au titre de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE. L'investissement direct étranger devrait progresser rapidement à moyen terme, grâce aux efforts déployés par les autorités pour attirer des investisseurs étrangers, puis augmenter progressivement à long terme. Les entrées nettes d'investissement direct étranger devraient passer de 1,1 % du PIB en 2011 à 4,9 % en 2016 et à 5,6 % en 2032.

F. Analyse de sensibilité et viabilité de la dette à long terme

51. **La présente section analyse les répercussions de trois scénarios sur la dynamique de la dette après allègement : une baisse des prix du cacao, un ralentissement de la croissance du PIB et de nouveaux emprunts à des conditions moins avantageuses** (tableau A8 et graphique A3). Tous les scénarios reposent sur un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE, ainsi que sur une aide au titre de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE.

Scénario 1 : un ralentissement permanent de la croissance du PIB

52. **Ce scénario suppose un choc uniforme dans tous les secteurs, qui entraîne une baisse de la croissance du PIB réel de 2 points de pourcentage par rapport au scénario de référence, à compter de 2012.** Ce ralentissement de la croissance pourrait être lié à une détérioration de la situation politique ou à un ralentissement ou une suppression de réformes structurelles importantes. Cela entraînerait une détérioration notable du ratio VA de la dette/recettes, en particulier dans les dernières années. Le ratio VA de la dette/recettes passerait à 83,1 % en 2031, contre 70,9 % dans le scénario de référence. Le ratio service de la dette/recettes atteindrait 17,5 % en 2031, contre 14,8 % dans le scénario de référence.

Scénario 2 : un ralentissement permanent de la croissance des exportations

53. **Ce scénario suppose que la croissance des exportations est inférieure de 2 points de pourcentage à celle prévue dans le scénario de référence.** Cette hypothèse correspond à une dégradation des termes de l'échange et reflète la diversification limitée des exportations, qui sont dominées par le cacao et le pétrole. Le choc sur les exportations qui est simulé ici entraînerait une hausse du ratio VA de la dette/recettes à 84,7 % en 2031, contre 70,9 % dans le scénario de référence. Le ratio service de la dette/recettes passerait à 17,4 % en 2031, contre 14,8 % dans le scénario de référence.

Scénario 3 : des nouveaux emprunts à des conditions moins avantageuses en moyenne

54. **Ce scénario suppose que les nouveaux emprunts extérieurs sont contractés à des conditions moins avantageuses : le coût de l'emprunt serait plus élevé, avec un taux d'intérêt moyen sur les nouveaux prêts qui serait supérieur de 2 points de pourcentage à celui prévu dans le scénario de référence.** Ce scénario montre les risques que représentent des emprunts contractés à des conditions moins avantageuses, même si le niveau initial de la dette extérieure est faible après l'application intégrale de l'allègement de la dette. Dans ce scénario, le ratio VA de la dette/recettes serait de 111,8 % en 2031, soit bien plus que dans le scénario de référence. Les ratios service de la dette/recettes et service de la dette/exportations augmenteraient considérablement par rapport au scénario de référence (36,4 % et 20,3 % respectivement, contre 14,8 % et 8,2 % respectivement dans le scénario de référence).

55. **L'analyse de sensibilité montre qu'il est nécessaire de s'employer vigoureusement et continuellement à diversifier l'économie pour réduire le risque de choc, ainsi que de continuer de gérer la dette prudemment.** Si l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et au-delà, ainsi que de l'IADM, réduit considérablement la charge de la dette de la Côte d'Ivoire, l'analyse de sensibilité montre clairement que le pays resterait vulnérable à plusieurs chocs, en particulier à un ralentissement de la croissance des exportations, à un

ralentissement de la croissance du PIB et à de nouveaux emprunts qui seraient contractés à des conditions moins avantageuses. Afin de préserver la viabilité de la dette, il sera crucial d'adopter des mesures qui favorisent une croissance soutenue, la bonne tenue des exportations et des recettes, et une gestion prudente de la dette. Il sera important d'élargir la gamme des produits d'exportation au-delà du cacao et du pétrole, deux produits qui dominent les exportations et fournissent des recettes budgétaires considérables. La diversification des exportations permettrait à l'économie de mieux résister aux chocs décrits ci-dessus et contribuerait à stabiliser le ratio service de la dette/recettes, qui devrait augmenter à moyen terme. La Côte d'Ivoire devrait aussi considérer avec prudence les modalités et le volume de ses nouveaux emprunts, car ils jouent un rôle important dans la dynamique de la dette. Le pays devrait adopter une stratégie d'endettement qui repose autant que possible sur des sources concessionnelles de financement extérieur.

IV. CONCLUSIONS

56. **Selon les services de l'IDA et du FMI, des progrès satisfaisants ont été accomplis dans la mise en œuvre des réformes prescrites pour atteindre le point d'achèvement.** La plupart des conditions (« déclencheurs ») flottantes ont été satisfaites, mais cinq d'entre elles ne l'ont pas été en raison de retards et d'interruptions liés à la crise postélectorale, et les autorités ont demandé des dérogations pour ces conditions. Le rapport d'exécution du DSRP a été approuvé par le Conseil des ministres en mars 2012 et a été jugé satisfaisant dans la note consultative conjointe (JSAN). La première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) a été achevée par le Conseil d'administration du FMI début mai 2012. Les conditions dans le secteur social et dans la filière café-cacao ont été satisfaites. Certaines conditions dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la gouvernance et de la transparence, ainsi que de la gestion de la dette ont été satisfaites, mais la crise postélectorale a entraîné des interruptions et des retards pour d'autres. Les autorités demandent des dérogations pour ces cinq conditions, et les services de l'IDA et du FMI soutiennent cette demande étant donné les progrès satisfaisants qui ont été accomplis avant et après la crise postélectorale.

57. **Le rapprochement des données sur la dette a entraîné une légère révision à la hausse de l'encours de la dette extérieure admissible à l'initiative PPTE en VA à fin 2011.** Cette révision est due à la révision à la hausse de la dette à fin 2007 envers les autres créanciers officiels bilatéraux et commerciaux, qui a été compensée en partie par une faible baisse de la dette envers les créanciers multilatéraux. En conséquence, la VA de la dette fin 2007 après allègement traditionnel a été révisée de 12 759,3 millions de dollars EU à 12 878,8 millions de dollars EU, et la VA à fin 2007 de l'aide PPTE requise est passée de 3 004,9 millions de dollars EU à 3 109,3 millions de dollars EU (le facteur commun de réduction correspondant passant donc de 23,6 à 24,1 %). La Côte d'Ivoire a reçu des assurances financières de la participation à l'initiative PPTE de créanciers représentant 98 % de la VA de l'aide PPTE au point de décision.

58. **Les services de l'IDA et du FMI sont d'avis que la Côte d'Ivoire ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'une aide complémentaire au titre de l'initiative PPTE.** Après fourniture intégrale de l'aide PPTE engagée au point de décision, le ratio VA de

la dette/recettes à fin 2011 tomberait substantiellement. Le ratio baisserait au dessous du seuil de 250% après la fourniture intégrale de l'allègement additionnel de dette bilatérale en sus de l'initiative PPTE.

59. **La fourniture intégrale de l'aide au titre de l'initiative PPTE (PPTE, IADM et aide supplémentaire multilatérale et bilatérale au-delà de l'initiative PPTE) au point d'achèvement réduirait considérablement la charge de la dette de la Côte d'Ivoire.** Le ratio VA de la dette/recettes tomberait de 336.8 % en 2011 à 99,6 % en 2012. Même avec des emprunts extérieurs allant jusqu'à 10 % du PIB en moyenne sur la période de projection, le ratio d'endettement de la Côte d'Ivoire resterait inférieur au seuil de référence pendant toute la période de projection. Cependant, le pays reste vulnérable à certains chocs, comme l'indique l'analyse de sensibilité.

60. **Compte tenu de ce qui précède, les services de l'IDA et du FMI recommandent que les administrateurs des deux institutions décident que la Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE.**

V. THEMES DE DISCUSSION

61. **Les administrateurs jugeront peut-être utile d'examiner les questions suivantes :**

- **Point d'achèvement :** les administrateurs conviennent-ils que la Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée?
- **Aide PPTE :** les services du FMI recommandent que le montant révisé de l'aide PPTE de 3 109,3 millions de dollars EU en VA de fin 2007 soit fourni à la Côte d'Ivoire. Les administrateurs souscrivent-ils à cette recommandation?
- **Aide complémentaire :** les administrateurs conviennent-ils que la Côte d'Ivoire ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier d'une aide complémentaire exceptionnelle au point d'achèvement?

APPENDICE 1 — COTE D’IVOIRE : ACCORDS RECENTS DE REECHELONNEMENT DE LA DETTE¹

1. Cette annexe fournit une vue d’ensemble des accords de rééchelonnement, avec un accent particulier sur les années 2009 et 2010 pendant lesquelles le Club de Paris et le Club de Londres sont allés au-delà des mécanismes traditionnels de réduction de la dette.

Paris Club

2. **En mai 2009, les créanciers membres du Club de Paris ont convenu avec le gouvernement de la Côte d’Ivoire d’accorder un allègement de dette aux conditions de Cologne, incluant, à titre exceptionnel, la dette contractée après la date butoir (1er juillet 1983), la dette à court terme et les intérêts moratoires.** La dernière année (avril 2011–mars 2012) de l’accord de 2009 n’est pas entrée en application en raison de la crise politique en Côte d’Ivoire et du déraillement ultérieur du programme appuyé par l’accord FEC de 2009.

- *Les paiements au titre de la dette contractée avant la date butoir* qui arrivent à échéance pendant la période de consolidation (1er avril 2009–31 mars 2012) ont été rééchelonnés aux conditions de Cologne.
- *Les arriérés relatifs à la dette contractée avant la date butoir* en mars 2009 ont été rééchelonnés aux conditions de Naples.
- *Les paiements au titre de la dette contractée après la date butoir* qui arrivent à échéance pendant la période de consolidation ont été différés et seront payables en sept versements sur la période 2012–18.
- *Les arriérés relatifs à la dette contractée après la date butoir et la dette à court terme* ont été différés et sont payables sur une base croissante pendant la période septembre 2009–mars 2017.
- *Les intérêts moratoires* sur la consolidation et le report ont été capitalisés (différés) et sont payables en sept versements sur la période 2012–18. Les paiements d’intérêts sur les intérêts moratoires différés (capitalisés) sont exigibles à compter de septembre 2009.

3. **En novembre 2011, les créanciers membres du Club de Paris ont convenu avec le gouvernement de la Côte d’Ivoire d’accorder un allègement de dette aux conditions de Cologne, incluant, à titre exceptionnel, la dette contractée après la date butoir (1er juillet 1983), la dette à court terme et les intérêts moratoires.**

- *Les paiements au titre de la dette contractée avant la date butoir* qui arrivent à échéance pendant la période de consolidation (1er juillet 2011–30 juin 2014) ont été rééchelonnés aux conditions de Cologne.
- *Les arriérés relatifs à la dette contractée avant la date butoir* fin juin 2011 ont été rééchelonnés aux conditions de Cologne.
- *Les paiements au titre de la dette contractée après la date butoir* qui arrivent à échéance pendant la période de consolidation ont été différés et sont payables sur une base croissante pendant la période mars 2012–septembre 2021.

¹ Voir aussi Annexe 1 de <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=23033.0> (document sur le point de décision PPTE).

- *Les arriérés relatifs à la dette contractée après la date butoir et la dette à court terme* ont été différés et sont payables sur une base croissante pendant la période mars 2012– mars 2019.
- *Les intérêts moratoires* sur les paiements rééchelonnés et différés et les arriérés qui arrivent à échéance pendant la période de consolidation ont été capitalisés et différés, et sont payables en sept versements sur la période 2015–21. Les paiements d'intérêts sur les intérêts moratoires différés (capitalisés) sont exigibles à compter de mars 2012.

Club de Londres (voir aussi Annexe 1 du document sur le point de décision PPTE : <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=23033.0>).

4. **En septembre 2009, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a signé un accord préliminaire sur la restructuration de la dette privée avec le Comité de coordination des détenteurs d'obligations Brady.** L'opération a été menée avec succès en avril 2010. La restructuration reposait sur trois éléments principaux : une décote de 20 % sur l'encours de la dette estimée au 31 décembre 2009, ce qui représente une remise de dette de 287 milliards de francs CFA, et l'émission par la Côte d'Ivoire d'un nouveau titre (« Eurobond 2032 ») pour les créances restantes (80 % de l'encours) arrivant à échéance dans 23 ans, y compris une période de grâce de six ans, avec un faible taux d'intérêt fixe de 2,5 % par an pendant la période de grâce et qui augmente progressivement par la suite jusqu'à 5,75 % par an à long terme.

APPENDICE 2 — Côte d'Ivoire : CAPACITE DE GESTION DE LA DETTE

1. En Côte d'Ivoire, la responsabilité de la gestion de la dette intérieure et extérieure incombe à la Direction de la dette du Ministère de l'économie et des finances (MEF) est responsable.
2. Le MEF est investi du pouvoir légal de contracter des emprunts au nom de l'État. Le Ministre signe tous les accords de prêts extérieurs et autorise par décret tous les emprunts intérieurs. Les textes de la BCEAO, la banque centrale régionale, définissent les procédures d'adjudication des bons et obligations du Trésor émis sur le marché intérieur et les transactions y relatives, tandis que le Ministre autorise par décret l'émission de titres d'État par syndication. C'est aussi par décret présidentiel pris en Conseil des ministres qu'est autorisée l'émission de garanties.
3. La Direction de la dette exerce toutes les activités ayant trait à la gestion de la dette extérieure et fixe le calendrier d'emprunts annuel à mettre en pratique par la BCEAO sur le marché régional de la dette en francs CFA. La structure de la Direction de la dette a été modifiée en février 2012. Elle inclut une division chargée des négociations de prêts, une division responsable des transactions sur prêts (décaissements et paiements), une division chargée de la gestion des données et une autre de leur analyse. Elle comporte en outre un nouveau département d'audit interne, qui n'est pas encore tout à fait opérationnel.
4. Conformément à une directive de l'UEMOA, un nouveau Comité national de la dette publique (CNDP), présidé par le Ministre de l'économie et des finances, assure la coordination des décisions de financement avec le programme de développement du gouvernement. Le CNDP est également chargé d'établir, sur une base annuelle, des stratégies de gestion de la dette et des analyses de viabilité de la dette. Ce Comité a été créé par décret en décembre 2011 et a tenu sa première réunion en avril 2012.
5. Jusqu'à présent, la Direction de la dette publique ne définit de stratégie de gestion de la dette ni ne procède régulièrement à des analyses de viabilité de la dette. Les décisions d'emprunt sont guidées par les exigences de concessionnalité définies dans le programme appuyé par la FEC et par les critères de convergence de l'UEMOA, qui fixent des plafonds à la dette totale en pourcentage du PIB et des limites au déficit budgétaire.
6. Si les procédures relatives aux emprunts intérieurs sous la forme de bons et obligations mis en adjudication par la BCEAO sont clairement établies, celles qui ont trait aux emprunts extérieurs, bien que connues par les services de la Direction de la dette, ne sont pas codifiées. Il existe un manuel général de procédures, qui précise les opérations à effectuer par les diverses divisions de la Direction.
7. Toutes les données sur la dette publique sont sauvegardées dans le système DMFAS, version 5.3. Les données sont mises à jour lors de chaque transaction et sont immédiatement disponibles. Le DMFAS est utilisé en outre pour initier les paiements de la dette extérieure,

tandis que les transactions sur dette intérieure sont effectuées par la BCEAO. L'accès au DMFAS est contrôlé par un mot de passe, qui sécurise des droits d'accès exclusifs. Les informations contenues dans la base de données sur la dette sont sauvegardées tous les jours, avec copies conservées dans un serveur local et un serveur à l'étranger. Il n'y a pas pour le moment de plan antisinistre.

8. La Direction de la dette prépare et publie sur le site Internet du Trésor des données sur le stock de la dette intérieure et extérieure, les paiements exigibles, les paiements effectués et les décaissements reçus dans le trimestre. Ces données sont publiées conformément aux conditions de déclenchement du point d'achèvement concernant la gestion de la dette. En outre, la Direction commencera à publier un bulletin trimestriel sur la dette en 2012.

9. La Direction de la dette est dotée d'effectifs suffisants, munis d'une solide formation leur permettant d'exercer avec efficacité les activités de base en matière de gestion de la dette. Les services de la Direction ont suivi des cours de formation sur l'analyse de viabilité de la dette et la gestion de la dette offerts par la Banque mondiale et le FMI. Les autorités entendent définir tous les ans une stratégie de gestion de la dette et ont demandé à bénéficier d'une assistance technique du FMI et de la Banque mondiale dans ce domaine.

APPENDICE 3 — Côte d'Ivoire : ANALYSE CONJOINTE BANQUE MONDIALE-FMI DE LA VIABILITE DE LA DETTE¹

L'analyse de viabilité de la dette (AVD-PFR) montre que la Côte d'Ivoire est exposée à un risque modéré de surendettement. Après allègement intégral de la dette au titre de l'Initiative PPTE, de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE, tous les indicateurs de la dette extérieure restent au-dessous de leurs seuils indicatifs pendant toute la période de projection. Cependant, le pays demeure vulnérable à certains chocs macroéconomiques, surtout jusqu'au milieu de la période de projection. L'inclusion de la dette intérieure accroît quelque peu les indicateurs du poids de la dette, mais ne modifie pas l'évaluation globale.

A. Introduction

1. **La présente analyse (AVD-PFR) est fondée sur le cadre de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faible revenu (PFR).** Elle présente le sentier d'évolution prévu des indicateurs de la dette extérieure et de la dette du secteur public de la Côte d'Ivoire et donne une évaluation du risque de surendettement extérieur du pays. L'AVD-PFR et l'analyse de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE (AAD-PPTE) reposent sur les mêmes hypothèses macroéconomiques dans le scénario de référence mais diffèrent du point de vue méthodologique. L'AVD-PFR compare l'évolution, au cours de la période de projection, des indicateurs du poids de la dette aux seuils indicatifs, qui dépendent des politiques mises en œuvre. Par contre, dans l'AAD-PPTE, les indicateurs historiques de la dette sont comparés à des seuils uniformes aux fins du calcul du montant d'allègement de la dette auquel la Côte d'Ivoire est admissible au titre de l'initiative PPTE. En outre, les résultats de l'AVD-PFR diffèrent de ceux de l'AAD-PPTE en raison des différences méthodologiques quant à la définition des taux d'actualisation et des taux de change utilisés.

2. **La dernière AVD-PFR³ pour la Côte d'Ivoire, qui a été établie en novembre 2011, a révélé que la Côte d'Ivoire était en situation de surendettement.⁴** À cette date, certains arriérés accumulés envers un certain nombre de créanciers durant la crise postélectorale n'étaient toujours pas payés. Les résultats ci-après correspondent à ceux du scénario alternatif d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE, de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE dans l'AVD-PFR de novembre 2011.

¹ Cette AVD a été conjointement préparée par les services du FMI et de la Banque Mondiale, en collaboration avec les autorités ivoiriennes. L'exercice budgétaire de la Côte d'Ivoire va de janvier à décembre.

² Pour le seuil applicable aux pays où l'environnement de politique économique est faible, voir <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2012/011212.pdf>

³ La dernière AVD figure ici : <http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=25372.0>

⁴ Les AVD présentées dans ce document sont fondées sur le cadre d'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu (PFR). Selon l'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA), la Côte d'Ivoire est considérée comme un pays peu performant, avec une note moyenne de 2,72 sur la période 2008–10, et ce sont les seuils indicatifs pour les pays de cette catégorie qui sont utilisés dans l'AVD. Voir "Debt Sustainability in Low-Income Countries: Proposal for an Operational Framework and Policy Implications" (<http://www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/020304.htm> and IDA/SECM2004/0035, 2/3/04) et "Debt Sustainability in Low-Income Countries: Further Considerations on an Operational Framework, Policy Implications" <http://www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/091004.htm>, ainsi que IDA/SECM2004/0629, 9/10/04) et "A Review of Some Aspects of the Low-Income Country Debt Sustainability Framework" (<http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2009/080509a.pdf>), ainsi que "Staff Guidance Note on the Application of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries" (<http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2010/012210.pdf>).

3. **La dynamique de la dette de la Côte d'Ivoire s'est améliorée en raison de sa restructuration, qui est traitée à la section III et à l'appendice 1 du présent rapport.**

B. Hypothèses de référence

4. **Les hypothèses de l'AVD-PFR sont à peu près conformes aux projections de l'AAD-PPTE (encadré 1 ci-dessus) et à celles de l'AVD-PFR de novembre 2011.** Il y a toutefois deux différences : 1) L'AVD-PFR et l'AAD prévoient un sentier d'investissement plus ambitieux à moyen terme que la dernière AVD-PFR, du fait des résultats supérieurs aux prévisions de l'économie ivoirienne en 2011 et au début de 2012. Aussi les projections concernant le sentier de croissance et les besoins de financement sont-elles aussi plus élevées que dans l'AVD-PFR de novembre 2011. Les nouveaux besoins de financement seront essentiellement couverts par des emprunts plus importants aux conditions du marché⁵; ii) l'AAD repose sur l'hypothèse que les créances de la France au titre de l'APD après la date butoir, d'un montant de 2,3 milliards d'euros, seront annulées, tandis qu'il est supposé dans l'AVD-PFR que ces créances seront converties en contrat de désendettement et développement (C2D) sur 15 ans.

5. **Les effets de la crise postélectorale allant en s'atténuant, l'inflation devrait tomber de 4,9 % en 2011 à 2,5 % dans le moyen terme et rester au-dessous de l'objectif de 3 % de l'UEMOA dans le long terme.** Ces projections témoignent de la solidité de la politique monétaire menée au niveau régional et des efforts déployés par les autorités pour réduire les marges commerciales sur les produits essentiels.

6. **Le scénario de référence tient compte de l'allègement intégral de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTE et de l'allègement de la dette au titre de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE, comme dans l'AAD-PPTE.**

7. **Les investissements directs étrangers (IDE) devraient s'accroître rapidement dans le moyen terme** et graduellement dans le long terme. Après l'allègement au point d'achèvement de l'initiative PPTE, le service de la dette devrait augmenter à moyen terme avant de se situer à un niveau plus bas à long terme. La hausse initiale du service de la dette est due en partie au retour des paiements du service de la dette à des niveaux plus normaux, notamment le début des paiements au titre du C2D⁶, l'accroissement du profil du service de la dette sur les euro-obligations et le remboursement d'arriérés, après le traitement exceptionnel que la Côte d'Ivoire a obtenu du Club de Paris ces dernières années et l'accumulation d'arriérés de service de la dette envers les créanciers commerciaux.

⁵ L'élément don des nouveaux emprunts devient négatif à long terme (graphique 1.a), car le taux d'intérêt sur les emprunts aux conditions du marché (8 %) est plus élevé que le taux d'actualisation (4 %), et l'échéance ainsi que la période de grâce (6 ans et 1 an, respectivement), sont plus courtes que celles dont sont assortis les emprunts concessionnels.

⁶ Dans le cadre du C2D, il y a reprofilage des créances existantes au titre du service de la dette, dont les remboursements sont affectés à des dépenses de développement.

C. Analyse de viabilité de la dette extérieure

Scénario de référence

8. **Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire restent au-dessous de leurs seuils indicatifs respectifs pendant toute la période de projection** (tableau 1a, graphique 1). Le ratio de la valeur actualisée (VA) de la dette contractée et garantie par l'État (DCGE) par rapport au PIB baisse pendant la période de projection et demeure au-dessous du seuil. Le ratio VA de la DCGE par rapport aux exportations reste lui aussi au-dessous de son seuil indicatif durant toute la période de projection, du fait des projections d'allègement de la dette et de croissance des exportations.

9. **Les ratios du service de la dette demeurent au-dessous de leurs seuils indicatifs pendant la période de projection.** Cependant, ils devraient augmenter dans le moyen terme par rapport à leur niveau actuel, qui est exceptionnellement bas, et baisser ensuite avant de se stabiliser à leurs niveaux à long terme. Le ratio service de la dette/recettes est relativement proche de son seuil à moyen terme, signe qu'une gestion prudente de la dette serait d'une importance cruciale, même après l'allègement de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTTE. La dynamique du ratio du service de la dette reflète principalement i) la fin de l'allègement exceptionnel du service de la dette accordé par les créanciers du Club de Paris et le début des paiements intégraux au titre du service de la dette qui subsiste après l'allègement au point d'achèvement⁷; ii) l'accroissement du profil du service de la dette sur les euro-obligations, qui commence à augmenter en 2012 et continuera à le faire pendant plusieurs années; et iii) le remboursement d'arriérés.

Autres scénarios et tests de résistance

10. **Les perspectives d'endettement extérieur de la Côte d'Ivoire sont exposées à de fortes vulnérabilités, surtout jusqu'au milieu de la période de projection** (tableau 1b, graphique 1). Étant donné l'impact des distorsions de la tendance causées par le conflit civil en Côte d'Ivoire, l'analyse de sensibilité est fondée sur des moyennes régionales et des écarts types pour tous les indicateurs pertinents. Les tests de sensibilité font apparaître de hauts niveaux d'endettement et de service de la dette par rapport au scénario de référence, et le ratio service de la dette/recettes est près de dépasser brièvement son seuil indicatif dans le scénario alternatif, où les variables clés sont fixées à leur moyenne historique pendant toute la période de projection. Ils révèlent en outre que la Côte d'Ivoire est fort vulnérable à un

⁷ Soit 2,3 milliards d'euros de dette envers la France au titre de l'APD après la date butoir, qui sera convertie en contrat de désendettement et de développement, et 350 millions d'euros au titre d'un prêt d'urgence reçu en 2011 de la France.

ensemble hypothétique de chocs d'un demi-écart type sur la croissance du PIB réel, les exportations, le déflateur du PIB et les flux nets non générateurs d'endettement; sous l'effet de ce choc, les ratios VA de la dette/PIB, VA de la dette/recettes et service de la dette/recettes se situeraient, au milieu de la période de projection, à un niveau plus élevé de 6, 31 et 5 points de pourcentage, respectivement, que celui du scénario de référence. Les ratios VA de la dette/PIB et service de la dette/recettes dépasseraient leurs seuils indicatifs sous ce choc. Le ratio VA de la dette/exportations est très sensible au recours à de nouveaux emprunts assortis de conditions moins favorables, et le ratio service de la dette/exportations, à une baisse de la croissance des exportations, à un recul des flux nets non générateurs d'endettement et à une combinaison de chocs.

11. À la lumière des résultats du scénario de référence et des autres scénarios, ainsi que des tests de résistance, les services de l'IDA et du FMI concluent que la Côte d'Ivoire est exposée à un risque de surendettement modéré (graphique 3).

Cependant, l'amélioration par le pays de son environnement de politique économique dans le moyen terme pourrait entraîner un assouplissement des seuils indicatifs et une évaluation plus favorable de la viabilité de la dette.

D. Viabilité de la dette du secteur public

Scénario de référence

12. Si la dette publique intérieure est incluse dans l'analyse, il y a légère détérioration de la situation d'endettement de la Côte d'Ivoire (tableau 2a, graphique 2). Cependant, les ratios de la dette publique baisseraient à long terme par suite de l'amélioration prévue des perspectives macroéconomiques. Dans le scénario de référence, la VA de la dette publique totale baisserait progressivement de 65,9 % du PIB en 2012 à 30,7 % du PIB à la fin de la période de projection (32,8 % du PIB en moyenne). Le service de la dette totale s'accroîtrait pendant toute la période de projection, en grande partie sous l'effet de la tendance du service de la dette extérieure décrite ci-dessus.

Autres scénarios et tests de résistance

13. La dynamique de la dette publique est vulnérable aux chocs (tableau 2b, graphique 2)⁸. Les indicateurs de la dette publique sont le plus sensibles aux hypothèses concernant la croissance du PIB. Si celle-ci était inférieure d'un écart type par rapport à sa moyenne historique, les ratios VA de la dette totale/PIB, VA de la dette totale/recettes et service de la dette totale/recettes seraient supérieurs à leur niveau de référence de 43, 190 et 20 points de pourcentage, respectivement, au milieu de la période de projection. Bien qu'ils pourraient ne pas être pertinents pour la Côte d'Ivoire dans l'avenir, les scénarios fondés sur les valeurs historiques soulignent la nécessité de favoriser des conditions propices à une croissance soutenue.

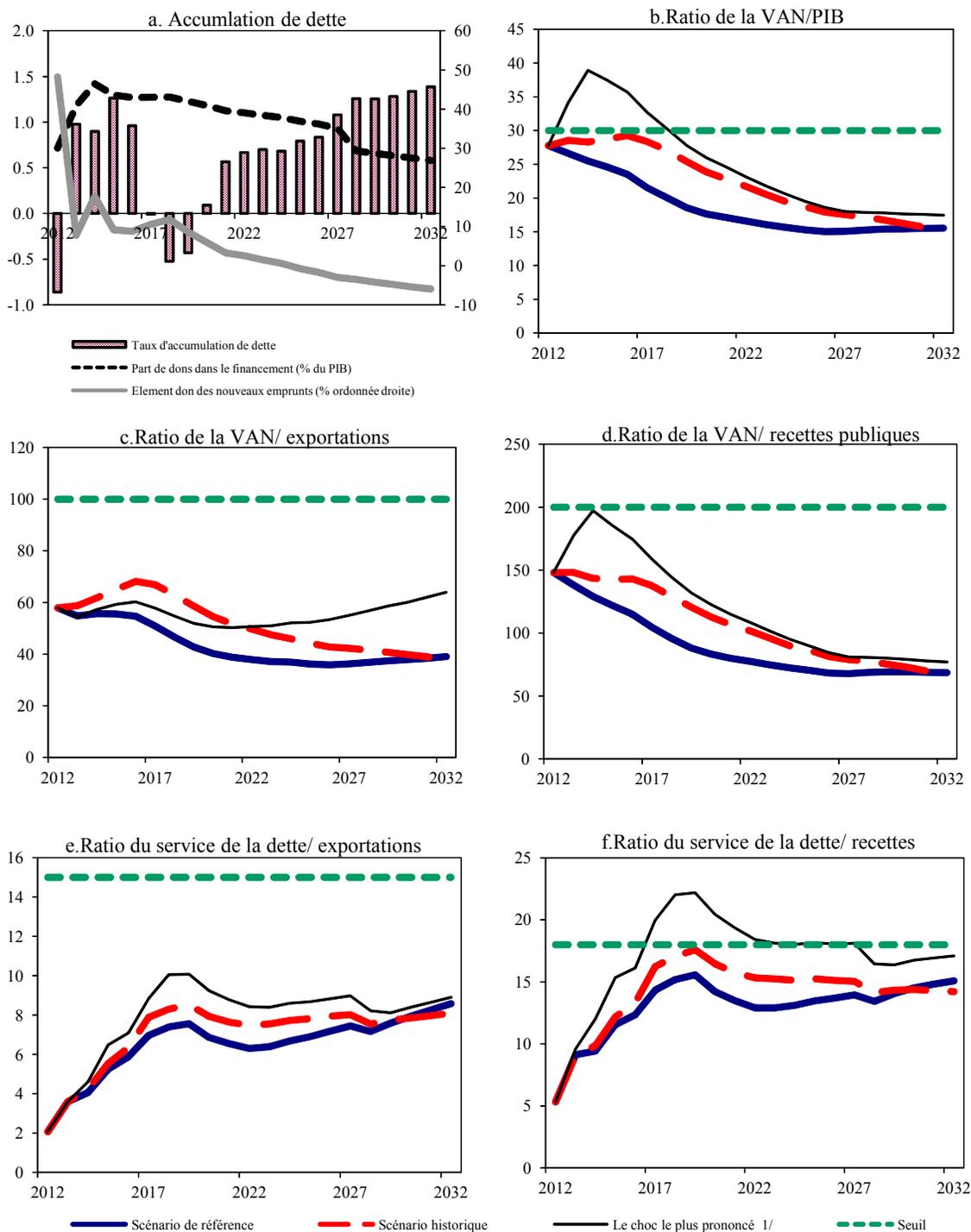
⁸ Le test de résistance relatif au solde budgétaire primaire fixe est fondé sur sa valeur de 2012; celle de 2011 n'a pas pu être utilisée car de nombreux facteurs temporaires ont joué cette année-là (crise postélectorale et niveau record des prix du cacao, en particulier).

E. Conclusion

14. La présente AVD-PFR montre que la Côte d'Ivoire serait exposée à un risque de surendettement modéré après l'allègement au point d'achèvement de l'initiative PPTE. Ce résultat est comparable à l'état de «surendettement» révélé par l'AVD-PFR de novembre 2011. Dans le scénario de référence actuel, l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE améliore sensiblement les indicateurs de la dette extérieure pendant la période de projection. Tous les indicateurs de la charge de la dette restent au-dessous des seuils dépendant des politiques mises en œuvre pendant toute la période de projection, en dépit de la hausse initiale des ratios du service de la dette avant leur stabilisation à long terme. Les scénarios alternatifs et tests paramétrés révèlent la vulnérabilité des perspectives d'endettement extérieur du pays, car la plupart des indicateurs se rapprochent de leurs seuils ou les dépassent dans ces scénarios. L'inclusion de la dette intérieure entraîne une dégradation modérée des perspectives d'endettement, mais ne modifie pas l'évaluation du risque de surendettement de la Côte d'Ivoire.

15. **Une position d'endettement extérieur soutenable peut être maintenue par de bonnes politiques macroéconomiques et une gestion prudente de la dette.** L'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE, de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE fournit dans une grande mesure à la Côte d'Ivoire la marge de manœuvre nécessaire pour accéder à des financements non concessionnels, ce qui la rend plus à même de répondre à ses gros besoins d'investissement public et améliore ses perspectives de croissance. Cependant, une croissance soutenue, des résultats solides en matière d'exportations et de recettes budgétaires et une gestion prudente de la dette sont essentiels au maintien de la dette à un niveau soutenable. Cela est d'autant plus important que le ratio service de la dette/recettes est appelé à augmenter rapidement et à se situer à un niveau relativement proche de son seuil indicatif dans le moyen terme. En outre, la hausse du ratio service de la dette/recettes souligne la nécessité d'améliorer la mobilisation des recettes et de réduire la vulnérabilité de celles-ci aux prix des produits de base par une diversification des exportations. Les scénarios alternatifs et tests de résistance viennent confirmer ces conclusions, ainsi que la nécessité d'éviter des positions d'endettement défavorables.

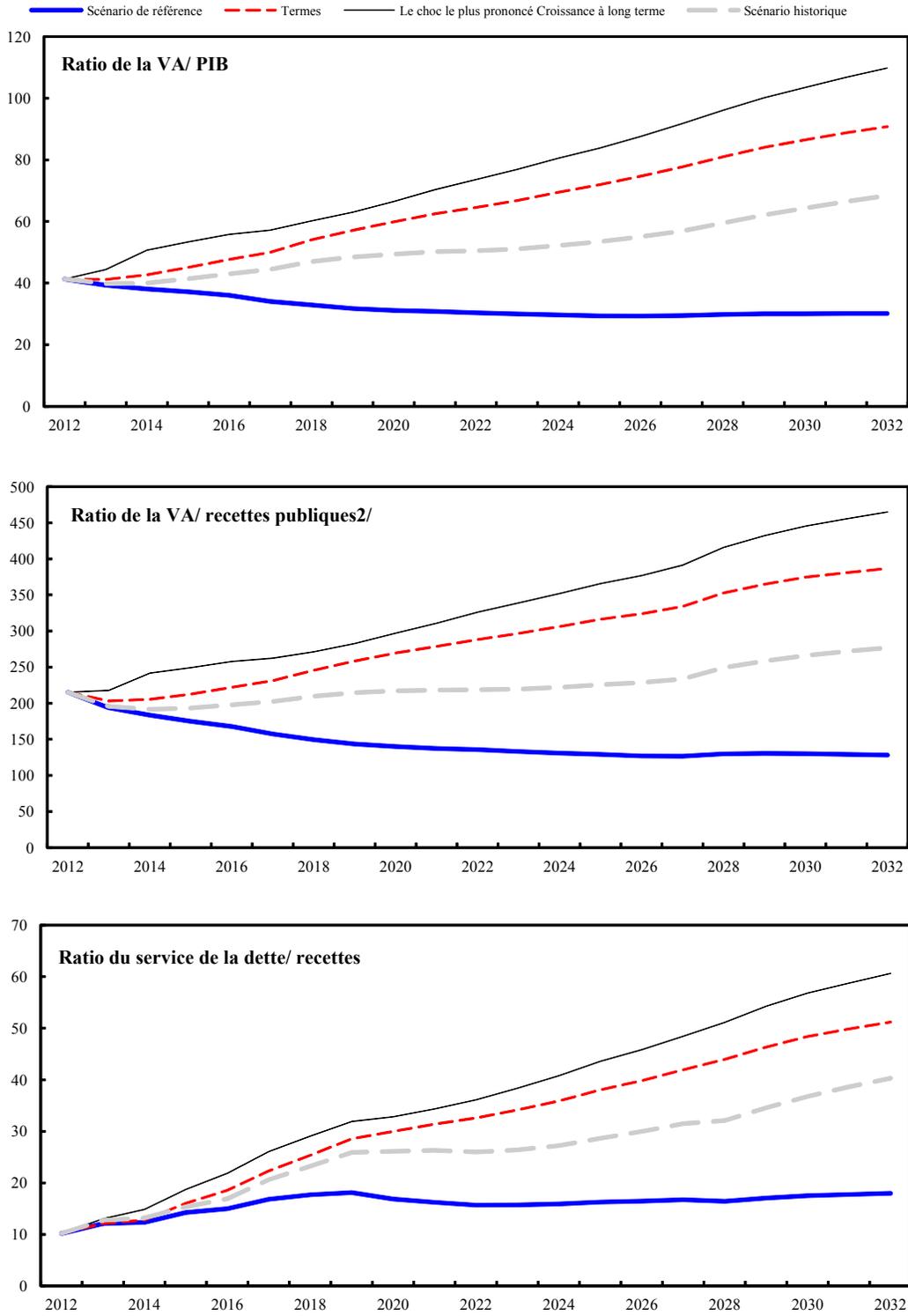
Graphique 1. Côte d'Ivoire: Indicateurs d' Endettement Extérieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2012-2032 1/



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Combinaison; dans le graphique b., celui du choc Termes; dans le graphique c., celui du choc Combinaison; dans le graphique d., celui du choc Flux non-créateurs de dette et dans le graphique e., celui du choc Combinaison

Graphique 2.Côte d'Ivoire: Indicateurs d'Endettement Public Générés par les Scénarios Alternatifs, 2012-2032 1/



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Table 1a. Côte d'Ivoire: Cadre de la Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de base, 2009-2032 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne 0 Historique 0	Ecart-type 0	Projections						2012-2017		2018-2032	
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne	2022	2032	Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	81.2	76.7	79.3			50.0	46.8	44.1	41.6	38.9	35.6			26.4	18.6
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	53.9	50.6	54.7			26.9	25.8	25.0	24.3	23.3	21.6			17.3	16.1
Variation de la dette extérieure	-8.2	-4.6	2.6			-29.3	-3.2	-2.7	-2.5	-2.7	-3.3			-1.4	-0.5
Flux créateurs de dette identifiés	-4.4	-4.2	-11.3			-5.4	-2.5	-1.8	-2.0	-2.2	-1.7			-0.2	0.5
Déficit du compte courant hors intérêts	-9.0	-2.8	-8.8	-6.0	2.8	1.3	1.2	2.5	2.9	3.5	3.9			5.2	6.0
Déficit de la balance des biens et services	-11.8	-7.3	-12.2			-3.6	-3.1	-1.6	-1.0	-0.4	-0.3			-1.2	-5.6
Exportations	50.9	51.2	51.2			48.0	48.6	45.8	44.3	42.9	42.4			43.7	39.8
Importations	39.0	43.9	39.0			44.4	45.5	44.2	43.2	42.5	42.0			42.5	34.2
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	0.4	1.8	1.2	2.3	1.1	2.3	2.2	2.1	2.0	2.0	2.3			4.4	10.3
dont : transferts officiels	-2.2	-0.8	-1.4			-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2			-0.2	-0.2
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	2.4	2.6	2.2			2.6	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9			2.0	1.3
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)	-1.7	-1.5	-1.1	-1.7	0.3	-2.2	-2.8	-3.4	-4.1	-4.9	-4.9			-5.4	-5.6
Dynamiques endogènes de la dette 2/	6.2	0.1	-1.3			-4.4	-0.8	-0.9	-0.8	-0.9	-0.7			0.0	0.1
Contribution du taux d'intérêt nominal	2.2	1.8	2.3			1.7	2.1	1.9	1.8	1.7	1.7			1.3	1.0
Contribution de la croissance du PIB réel	-3.5	-1.9	3.5			-6.2	-2.9	-2.8	-2.7	-2.6	-2.4			-1.3	-0.9
Contribution des variations de prix et des taux de change	7.5	0.3	-7.1		
Résiduel (3-4) 3/	-3.7	-0.4	13.9			-23.9	-0.7	-0.9	-0.5	-0.5	-1.6			-1.3	-1.0
dont : financement exceptionnel	-5.3	-2.6	-0.3			-21.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	75.9			50.8	47.6	44.7	42.0	39.3	35.7			25.9	18.4
En pourcentage des exportations	148.3			105.9	98.0	97.6	95.0	91.5	84.3			59.3	46.2
VA de la dette extérieure PPG	51.4			27.8	26.7	25.6	24.7	23.7	21.7			16.8	15.9
En pourcentage des exportations	100.4			57.9	54.9	55.8	55.9	55.1	51.3			38.4	39.9
En pourcentage des recettes budgétaires	344.6			148.1	138.6	129.7	122.5	115.8	105.5			78.7	70.2
Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)	-4.0	-0.2	5.8			1.3	2.8	3.6	4.5	4.5	5.5			4.5	6.4
Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)	4.8	3.6	5.7			2.1	3.6	4.1	5.3	5.9	7.0			6.3	8.6
Ratio du service de la dette PPG / recettes budgétaires (en pourcentage)	13.0	9.6	19.5			5.3	9.1	9.4	11.5	12.4	14.3			12.9	15.1
Besoins de financement brut (en Milliards de dollars EU)	-1.8	0.0	-0.7			0.9	0.9	1.2	1.2	1.1	1.4			1.7	3.5
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	-0.8	1.8	-11.4			30.5	4.4	5.2	5.4	6.2	7.3			6.7	6.5
Hypothèses clés macroéconomiques															
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	3.7	2.4	-4.7	0.6	2.5	8.1	6.2	6.5	6.6	6.7	6.7	6.8	5.0	5.0	5.0
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	-7.8	-0.3	10.1	8.3	8.3	-3.2	2.0	1.4	1.9	1.9	2.1	1.0	2.1	3.4	1.9
Taux d'intérêt effectif (en pourcent)5/	2.4	2.3	3.1	3.4	1.1	2.3	4.4	4.4	4.6	4.5	4.6	4.1	5.0	5.8	5.2
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	-0.1	2.6	4.9	11.2	9.7	-1.8	9.7	1.8	5.0	5.4	7.5	4.6	6.3	7.1	6.6
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	-9.4	14.8	-6.8	10.9	12.1	19.0	11.1	5.0	6.1	6.9	7.8	9.3	5.6	5.5	5.5
Elément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	47.4	4.8	15.2	6.3	5.9	7.8	14.6	-0.7	-9.6	-3.0
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	18.9	19.2	14.9			18.7	19.2	19.7	20.2	20.4	20.6			21.4	22.7
Apports d'aide (en Milliards de dollars EU) 6/	0.1	0.1	0.1			0.2	0.4	0.5	0.6	0.6	0.6			0.8	1.1
dont : les dons	0.1	0.1	0.1			0.1	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4			0.5	0.8
dont : les prêts concessionnels	0.0	0.0	0.0			0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2			0.2	0.2
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 7/			0.7	1.1	1.4	1.2	1.2	1.2			1.0	0.4
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 7/			68.4	38.5	42.5	31.0	32.0	36.7			26.9	9.7
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (en Milliards de dollars EU)	22.5	23.0	24.1			25.2	27.3	29.5	32.0	34.8	38.0			50.7	104.8
Croissance du PIB nominal en dollars EU	-4.3	2.1	4.9			4.6	8.3	8.0	8.6	8.8	8.9	7.9	7.3	8.6	7.0
VA de la dette extérieure PPG (en Milliards de dollars EU)	11.7			7.0	7.3	7.5	7.9	8.2	8.2			8.5	16.7
(VAAt-VAI-1)/PIBt-1 (en pourcent)			-19.5	1.0	0.9	1.3	1.0	0.0	-2.5	0.7	1.4	0.8
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Milliards de dollars EU)	-0.6	-0.6	-0.6			-0.6	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.9			-2.3	-11.0
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	52.7			28.5	27.3	26.2	25.3	24.2	22.3			17.6	17.8
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	105.6			61.1	57.7	58.7	58.7	58.0	54.4			43.0	54.3
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	6.0			2.2	3.8	4.3	5.5	6.2	7.4			7.0	11.7

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$ multiplié par les ratios de dette antérieurs, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

7/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

Table 1b. Côte d'Ivoire: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2012-2032
(En pourcentage)

	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
Ratio de la VAN/PIB								
Scénario de Référence	28	27	26	25	24	22	17	16
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	28	29	28	29	29	29	22	15
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	28	26	26	26	26	24	22	25
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	28	28	28	27	25	23	17	17
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	28	31	33	32	31	28	20	16
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	28	28	28	27	26	24	18	17
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	28	32	37	35	34	31	22	16
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	28	34	39	38	36	33	23	18
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	28	37	36	34	33	30	22	22
Ratio de la VAN/ exportations								
Scénario de Référence	58	55	56	56	55	51	38	40
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	58	59	62	65	69	67	50	39
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	58	54	57	59	60	58	51	64
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	58	54	55	55	54	50	36	38
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	58	68	79	78	77	72	50	44
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	58	54	55	55	54	50	36	38
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	58	66	80	80	79	73	50	41
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	58	69	76	76	75	70	48	40
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	58	54	55	55	54	50	36	38
Ratio de la VAN/ recettes publiques								
Scénario de Référence	148	139	130	123	116	106	79	70
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	148	149	144	143	144	139	103	68
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	148	137	133	130	127	119	104	112
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	148	144	140	131	124	112	81	74
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	148	159	169	159	150	136	94	71
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	148	146	143	135	127	115	83	76
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	148	166	186	175	165	151	103	72
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	148	178	198	186	176	160	110	79
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	148	195	181	170	160	145	105	95

Table 1b. Côte d'Ivoire: Analyse de Sensibilité pour les indicateurs fondamentaux de la dette publique et publiquement garantie, 2012-2032(suite)
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations								
Scénario de Référence	2	4	4	5	6	7	6	9
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	2	4	4	6	6	8	7	8
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	2	4	4	5	5	6	5	14
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	2	4	4	5	6	7	6	8
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	2	4	5	7	7	9	8	9
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	2	4	4	5	6	7	6	8
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	2	4	5	6	7	9	8	9
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	2	4	5	6	7	9	8	9
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	2	4	4	5	6	7	6	8
Ratio du service de la dette/ recettes publiques								
Scénario de Référence	5	9	9	12	12	14	13	15
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	5	9	10	12	13	16	15	14
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	5	9	9	10	11	12	11	24
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	5	10	10	13	13	15	14	16
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	5	9	10	13	14	17	16	15
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	5	10	11	13	14	16	14	16
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	5	9	11	14	15	18	17	16
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	5	10	12	15	16	20	18	17
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	5	13	13	16	17	20	18	21
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-15

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2

Table 2a. Côte d'Ivoire: Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scenarior de Base, 2009-2032
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation					Projections			
	2009	2010	2011			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-17 Moyenne	2022	2032
Dette du secteur public 1/	66.5	66.4	69.3			40.5	38.5	37.6	36.8	35.8	34.0		31.1	30.7
dont la part libellée en devises	53.9	50.6	54.7			26.9	25.8	25.0	24.3	23.3	21.6		17.3	16.1
Variation de la dette du secteur public	-8.8	0.0	2.8			-28.8	-1.9	-0.9	-0.8	-1.0	-1.8		-0.3	-0.1
Flux créateurs de dette identifiés	-7.6	-1.0	4.2			-23.6	0.2	-0.4	-1.3	-1.6	-2.2		0.2	-0.2
Déficit primaire	0.6	1.3	2.5	0.3	1.1	3.3	1.7	0.9	0.2	-0.1	-0.8	0.9	0.8	0.5
Recettes et dons	19.5	19.7	15.2			19.2	20.3	20.8	21.2	21.5	21.6		22.4	23.5
dont : dons	0.6	0.5	0.3			0.4	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0		1.0	0.8
Dépenses primaires (hors intérêt)	20.1	21.0	17.7			22.5	21.9	21.7	21.4	21.3	20.8		23.2	24.0
Dynamiques endogènes de la dette	-2.9	0.4	1.9			-5.6	-1.5	-1.4	-1.5	-1.5	-1.4		-0.6	-0.8
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-3.4	-1.9	3.8			-4.9	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4		-0.2	-0.2
dont: contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.7	-0.4	0.5			0.3	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9		1.3	1.2
dont: contribution du taux de croissance réel du PIB	-2.7	-1.6	3.3			-5.2	-2.4	-2.4	-2.3	-2.3	-2.2		-1.5	-1.5
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.5	2.3	-1.9			-0.7	-0.1	0.0	-0.1	0.0	-0.1	
Autres flux créateurs de dette identifiés	-5.3	-2.6	-0.3			-21.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recettes de privatisation (négatives)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de dette (PPTE et autres allègements)	-5.3	-2.6	-0.3			-21.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (spécifier, ex: recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, incluant des variations d'actif	-1.2	0.9	-1.3			-5.2	-2.1	-0.5	0.5	0.6	0.4		-0.5	0.1
Autres Indicateurs de Soutenabilité														
VAN de la dette du secteur public	65.9			41.3	39.4	38.2	37.3	36.2	34.2		30.6	30.5
dont : la part libellée en devises	51.4			27.8	26.7	25.6	24.7	23.7	21.7		16.8	15.9
dont : la dette extérieure	51.4			27.8	26.7	25.6	24.7	23.7	21.7		16.8	15.9
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)
Besoin de financement brut 2/	3.6	4.2	6.8			5.3	4.1	3.5	3.2	3.1	2.8		4.3	4.7
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en pourcentage)	433.6			215.4	194.1	184.1	175.9	168.6	158.1		136.7	129.8
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en pourcentage)	442.0			220.2	204.5	193.7	184.9	177.2	166.0		143.3	134.4
dont : la dette extérieure 3/	344.6			148.1	138.6	129.7	122.5	115.8	105.5		78.7	70.2
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons (en pourcentage)/4	15.6	14.6	28.0			10.2	12.1	12.3	14.2	15.0	16.8		15.7	18.0
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons (en pourcentage)/4	16.1	15.0	28.5			10.4	12.7	13.0	15.0	15.7	17.7		16.4	18.6
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	9.4	1.4	-0.3			32.1	3.6	1.9	1.0	0.9	1.0		1.2	0.6
Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcent)	3.7	2.4	-4.7	0.6	2.5	8.1	6.2	6.5	6.6	6.7	6.7	6.8	5.0	5.0
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	1.0	0.8	1.9	1.8	0.5	0.9	3.4	3.5	3.7	3.7	3.9	3.2	4.6	5.9
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	3.0	2.9	0.0	0.7	1.8	2.5	3.6	4.1	4.0	4.0	3.8	3.7	3.7	2.5
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	0.9	4.4	-3.6	-1.5	7.9	-1.4
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	0.0	1.9	5.0	3.3	2.4	2.4	1.9	1.7	1.9	1.9	2.1	2.0	2.1	3.4
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB, en pourcent)	0.1	0.1	-0.2	0.0	0.1	0.4	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	47.4	4.8	15.2	6.3	5.9	7.8	14.6	-0.7	-9.6

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Le secteur public inclut le gouvernement central et quelques entreprises publiques.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

Table 2b. Côte d'Ivoire: Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique 2012-2032

	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	41	39	38	37	36	34	31	30
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	41	40	40	42	43	45	51	69
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	41	41	43	45	48	50	65	91
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	41	40	39	39	38	37	39	61
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	41	44	51	54	56	57	74	110
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	41	39	38	37	36	34	31	31
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	41	41	42	45	47	48	61	92
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	41	51	50	48	47	45	42	48
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	41	51	49	48	47	44	41	40
Ratio de la VA/ recettes publiques2/								
Scénario de Référence	215	194	184	176	169	158	137	130
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	215	196	192	194	199	204	221	280
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	215	203	206	213	223	232	289	388
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	215	196	188	182	177	170	174	257
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	215	218	242	250	259	263	327	467
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	215	192	185	177	169	159	137	130
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	215	201	203	209	216	219	270	388
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	215	252	239	227	218	206	189	203
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	215	250	237	227	218	205	182	169
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	10	12	12	14	15	17	16	18
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	10	13	13	15	17	21	26	40
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	10	12	13	16	19	22	33	51
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	10	12	12	15	16	18	19	33
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	10	13	15	19	22	26	36	61
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	10	12	12	14	15	17	16	18
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	10	13	14	15	17	21	29	50
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	10	14	16	19	21	24	27	37
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	10	12	15	21	21	22	22	24

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

**APPENDICE 4 — Côte d’IVOIRE : INVESTISSEMENTS PUBLICS, CROISSANCE
ET VIABILITE DE LA DETTE EN Côte d’IVOIRE¹**

1. Dans le présent appendice sont résumés les résultats préliminaires de l’application à l’économie ivoirienne d’un modèle d’équilibre général dynamique qui analyse les liens entre l’investissement public, la croissance économique et la viabilité de la dette. Le but du modèle est de compléter le cadre d’analyse standard de la viabilité de la dette établi par le FMI et la Banque Mondiale et de fournir des orientations préliminaires sur la possibilité d’accroître l’investissement public au moyen d’emprunts provenant de diverses sources. C’est un modèle d’équilibre général dynamique pour une économie ouverte à deux secteurs, élaboré par Buffie et al. (2012), avec trois types de dette publique (dette extérieure concessionnelle, dette extérieure aux conditions du marché et dette intérieure), qui essaie de saisir certaines des caractéristiques d’un pays à faible revenu type. Il le fait, par exemple, en tenant compte de l’importance des dons et des transferts de fonds des travailleurs, en introduisant un accès imparfait aux marchés de capitaux internationaux et en incorporant les consommateurs qui vivent au jour le jour, n’épargnent pas et cela permettant donc des effets non ricardiens. Voir Buffie et al. (2012) pour de plus amples détails¹.

- Il s’agit ici d’un modèle d’analyse à long terme, qui n’inclut donc pas les rigidités monétaires ou nominales.
- Dans ce modèle, le capital public (infrastructure) entre dans la fonction de production à la fois pour les biens échangeables et non échangeables. La mesure dans laquelle l’investissement public produit des biens d’infrastructure additionnels dépend du paramètre représentant l’efficacité de l’investissement.
- Le gouvernement effectue des dépenses courantes, réalise des investissements dans l’infrastructure et assure le service de la dette. Il perçoit des recettes provenant d’un impôt sur la consommation et de redevances d’utilisation des services d’infrastructure, qui sont exprimées comme une fraction fixe ou un multiple des coûts récurrents. Lorsque les dépenses dépassent les recettes, la différence est financée par diverses sources décrites ci-après.
- Le modèle permet la comparaison des conséquences d’un éventail d’options de financement. Les prêts concessionnels des créanciers officiels, les prêts intérieurs et les dons des donateurs sont considérés comme étant déterminés de façon exogène et sont donc fixes. Le modèle peut simuler les emprunts extérieurs non concessionnels des gouvernements. Par ailleurs, les gouvernements peuvent modifier la politique fiscale et les redevances d’utilisation dans le modèle. La charge fiscale est une variable cruciale et les changements du rythme et de l’ampleur de l’ajustement

¹ Il convient de souligner que le modèle présenté dans cet appendice est une version possible d’un certain nombre de choix offerts pour les principaux paramètres du modèle et — plutôt que de fournir des orientations définitives — représente une opportunité de dialogue technique entre les autorités et les services du FMI et de l’IDA.

budgétaire (c'est-à-dire augmentation de la charge fiscale) auquel il faudra tôt ou tard procéder pour accroître l'investissement sont importants pour déterminer le sentier d'endettement qui en résultera.

2. **La principale leçon du modèle est la nécessité de prendre en considération les interactions dynamiques de l'investissement public, de la croissance, des coûts récurrents et de la politique budgétaire.** En plus du service de la dette, le gouvernement doit prendre en compte/payer l'amortissement du capital public s'il cherche à assurer un accroissement soutenu du capital public. Par conséquent, même lorsqu'un investissement a un taux de rendement élevé, il ne couvre pas nécessairement tous les frais encourus, du point de vue des autorités budgétaires, si les taux d'imposition et les redevances d'utilisation sont faibles et si c'est surtout le secteur privé qui en tire initialement des avantages. Il peut en outre y avoir un problème budgétaire temporaire si les avantages de l'investissement public ne se concrétisent pas avant que la dette ne devienne exigible.

3. **Nous analysons deux scénarios : dans le premier, nous examinons les conséquences macroéconomiques d'une augmentation sensible de l'investissement et, dans le second, nous cherchons à déterminer les effets économiques d'une expansion plus ambitieuse de l'investissement.** Dans le scénario d'accroissement de l'investissement public, la valeur de ce dernier, qui est au départ de 3,0 % du PIB, atteint 6,0 % en trois ans et culmine à 7,2 % à la dixième année avant de tomber à 4 %. Dans le scénario de forte expansion de l'investissement public, celui-ci passe à 9,6 % du PIB en 9 ans et reste par la suite à ce niveau². Dans chaque scénario, nous procédons à une simulation par un calibrage de référence et un calibrage optimiste des paramètres techniques. Dans le calibrage optimiste, nous donnons à certains paramètres clés des valeurs plus favorables à la croissance, comme présenté au tableau 1, et nous introduisons une amélioration de la productivité de 5 % dans le secteur des biens échangés comme dans celui des biens non échangés, pour rendre compte des améliorations potentielles de l'environnement économique ivoirien qui sont censés résulter de réformes structurelles réussies.

4. **Les paramètres et ratios essentiels du modèle ont été calibrés de manière à correspondre aux données disponibles pour l'économie ivoirienne³.** Nous utilisons les informations propres à la Côte d'Ivoire pour calibrer les taux d'amortissement, le ratio non-épargnants/épargnants et un paramètre de technologie essentiel pour la production de capital public. Pour ce qui est du taux d'amortissement, nous le fixons à 4 %, taux que

² Le choix de ce sentier d'investissement public est fondé sur le haut sentier de croissance retenu par les autorités dans le Programme de développement national. Leur vision de la Côte d'Ivoire en tant que pays émergent d'ici à 2020 inclut un niveau d'investissement public sensiblement plus élevé à moyen et à long terme pour soutenir une forte croissance économique.

³ Nous sommes reconnaissants aux autorités ivoiriennes de nous avoir fourni les données qui ont servi à calibrer certains des paramètres clés.

l'Institut national de la statistique de la Côte d'Ivoire utilise pour calculer les stocks de capital. Pour calibrer le ratio non-épargnants/épargnants dans l'économie, nous prenons la part de la population ivoirienne qui a des comptes en banque (épargnants), obtenue de la Direction nationale de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO); cette part était de 15 % en 2010, soit un ratio non-épargnants/épargnants de 5,6. Comme pour les paramètres de la fonction de production, nous utilisons les données sur la part des dépenses d'investissement public qui est affectée aux importations; durant la période 2002–09, la part des dépenses d'investissement public affectée aux intrants importés a été en moyenne de 40 %. D'autres conditions initiales essentielles, notamment le stock de dette et les dons, sont calibrées pour correspondre aux valeurs post-point d'achèvement de l'initiative PPTE. Lorsque des estimations propres à la Côte d'Ivoire n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé les moyennes des estimations des paramètres pour les pays à faible revenu. Il s'agit de trois paramètres cruciaux : le rendement des investissements dans l'infrastructure, fixé à 30 % dans le calibrage de référence, sur la base d'études sur les investissements dans l'infrastructure en Afrique⁴; les redevances d'utilisation qui, dans le calibrage de référence, sont supposées couvrir 50 % des coûts récurrents des projets d'infrastructure⁵; et l'efficacité de l'investissement public, fixée à 50 % dans le scénario de référence, sur la base des estimations de Pritchett (2000) pour l'Afrique subsaharienne. Une efficacité de 50 % implique que chaque dollar de l'investissement public réalisé par le gouvernement donne lieu à 50 centimes de capital public « effectif ». Cette valeur est semblable à l'estimation de l'efficacité de l'investissement public fondée sur l'indice de gestion des investissements publics (Public Investment Management Index -- PIMI) élaboré par Dabla-Norris et al. (2011). Le PIMI se compose d'indicateurs de la qualité de la valorisation, de la sélection, de la gestion et de l'évaluation des projets d'investissement public⁶.

Tableau 1: Calibrage des paramètres clés

	De base	Optimiste
Efficacité des investissements (%)	50	60
Rentabilité des infrastructures (%)	30	40
Collecte des frais d'utilisation (%)	50	60

Source: Estimations des fonctionnaires du FMI.

⁴ Le rendement des investissements dans l'infrastructure est le produit marginal net du capital public (produit marginal du capital public net de l'amortissement). Il existe une très grande incertitude quant au rendement moyen des investissements dans l'infrastructure en Afrique subsaharienne. Nous suivons les macro-estimations de Dalgaard and Hansen (2005), qui se situent à la borne supérieure du spectre de rendements (entre 15 % et 30 %). Cependant, des chiffres supérieurs à 30 % ont été mis en avant dans la littérature économique et les travaux de politique économique. Parmi les exemples à citer figurent le processus d'accroissement des investissements décrit dans l'encadré 4.1 de Barkbu et al. (2008) et dans Gupta, Powell, and Yang (2006).

⁵ Cela correspond à l'estimation moyenne pour les pays subsahariens présentée dans Briceno-Garmendia et al. (2008).

⁶ Pour la Côte d'Ivoire, le PIMI est de 0,46. Il importe de noter qu'il n'y a pas de relation directe entre le PIMI (qui est une mesure relative) et le paramètre d'efficacité examiné dans le modèle.

5. **Dans chaque simulation, nous supposons que le gouvernement a un accès limité à des recettes fiscales/budgétaires additionnelles pour financer l'augmentation de l'investissement.** Face aux tensions budgétaires, les recettes fiscales/publiques sont portées de façon échelonnée de 18 % à 19 % du PIB sur 5 ans et plafonnées ensuite à ce niveau⁷. En plus des dons disponibles, des emprunts intérieurs et des financements concessionnels extérieurs, le gouvernement a recours à des emprunts extérieurs assortis de conditions non concessionnelles pour financer tout déficit budgétaire restant. *Le but de ces scénarios est d'évaluer les compromis associés aux deux sentiers d'investissement public et de déterminer les conditions dans lesquelles un accroissement de l'investissement public pourrait donner lieu à une croissance plus forte, ainsi que les conséquences qui en résultent pour la viabilité de la dette.*

6. **Dans le premier scénario, l'augmentation sensible de l'investissement accélère la croissance du PIB et engendre des investissements privés importants tout en maintenant la dette à un niveau soutenable.** Le graphique 1 montre que, dans le scénario de référence, la croissance du PIB culmine à 6 % et l'investissement privé s'accroît, atteignant 11 % du PIB à long terme. Dans le scénario de calibrage alternatif, qui repose sur l'hypothèse d'une plus grande efficacité, la croissance du PIB culminerait à 9,7 % pour se replier ensuite à 7 % dans le long terme, et l'investissement privé dépasserait 25 % du PIB à moyen terme. Le déficit extérieur courant monterait à environ 9 % du PIB avant de baisser graduellement à moyen terme, et le déficit budgétaire resterait à 4 % du PIB à moyen terme. Bien que le stock de la dette extérieure et celui de la dette publique totale s'accroissent aussi bien dans le scénario de référence que dans les autres scénarios, ils demeurent tous deux à un niveau soutenable. Dans le scénario de référence, la dette publique extérieure et la dette publique totale culminent à 65 % et 80 % du PIB, respectivement, mais retombent ensuite à 63% et 78 %, respectivement. Ces niveaux d'endettement deviennent beaucoup plus faibles dans le scénario de calibrage alternatif, lorsque les conditions structurelles sont meilleures, la dette extérieure totale et la dette publique totale tombant à 37 % et 50 % du PIB, respectivement. En conséquence, avec des réformes structurelles réussies en matière de gestion des investissements publics, de recouvrement des recettes et de la productivité, une augmentation modérée de l'investissement public pourrait conduire à une croissance plus forte et porter l'investissement privé à un niveau plus élevé, et les avantages de la croissance aideraient à maintenir la dette publique à un niveau soutenable.

7. **Les résultats du second scénario montrent qu'une expansion plus ambitieuse de l'investissement peut donner lieu à une croissance qui est seulement un peu plus vigoureuse, surtout dans des conditions structurelles améliorées, mais il pourrait en résulter une accumulation insoutenable de la dette.** Dans ce scénario, sous l'effet de

⁷ Dans tous les scénarios, nous supposons que les dépenses courantes (nettes des recettes non liées à l'impôt sur la consommation dans le modèle) restent inchangées. En conséquence, l'ajustement budgétaire nécessaire porte entièrement sur les recettes fiscales/publiques.

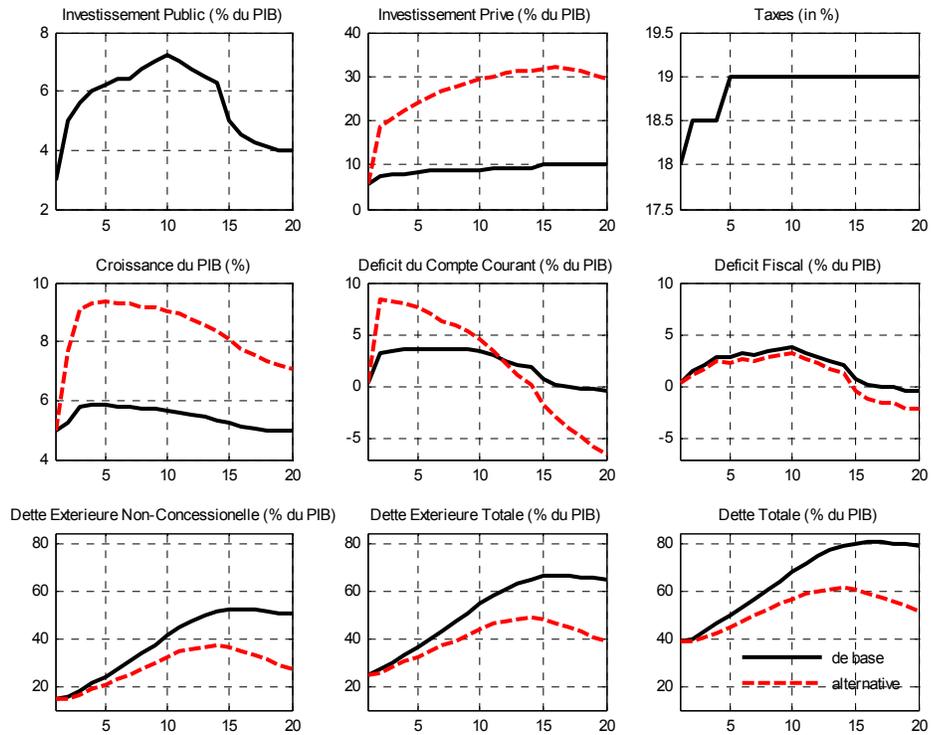
l'expansion plus forte de l'investissement, la croissance du PIB culminerait à 6,6 % à moyen terme dans le scénario de référence et à 11% dans le scénario de calibrage alternatif (graphique 2). En outre, l'élan donné à l'investissement privé est plus fort, ce dernier atteignant 25 % du PIB à moyen terme. Face à une telle expansion de l'investissement, la Côte d'Ivoire serait confrontée à des déficits extérieurs courants de l'ordre de 12 % du PIB, ainsi qu'à des déficits budgétaires persistants à moyen et à long terme. En dépit des avantages procurés par une croissance plus vigoureuse, une expansion de l'investissement public de cet ordre entraînerait des difficultés à assurer la viabilité de la dette, même si l'on prend des paramètres indiquant une amélioration des conditions structurelles (succès des réformes structurelles de la gestion des investissements publics, du recouvrement des recettes et de la productivité)⁸. Dans ce scénario de calibrage alternatif, la dette extérieure totale et la dette publique totale atteignent 85 % et 100 % du PIB, respectivement, à un horizon de 20 ans.

8. Cette simulation modélisée de la viabilité de la dette en Côte d'Ivoire met en lumière les possibilités d'assurer une croissance économique plus forte et une dynamique soutenable de la dette dans des conditions spécifiques, ainsi que les risques d'une dynamique défavorable de la dette à moyen et à long terme⁹. Dans l'ensemble, les résultats de l'analyse révèlent que, en dépit des avantages qu'elle offre en matière de croissance, une expansion massive et soutenue de l'investissement public entraînerait probablement des difficultés à assurer la viabilité de la dette, même dans des conditions structurelles améliorées. Les résultats font apparaître en outre qu'il importe de procéder en même temps à des réformes structurelles rapides et réussies dans certains domaines essentiels (parmi lesquels l'efficacité de l'investissement public, la capacité de recouvrer davantage de recettes, le rendement de l'investissement public et la productivité du secteur des biens échangés aussi bien que de celui des biens non échangés) et à un accroissement modéré de l'investissement public tout en maintenant la dette à un niveau soutenable. Ces actions conjuguées stimuleraient l'investissement privé, ce qui donnerait lieu à une croissance plus forte tout en préservant la viabilité de la dette.

⁸ Il convient de noter que, même en cas de très grande efficacité de l'investissement public (90 %), des perceptions de redevances d'utilisation permettant de recouvrer 90 % des coûts récurrents et un taux de rendement plus élevé des investissements dans l'infrastructure, la viabilité de la dette n'est pas assurée. Cependant, si nous prenons comme hypothèse des conditions de financement différentes, sous la forme de dons et de prêts concessionnels en plus grand nombre, le scénario de forte expansion de l'investissement pourrait déboucher sur la viabilité de la dette. Les profils des dons et prêts concessionnels utilisés dans cette analyse sont fondés sur les estimations des dons et prêts concessionnels auxquels la Côte d'Ivoire pourrait avoir accès. Enfin, un changement de la trajectoire de l'expansion de l'investissement public par un abaissement graduel du niveau faisant suite au sommet pourrait lui aussi réduire l'accumulation de la dette, même dans les conditions de financement actuelles.

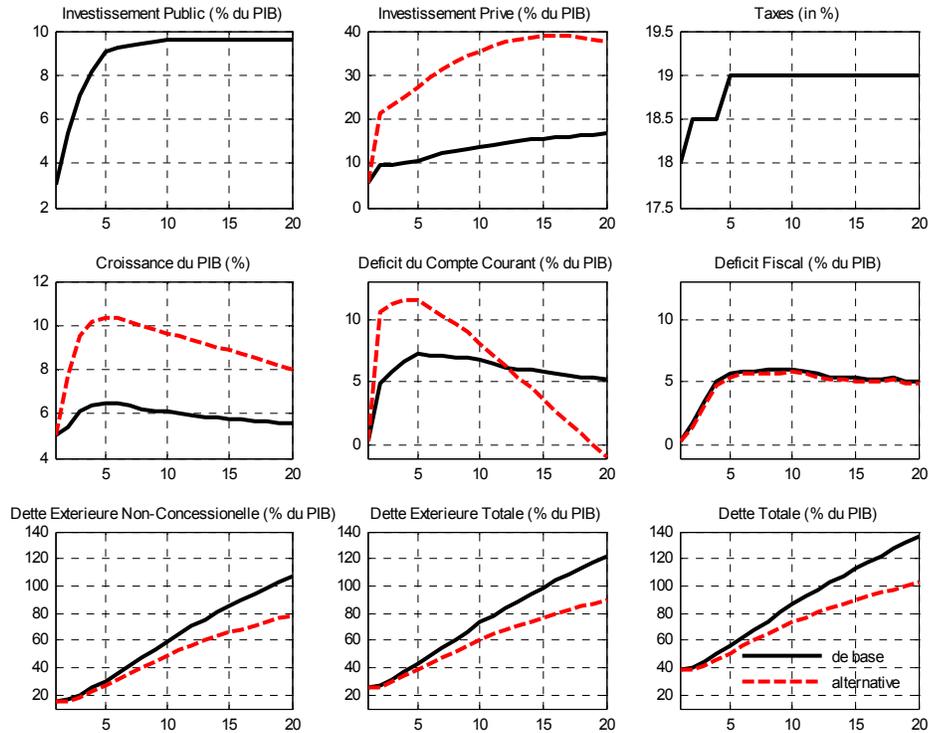
⁹ Il importe de ne pas oublier que les conclusions tirées de l'application du modèle sont sensibles à l'ensemble d'hypothèses retenu. En conséquence, la prudence s'impose dans l'utilisation des résultats du modèle.

Figure 1. Côte d'Ivoire : Simulations du model basées sur un accroissement modéré des investissements publics: Calibrage de base contre calibrage optimiste



Source: Estimations des fonctionnaires du FMI.

Figure 2. Côte d'Ivoire : Simulations du model basées sur un accroissement accéléré des investissement publics: Calibrage de base contre calibrage optimiste

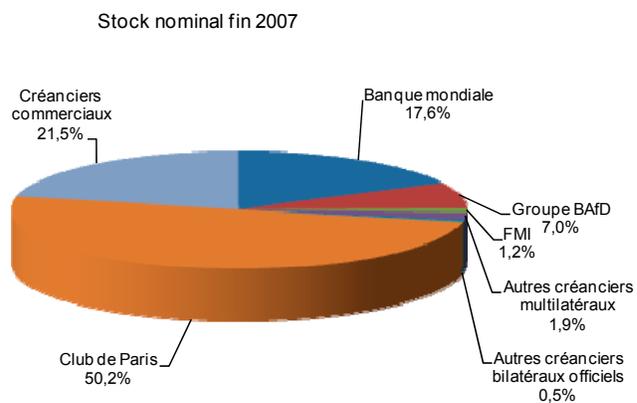


Source: Estimations des fonctionnaires du FMI.

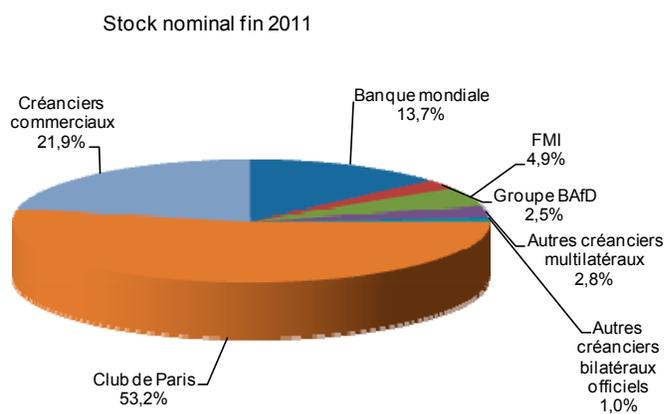
Bibliographie

- Andrle, M., David, A. C., Espinoza, R., Mills, M. and Zanna, L. F. (2012) “As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo”, IMF mimeo, April.
- Barkbu, B., C. Beddies, and M. Le Manchec (2008) “The Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries” IMF Occasional Paper, No. 266.
- Briceno-Garmendia, C.; Smits, K. and Foster, V. (2008) “Financing Public Infrastructure in Sub-Saharan Africa: Patterns and Emerging Issues” AICD Background Paper 15, World Bank, Washington, DC.
- Buffie, E.; Berg, A.; Pattillo, C.; Portillo, R.; and Zanna, L. F. (2012) “Public Investment, Growth and Debt Sustainability: Putting Together the Pieces”, IMF mimeo, May.
- Dabla-Norris, E.; Brumby, J.; Kyobe, A., Mills, Z. and Papageorgiou, C. (2011) “Investing in Public Investment: An Index of Public Investment efficiency” IMF Working Paper WP/11/37, February, Washington, DC.
- Dalgaard, C. and H. Hansen (2005) “The Return to Foreign Aid.” Discussion Paper No. 05-04, Institute of Economics, University of Copenhagen.
- Gupta, S., R. Powell, and Y. Yang, 2006, *Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa: A Checklist for Practitioners* (International Monetary Fund).
- Pritchett (2000) “The Tyranny of Concepts: CUDIE (Cumulated, Depreciated, Investment, Effort) is not Capital” *Journal of Economic Growth*, 5, 361-384.

Graphique A1. Côte d'Ivoire : Composition de la dette extérieure par groupe de créancier, fin-2007 et fin 2011



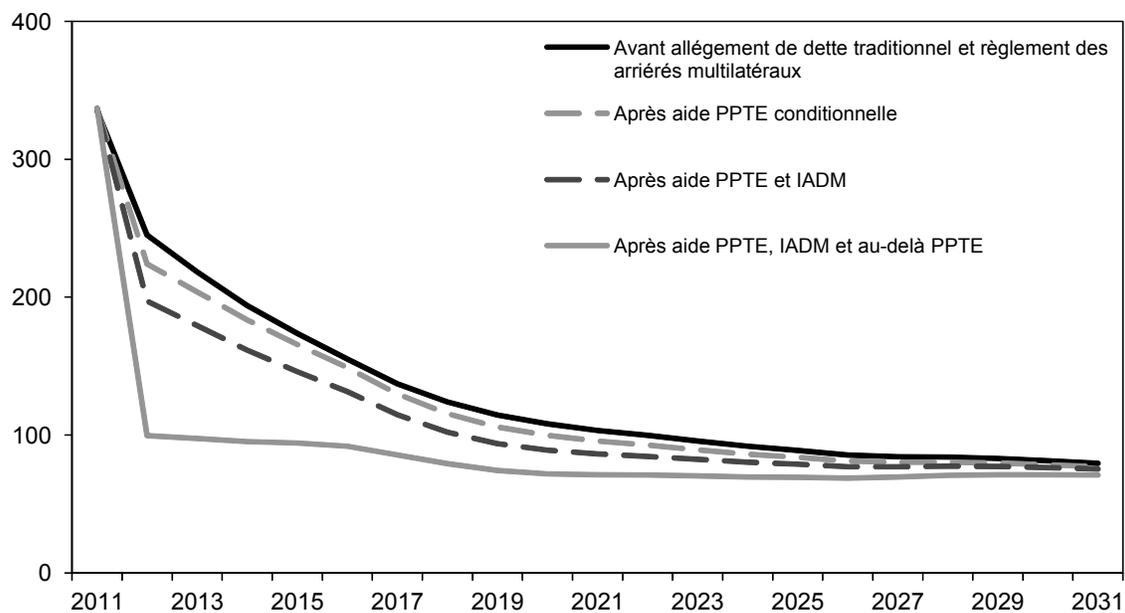
Sources : autorités ivoiriennes et estimations des services du FMI.



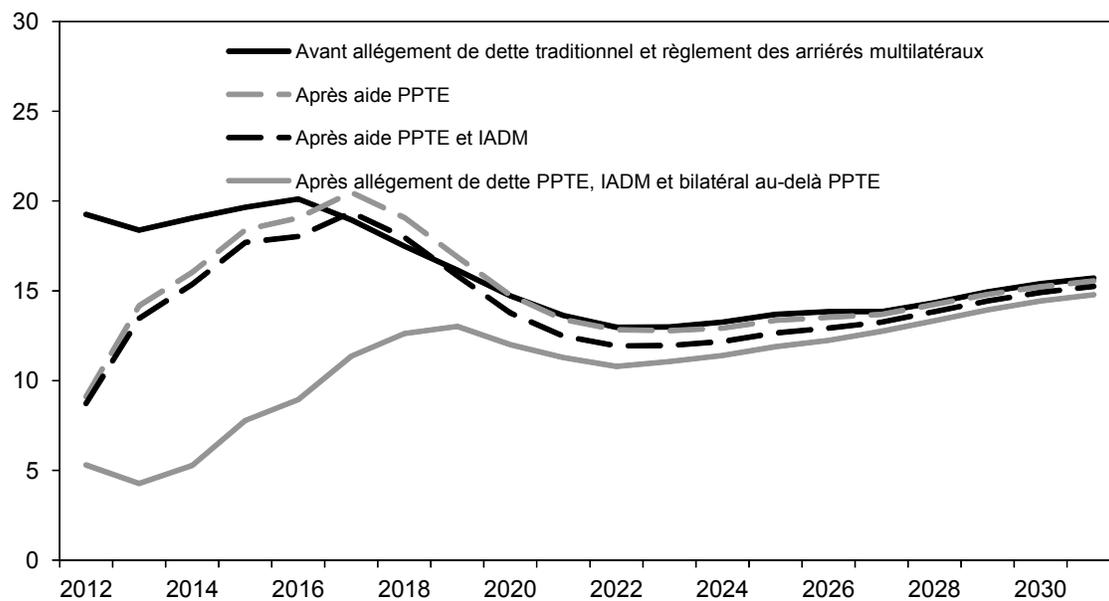
Sources : autorités ivoiriennes et estimations des services du FMI.

Graphique A2. Côte d'Ivoire : indicateurs de la dette extérieure, 2011-2031

VA de la dette/recettes
(en % des recettes)



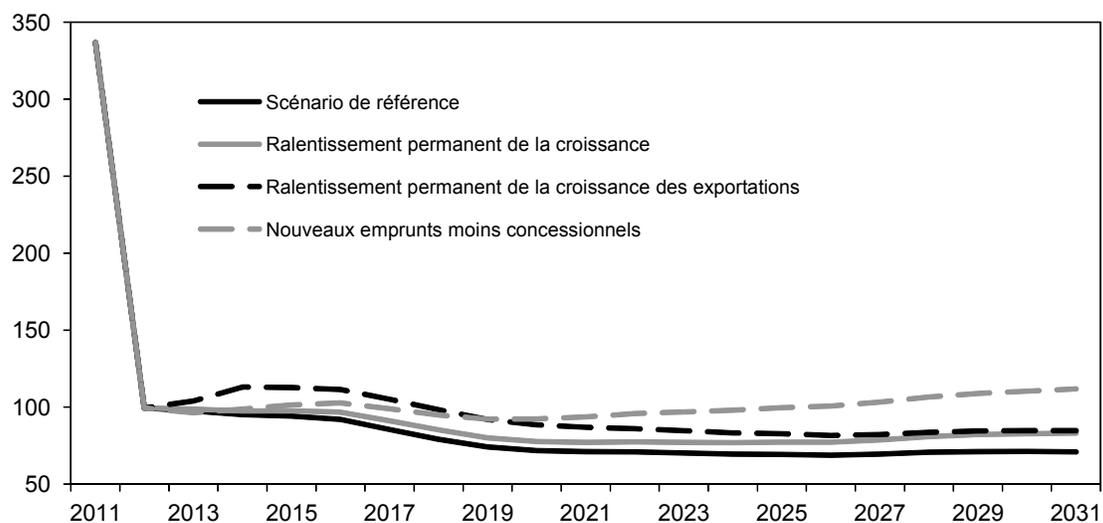
Service de la dette/recettes
(en % des recettes)



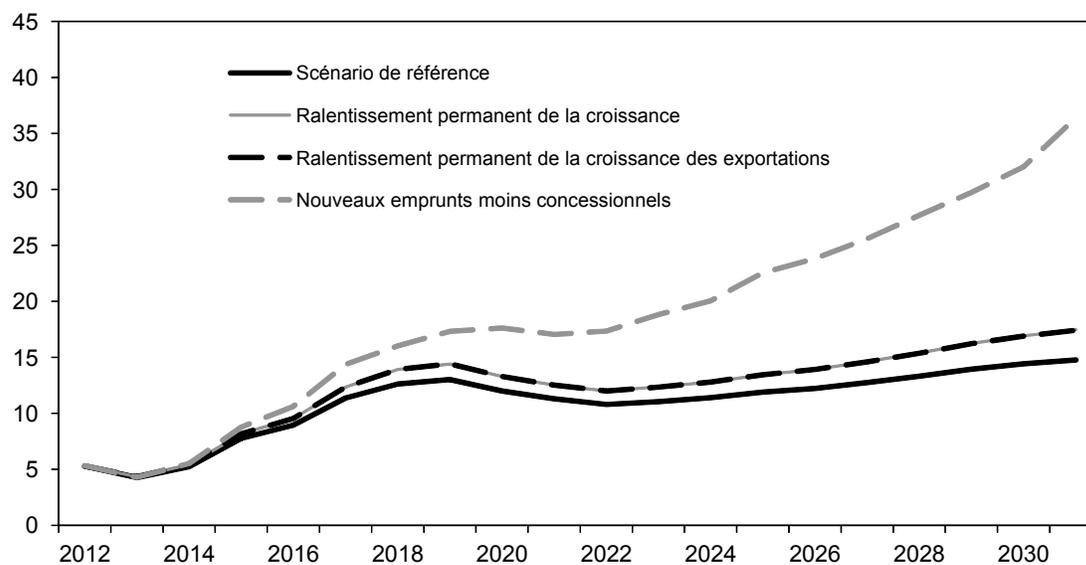
Sources : autorités ivoiriennes et estimations des services du FMI.

Graphique A3. Côte d'Ivoire : analyse de sensibilité, 2011-31

VA de la dette/recettes
(en % des recettes)



Service de la dette/Recettes
(en % des recettes)



Sources : autorités ivoiriennes et estimations des services du FMI.

Tableau A1. Côte d'Ivoire : hypothèses pour les taux d'actualisation et les taux de change fin décembre 2007 et 2011

Monnaie	Taux d'actualisation 1/ (En % par an)		Taux de change 2/ (Unité de monnaie par dollar EU)	
	Au point de décision fin décembre 2007	Au point d'achèvement fin décembre 2011	Au point de décision fin décembre 2007	Au point d'achèvement fin décembre 2011
Franc CFA	5.35	3.52	445.59	506.96
Franc suisse	3.95	2.05	1.13	0.94
Yuan chinois	5.27	3.09	7.30	6.30
Couronne danoise	5.39	3.21	5.08	5.75
Euro	5.35	3.52	0.68	0.77
Livre sterling	6.33	3.37	0.50	0.65
Yen japonais	2.47	1.63	114.00	77.72
Dinar koweïtien	5.27	3.09	0.27	0.28
Droits de tirages spéciaux	5.27	3.09	0.63	0.65
Couronne suédoise	5.31	3.27	6.41	6.89
Dollar EU	5.64	2.96	1.00	1.00

Pour mémoire :

Date-butoir Club de Paris 1er juillet 1983

Sources : OCDE, et FMI, *International Financial Statistics*.

1/ Les taux d'actualisation utilisés sont les taux de référence commerciaux moyens sur la période de six mois avant fin décembre 2007 et 2011, respectivement, c'est-à-dire la fin de la période pour laquelle des données effectives sur la dette et les recettes sont disponibles.

2/ Les taux de change sont exprimés en unités de monnaie nationale par dollar EU en fin de période.

Tableau A2. Côte d'Ivoire : encours nominal et valeur actuelle de la dette, fin décembre 2007, par groupe de créanciers

	Situation juridique								Situation de base pour le calcul de l'allègement de dette PPTE			
	Encours nominal de la dette 1/				VA de la dette 1/				VA de la dette			
	Au point de décision		Révisé au point d'achèvement		Au point de décision		Révisé au point d'achèvement		Au point de décision		Révisé au point d'achèvement	
	millions de \$	% du total	millions de \$	% du total	millions de \$	% du total	millions de \$	% du total	millions de \$	% du total	millions de \$	% du total
Totale	14,293.5	100.0	14,318.9	100.0	12,282.8	100.0	12,188.1	100.0	12,759.3	100.0	12,878.8	100.0
Multilatérale	3,973.1	27.8	3,969.5	27.7	2,948.2	24.0	2,946.6	24.2	2,948.2	23.1	2,946.6	22.9
Banque mondiale	2,523.1	17.7	2,523.8	17.6	1,708.2	13.9	1,708.9	14.0	1,708.2	13.4	1,708.9	13.3
IDA	1,970.9	13.8	1,971.6	13.8	1,160.5	9.4	1,161.2	9.5	1,160.5	9.1	1,161.2	9.0
IBRD	552.1	3.9	552.1	3.9	547.8	4.5	547.8	4.5	547.8	4.3	547.8	4.3
FMI	173.5	1.2	173.5	1.2	160.1	1.3	160.1	1.3	160.1	1.3	160.1	1.2
Groupe BAFD	1,001.1	7.0	1,001.1	7.0	847.2	6.9	847.2	7.0	847.2	6.6	847.2	6.6
BAFD	711.0	5.0	711.0	5.0	715.9	5.8	715.9	5.9	715.9	5.6	715.9	5.6
FAFD	290.2	2.0	290.2	2.0	131.3	1.1	131.3	1.1	131.3	1.0	131.3	1.0
BOAD	38.0	0.3	38.0	0.3	33.9	0.3	33.9	0.3	33.9	0.3	33.9	0.3
CEDEAO	18.6	0.1	18.6	0.1	16.4	0.1	16.4	0.1	16.4	0.1	16.4	0.1
BEI/EU	133.2	0.9	133.2	0.9	114.8	0.9	114.8	0.9	114.8	0.9	114.8	0.9
BEI	38.6	0.3	38.6	0.3	38.6	0.3	38.6	0.3	38.6	0.3	38.6	0.3
UE	94.6	0.7	94.6	0.7	76.2	0.6	76.2	0.6	76.2	0.6	76.2	0.6
BID	4.4	0.0	2.6	0.0	3.0	0.0	3.0	0.0	3.0	0.0	3.0	0.0
FIDA	14.5	0.1	14.5	0.1	8.3	0.1	8.3	0.1	8.3	0.1	8.3	0.1
OFID	14.0	0.1	14.0	0.1	10.8	0.1	10.8	0.1	10.8	0.1	10.8	0.1
BADEA	9.7	0.1	9.7	0.1	7.2	0.1	7.2	0.1	7.2	0.1	7.2	0.1
FAGACE	2.5	0.0	-	-	2.4	0.0	-	-	2.4	0.0	-	0.0
UEMOA	40.6	0.3	40.6	0.3	35.9	0.3	35.9	0.3	35.9	0.3	35.9	0.3
Bilatérale et commerciale	10,320.4	72.2	10,349.4	72.3	9,334.6	76.0	9,241.5	75.8	9,811.1	76.9	9,932.2	77.1
Bilatérale	7,246.8	50.7	7,268.4	50.8	6,407.5	52.2	6,498.1	53.3	5,508.9	43.2	5,622.6	43.7
Club de Paris	7,169.7	50.2	7,189.8	50.2	6,352.8	51.7	6,442.8	52.9	5,437.6 3/	42.6	5,550.8 3/	43.1
Après date-butoir	3,011.0	21.1	3,064.3	21.4	2,835.7	23.1	2,889.9	23.7	2,696.6	21.1	2,747.7	21.3
APD	2,829.6	19.8	2,901.7	20.3	2,654.6	21.6	2,727.9	22.4	2,518.2	19.7	2,587.9	20.1
Hors APD	181.4	1.3	162.7	1.1	181.1	1.5	162.0	1.3	178.5	1.4	159.8	1.2
APD	4,158.7	29.1	4,125.5	28.8	3,517.1	28.6	3,552.9	29.2	2,741.0	21.5	2,453.5	19.1
Hors APD	1,067.4	7.5	878.7	6.1	979.1	8.0	780.9	6.4	913.4	7.2	703.6	5.5
Non-ODA	3,091.2	21.6	3,246.8	22.7	2,538.0	20.7	2,772.0	22.7	1,827.5	14.3	1,749.8	13.6
Autriche	127.3	0.9	127.3	0.9	67.2	0.5	74.8	0.6	44.6	0.3	46.1	0.4
Belgique	313.6	2.2	313.6	2.2	220.0	1.8	228.4	1.9	108.2	0.8	108.6	0.8
Bésil	8.6	0.1	8.9	0.1	6.0	0.0	8.6	0.1	10.9	0.1	14.7	0.1
Canada	158.6	1.1	158.6	1.1	127.9	1.0	156.3	1.3	117.5	0.9	142.7	1.1
France	4,523.1	31.6	4,523.5	31.6	4,270.8	34.8	4,271.2	35.0	3,855.7	30.2	3,842.3	29.8
Allemagne	574.5	4.0	574.5	4.0	422.2	3.4	423.3	3.5	327.8	2.6	341.1	2.6
Italie	122.6	0.9	123.9	0.9	89.7	0.7	97.9	0.8	57.1	0.4	70.9	0.6
Japon	167.1	1.2	167.1	1.2	166.1	1.4	166.1	1.4	161.4	1.3	161.4	1.3
Pays-Bas	165.1	1.2	165.1	1.2	170.6	1.4	170.7	1.4	130.3	1.0	146.1	1.1
Norvège	33.4	0.2	33.4	0.2	25.9	0.2	32.1	0.3	24.3	0.2	29.7	0.2
Espagne	461.2	3.2	460.6	3.2	301.1	2.5	300.6	2.5	240.3	1.9	243.6	1.9
Suisse	4.8	0.0	10.7	0.1	4.8	0.0	10.7	0.1	4.7	0.0	10.6	0.1
Royaume-Uni	90.1	0.6	103.7	0.7	82.0	0.7	96.4	0.8	68.3	0.5	82.9	0.6
États-Unis	419.9	2.9	419.1	2.9	398.6	3.2	405.6	3.3	286.7	2.2	310.0	2.4
Autre bilatérale officielle:	77.1	0.5	78.7	0.5	54.7	0.4	55.3	0.5	71.3	0.6	71.8	0.6
Post-cutoff date	-	-	78.7	0.5	-	-	55.3	0.4	-	-	55.2	0.4
ODA	-	-	52.0	0.4	-	-	36.8	0.3	-	-	36.8	0.3
Non-ODA	-	-	26.7	0.2	-	-	18.4	0.1	-	-	18.4	0.1
Pre-cutoff date	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0
Chine	50.3	0.4	50.3	0.4	36.2	0.3	35.6	0.3	52.7 4/	0.4	52.2 4/	0.4
Inde	26.7	0.2	26.7	0.2	18.4	0.2	18.4	0.2	18.4	0.1	18.4	0.1
Koweït	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.00
Fonds saoudien	-	-	1.5	0.0	-	-	1.1	0.0	-	-	1.1	0.01
Commerciale	3,073.6	21.5	3,081.0	21.5	2,927.1	23.8	2,743.4	22.5	4,302.2	33.7	4,309.6	33.5
BNP Luxembourg	2,898.5	20.3	2,898.5	20.2	2,752.5	22.4	2,561.3	21.0	4,127.67 5/	32.4	4,127.7 5/	32.1
Hôpitaux de France	4.5	0.0	4.4	0.0	4.5	0.0	4.4	0.0	4.5	0.0	4.4	0.0
Iran Khodro Diesel	6.5	0.0	6.5	0.0	7.1	0.1	7.1	0.1	7.1	0.1	7.1	0.1
RATP	0.8	0.0	0.8	0.0	0.8	0.0	0.8	0.0	0.8	0.0	0.8	0.0
Renault Vehicule Industriel	1.6	0.0	1.7	0.0	1.6	0.0	1.7	0.0	1.6	0.0	1.7	0.0
Standard Bank	161.7	1.1	169.0	1.2	160.6	1.3	168.0	1.4	160.6	1.3	168.0	1.3

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Y compris arriérés.

2/ Y compris une opération hypothétique sur l'encours de la dette aux conditions de Naples fin 2007 et un traitement

au moins comparable de la part des autres créanciers bilatéraux officiels et commerciaux pour la dette admissible (avant date-butoir et hors APD).

3/ Augmenté du montant de l'allègement fourni au-delà de l'allègement traditionnel par le moyen de deux opérations de rééchelonnement des flux aux conditions de Lyon (réduction de 80 %).

4/ Augmenté par la VAN des prêts de 2007 annulés par la Chine conformément à la méthodologie PPTE appliquée aux autres pays.

5/ Augmenté du montant de l'allègement fourni au-delà de l'allègement traditionnel par le biais de l'accord de 1998.

Tableau A3. Côte d'Ivoire : encours nominal et valeur actuelle de la dette, fin décembre 2011, par groupe de créanciers

	Situation juridique				VA de la dette		
	Dettes nominale		VA de la dette ^{1/}		Après allègement PPTTE renforcée ^{2/}	Après allègement bilatéral supplémentaire	Après allègement bilatéral supplémentaire
	millions de \$	% du total	millions de \$	% du total	millions de \$	millions de \$	% du total
Totale	12,492.4	100.0	12,042.3	100.0	10,604.1	5,967.8	100.0
Multilatérale	2,987.7	23.9	2,328.6	19.3	2,177.6	2,177.6	36.5
Banque mondiale	1,712.9	13.7	1,315.4	10.9	1,215.5	1,215.5	20.4
IDA	1,712.9	13.7	1,315.4	10.9	1,215.5	1,215.5	20.4
BIRD	-	-	-	-	-	-	-
FMI	613.1	4.9	507.5	4.2	484.2	484.2	8.1
Groupe BAFD	312.4	2.5	206.7	1.7	206.7	206.7	3.5
BAFD	30.1	0.2	31.9	0.3	31.9	31.9	0.5
FAFD	282.3	2.3	174.9	1.5	174.9	174.9	2.9
BOAD	33.1	0.3	34.8	0.3	25.2	25.2	0.4
CEDEAO	14.4	0.1	14.4	0.1	9.1	9.1	0.2
BEI/EU	90.3	0.7	76.2	0.6	69.6	69.6	1.2
BEI	41.8	0.3	39.2	0.3	33.4	33.4	0.6
UE	42.7	0.3	36.2	0.3	36.2	36.2	0.6
BID	119.5	1.0	94.2	0.8	93.3	93.3	1.6
FIDA	20.4	0.2	15.4	0.1	12.8	12.8	0.2
OFID	22.9	0.2	20.3	0.2	20.3	20.3	0.3
BADEA	25.4	0.2	23.0	0.2	20.2	20.2	0.3
FAGACE	-	-	-	-	-	-	-
UEMOA	23.1	0.2	20.5	0.2	20.5	20.5	0.3
Bilatérale et commerciale	9,504.7	76.1	9,713.7	80.7	8,426.5	3,790.2	63.5
Bilatérale	6,775.0	54.2	6,273.1	52.1	5,257.9	621.6	10.4
Club de Paris	6,649.3	53.2	6,161.2	51.2	5,165.8	529.4	8.9
Après date-butoir	3,320.3	26.6	3,197.9	26.6
APD	2,751.6	22.0	2,640.2	21.9
Hors APD	568.7	4.6	557.7	4.6
APD	3,329.0	26.6	2,963.2	24.6
Hors APD	949.0	7.6	925.7	7.7
Non-ODA	2,380.1	19.1	2,037.5	16.9
Autriche	96.6	0.8	61.1	0.5
Belgique	267.9	2.1	231.2	1.9
Brésil	9.4	0.1	9.4	0.1
Canada	129.0	1.0	122.7	1.0
France	4,484.9	35.9	4,280.7	35.5
Allemagne	519.3	4.2	432.3	3.6
Italie	68.5	0.5	57.1	0.5
Japon	262.2	2.1	243.1	2.0
Pays-Bas	116.5	0.9	130.6	1.1
Norvège	27.5	0.2	30.4	0.3
Espagne	368.1	2.9	254.7	2.1
Suisse	14.6	0.1	14.6	0.1
Royaume-Uni	70.1	0.6	58.0	0.5
Etats-Unis	214.7	1.7	235.4	2.0
Autre bilatérale officielle:	125.7	1.0	112.0	0.9	92.1	92.1	1.5
Chine	87.8	0.7	77.0	0.6	74.3	74.3	1.2
Inde	24.9	0.2	22.7	0.2	16.8	16.8	0.3
Koweït	4.5	0.0	4.5	0.0	0.1	0.1	0.0
Fonds saoudien	8.4	0.1	7.8	0.1	0.9	0.9	0.0
Commerciale	2,729.7	21.9	3,440.6	28.6	3,168.6	3,168.6	53.1
London Club CITI Eurobond	2,419.6	19.4	3,130.5	26.0	3,071.2	3,071.2	51.5
Hôpitaux de France	2.6	0.0	2.6	0.0	2.6	2.6	0.0
Iran Khodro Diesel	5.7	0.0	5.7	0.0	1.0	1.0	0.0
RATP	0.7	0.0	0.7	0.0	0.5	0.5	0.0
Renault Vehicule Industriel	1.5	0.0	1.5	0.0	1.0	1.0	0.0
Standard Bank	299.6	2.4	299.6	2.5	92.4	92.4	1.5

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Y compris arriérés.

2/ En supposant la fourniture intégrale de l'aide PPTTE fin juin 2012.

3/ L'IDA, le FMI, la BAFD, l'UE, l'OFID et l'UEMOA ont déjà fourni un allègement de dette intégral ou partiel par le biais d'un règlement des arriérés, un rééchelonnement des prêts concessionnels ou une réduction du paiement du service de la dette. Pour ces créanciers, la situation juridique fin 2011 reflète la situation après allègement PPTTE intégral ou intérimaire. Pour les créanciers du Club de Paris, la situation fin 2011 n'inclut peut-être pas l'allègement intégral prévu dans le procès-verbal de novembre 2011.

Tableau A4. Côte d'Ivoire : aide PPTE avec un partage proportionnel des charges 1/ 2/

(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	Encours de la dette (VA) fin 2007 (A)		Encours de la dette (VA) post-PPTE (B)		Réduction de la VA de la dette envers PPTE (A-B) 3/	
	Révisé au		Révisé au		Révisé au	
	Au point de décision	point d'achèvement	Au point de décision	point d'achèvement	Au point de décision	point d'achèvement
Total	12,759.3	12,878.8	9,754.4	9,769.5	3,004.9	3,109.3
(en pourcentage des recettes)	327.0	329.6	250.0	250.0	77.0	79.6
Total	12,759.3	12,878.8	11,985.4	13,500.0	-	(621.2)
(en pourcentage des exportations)	159.7	143.1	150.0	150.0	-	(6.9)
dont :						
Dette multilatérale	2,948.2	2,946.6	2,253.9	2,235.2	694.3	711.4
Dette bilatérale	5,508.9	5,622.6	4,211.5	4,265.1	1,297.4	1,357.5
Club de Paris	5,437.6	5,550.8	4,157.0	4,210.6	1,280.6	1,340.1
Autre dette bilatérale officielle	71.3	71.8	54.5	54.5	16.8	17.3
Dette commerciale	4,302.2	4,309.6	3,289.0	3,269.2	1,013.2	1,040.5
Pour mémoire						
Facteur commun de réduction (%) 3/	23.6	24.1				
Recettes 4/	3,902	3,907.8				
Exportations	7,990.26	9,000.0				
Recettes/PIB (moyenne sur 3 ans) 5/	18.5	18.0				
Exportations/PIB (moyenne sur 3 ans) 6/	44.7	50.4				

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Le partage proportionnel des charges est décrit dans le document " HIPC Initiative: Estimated Costs and Burden-Sharing Approaches"

2/ Y compris une opération hypothétique sur l'encours de la dette aux conditions de Naples (fin décembre 2007) et un traitement comparable de la part des autres créanciers bilatéraux officiels

3/ Réduction de la VAN de chaque créancier en pourcentage de son exposition à la date de référence, fin décembre 2007 : (A-B)/A.

4/ Recettes publiques de 2007 hors dons et ajustées pour la compensation des déchets toxiques (voir encadré III du document relatif au point de décision).

5/ Moyenne sur trois ans des recettes budgétaires et du PIB (2005-2007).

6/ Moyenne sur trois ans des exportations et du PIB (2005-2007).

Tableau A5. Côte d'Ivoire : valeur actuelle de la dette extérieure, 2011-31
(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	Moyennes	
										2011 - 2021	2022 - 2031
I. Avant allègement de dette traditionnel et après règlement des arriérés multilatéraux 1/											
VA de la dette totale	12,038.6	11,582.8	11,475.7	11,273.5	11,226.0	11,039.7	10,450.4	12,660.8	17,268.7	10,950.6	13,479.8
VA de l'encours de la dette	12,038.6	11,499.8	10,898.9	10,158.9	9,333.6	8,434.6	5,598.6	3,854.4	2,221.8	8,632.4	3,730.3
Dette bilatérale officielle ou commerciale	9,713.7	9,235.4	8,678.4	8,016.9	7,305.4	6,529.2	4,491.3	3,166.6	1,826.4	6,825.8	3,048.4
Club de Paris	6,161.2	5,736.3	5,233.6	4,628.6	3,975.3	3,302.1	2,050.7	1,621.1	1,240.9	3,708.1	1,613.7
Autre dette bilatérale officielle	112.0	103.4	94.3	84.6	74.5	67.0	31.8	5.1	0.0	69.6	7.4
Dette commerciale	3,440.6	3,395.8	3,350.4	3,303.7	3,255.6	3,160.2	2,408.7	1,540.4	585.4	3,048.1	1,427.3
Dette multilatérale	2,324.9	2,264.3	2,220.6	2,142.0	2,028.1	1,905.4	1,107.3	687.9	395.5	1,806.6	681.9
Banque mondiale	1,315.4	1,287.9	1,259.4	1,227.8	1,192.2	1,147.0	856.8	513.6	263.0	1,120.6	508.3
Groupe BAfD	206.7	185.4	180.8	176.1	176.2	176.4	169.0	147.4	123.1	178.9	144.8
FMI	507.5	508.9	530.6	520.9	475.5	417.9	0.0	0.0	0.0	329.3	0.0
Autre dette multilatérale	295.2	282.1	249.7	217.2	184.2	164.1	81.5	26.8	9.3	177.8	28.8
Dette multilatérale en arriérés											
VAN des nouveaux emprunts	0.0	83.0	576.8	1,114.6	1,892.5	2,605.1	4,851.8	8,806.4	15,046.9	2,318.2	9,749.6
II. Après allègement de dette traditionnel et après règlement des arriérés multilatéraux 2/											
VA de la dette totale	9,822.9	9,023.1	8,671.4	8,276.3	8,003.8	7,639.2	7,934.4	10,796.2	16,008.6	8,085.8	11,635.8
VA de la dette totale après fourniture intégrée	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Dette multilatérale</i>											
<i>Dette bilatérale</i>											
VA de l'encours de la dette	9,822.9	8,940.1	8,094.6	7,161.7	6,111.3	5,034.0	3,082.6	1,989.8	961.7	5,767.7	1,886.2
Dette bilatérale officielle ou commerciale	7,498.0	6,675.8	5,874.0	5,019.7	4,083.2	3,128.6	1,975.3	1,301.9	566.3	3,961.1	1,204.3
Club de Paris	5,085.7	4,578.3	4,101.8	3,588.1	3,035.6	2,501.2	1,857.3	1,210.3	566.3	3,033.7	1,144.9
Autre dette bilatérale officielle	93.9	86.5	78.7	70.1	61.4	55.1	27.5	5.0	0.0	58.1	6.7
Dette commerciale	2,318.4	2,010.9	1,693.5	1,361.4	986.1	572.4	90.5	86.6	0.0	869.3	52.7
Dette multilatérale	2,324.9	2,264.3	2,220.6	2,142.0	2,028.1	1,905.4	1,107.3	687.9	395.5	1,806.6	681.9
Banque mondiale	1,315.4	1,287.9	1,259.4	1,227.8	1,192.2	1,147.0	856.8	513.6	263.0	1,120.6	508.3
Groupe BAfD	206.7	185.4	180.8	176.1	176.2	176.4	169.0	147.4	123.1	178.9	144.8
FMI	507.5	508.9	530.6	520.9	475.5	417.9	0.0	0.0	0.0	329.3	0.0
Autre dette multilatérale	295.2	282.1	249.7	217.2	184.2	164.1	81.5	26.8	9.3	177.8	28.8
Dette multilatérale en arriérés											
VAN des nouveaux emprunts	0.0	83.0	576.8	1,114.6	1,892.5	2,605.1	4,851.8	8,806.4	15,046.9	2,318.2	9,749.6
III. Après fourniture conditionnelle de l'aide PPTE renforcée 3/											
VA de la dette totale	12,094.9	10,595.2	10,709.4	10,675.1	10,705.3	10,593.8	9,678.2	12,013.8	16,723.5	10,327.8	12,826.2
VA de l'encours de la dette	12,094.9	10,512.2	10,132.6	9,560.5	8,812.9	7,988.7	4,826.4	3,207.4	1,676.6	8,009.6	3,076.6
Dette bilatérale officielle ou commerciale	9,777.5	8,358.4	7,997.6	7,453.7	6,790.1	6,078.6	3,718.2	2,519.2	1,281.0	6,223.8	2,394.4
Club de Paris	6,461.4	5,146.0	4,834.6	4,348.7	3,757.0	3,140.4	1,572.8	1,264.2	989.9	3,392.2	1,246.8
Autre dette bilatérale officielle	99.1	84.8	77.4	68.7	59.7	52.9	25.7	5.0	0.0	56.7	6.4
Dette commerciale	3,217.0	3,127.6	3,085.6	3,036.3	2,973.4	2,885.3	2,119.8	1,250.0	291.1	2,774.8	1,141.1
Dette multilatérale	2,317.4	2,153.8	2,135.0	2,106.8	2,022.8	1,910.1	1,108.2	688.2	395.5	1,785.8	682.2
Banque mondiale	1,315.4	1,200.3	1,201.4	1,201.4	1,194.6	1,159.3	863.9	517.0	264.1	1,110.5	511.7
Groupe BAfD	206.7	185.4	180.8	176.1	176.2	176.4	169.0	147.4	123.1	178.9	144.8
FMI	500.0	497.9	513.3	520.5	475.3	417.8	0.0	0.0	0.0	325.9	0.0
Autre dette multilatérale	295.2	270.3	239.6	208.8	176.7	156.6	75.2	23.8	8.3	170.5	25.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	83.0	576.8	1,114.6	1,892.5	2,605.1	4,851.8	8,806.4	15,046.9	2,318.2	9,749.6
IV. Après fourniture inconditionnelle de l'aide PPTE renforcée 4/											
VA de la dette totale	10,604.1	10,595.2	10,709.4	10,675.1	10,705.3	10,593.8	9,678.2	12,013.8	16,723.5	10,192.3	12,826.2
VA de l'encours de la dette	10,604.1	10,512.2	10,132.6	9,560.5	8,812.9	7,988.7	4,826.4	3,207.4	1,676.6	7,874.1	3,076.6
Dette bilatérale officielle ou commerciale	8,426.5	8,358.4	7,997.6	7,453.7	6,790.1	6,078.6	3,718.2	2,519.2	1,281.0	6,101.0	2,394.4
Club de Paris	5,165.8	5,146.0	4,834.6	4,348.7	3,757.0	3,140.4	1,572.8	1,264.2	989.9	3,274.4	1,246.8
Autre dette bilatérale officielle	92.1	84.8	77.4	68.7	59.7	52.9	25.7	5.0	0.0	56.1	6.4
Dette commerciale	3,168.6	3,127.6	3,085.6	3,036.3	2,973.4	2,885.3	2,119.8	1,250.0	291.1	2,770.4	1,141.1
Dette multilatérale	2,177.6	2,153.8	2,135.0	2,106.8	2,022.8	1,910.1	1,108.2	688.2	395.5	1,773.1	682.2
Banque mondiale	1,215.5	1,200.3	1,201.4	1,201.4	1,194.6	1,159.3	863.9	517.0	264.1	1,101.4	511.7
Groupe BAfD	206.7	185.4	180.8	176.1	176.2	176.4	169.0	147.4	123.1	178.9	144.8
FMI	484.2	497.9	513.3	520.5	475.3	417.8	0.0	0.0	0.0	324.5	0.0
Autre dette multilatérale	271.1	270.3	239.6	208.8	176.7	156.6	75.2	23.8	8.3	168.3	25.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	83.0	576.8	1,114.6	1,892.5	2,605.1	4,851.8	8,806.4	15,046.9	2,318.2	9,749.6
V. Après fourniture conditionnelle de l'aide PPTE renforcée et IADM 3/ 5/											
VA de la dette totale	12,094.9	9,315.8	9,428.7	9,394.5	9,431.6	9,354.9	8,727.8	11,411.3	16,375.1	9,262.8	12,229.2
VA de l'encours de la dette	12,094.9	9,232.8	8,851.9	8,279.9	7,539.1	6,749.7	3,876.1	2,604.9	1,328.2	6,944.7	2,479.6
Dette bilatérale officielle ou commerciale	9,777.5	8,358.4	7,997.6	7,453.7	6,790.1	6,078.6	3,718.2	2,519.2	1,281.0	6,223.8	2,394.4
Club de Paris	6,461.4	5,146.0	4,834.6	4,348.7	3,757.0	3,140.4	1,572.8	1,264.2	989.9	3,392.2	1,246.8
Autre dette bilatérale officielle	99.1	84.8	77.4	68.7	59.7	52.9	25.7	5.0	0.0	56.7	6.4
Dette commerciale	3,217.0	3,127.6	3,085.6	3,036.3	2,973.4	2,885.3	2,119.8	1,250.0	291.1	2,774.8	1,141.1
Dette multilatérale	2,317.4	874.4	854.3	826.2	749.0	671.1	157.8	85.7	47.2	720.8	85.2
Banque mondiale	1,315.4	79.6	79.4	79.3	79.0	78.3	62.3	41.0	17.5	187.4	38.4
Groupe BAfD	206.7	26.6	22.1	17.7	18.0	18.4	20.3	20.9	21.4	37.0	21.0
FMI	500.0	497.9	513.3	520.5	475.3	417.8	0.0	0.0	0.0	325.9	0.0
Autre dette multilatérale	295.2	270.3	239.6	208.8	176.7	156.6	75.2	23.8	8.3	170.5	25.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	83.0	576.8	1,114.6	1,892.5	2,605.1	4,851.8	8,806.4	15,046.9	2,318.2	9,749.6
VI. Après allègement bilatéral et multilatéral conditionnel supplémentaire au-delà de l'aide PPTE renforcée et IADM 3/ 5/ 6/											
VA de la dette totale	12,094.9	4,707.2	5,126.8	5,536.2	6,085.5	6,545.0	7,189.5	10,177.4	15,413.3	6,720.1	11,012.3
VA de l'encours de la dette	12,094.9	4,624.1	4,550.0	4,421.6	4,193.1	3,939.8	2,337.7	1,371.0	366.4	4,401.9	1,262.7
Dette bilatérale officielle ou commerciale	9,777.5	3,749.8	3,695.7	3,595.5	3,444.1	3,268.7	2,179.9	1,285.3	319.2	3,681.1	1,177.5
Club de Paris	6,461.4	537.4	532.7	490.5	411.0	330.5	34.5	30.3	28.1	849.5	30.0
Autre dette bilatérale officielle	99.1	84.8	77.4	68.7	59.7	52.9	25.7	5.0	0.0	56.7	6.4
Dette commerciale	3,217.0	3,127.6	3,085.6	3,036.3	2,973.4	2,885.3	2,119.8	1,250.0	291.1	2,774.8	1,141.1
Dette multilatérale	2,317.4	874.4	854.3	826.2	749.0	671.1	157.8	85.7	47.2	720.8	85.2
Banque mondiale	1,315.4	79.6	79.4	79.3	79.0	78.3	62.3	41.0	17.5	187.4	38.4
Groupe BAfD	206.7	26.6	22.1	17.7	18.0	18.4	20.3	20.9	21.4	37.0	21.0
FMI	500.0	497.9	513.3	520.5	475.3	417.8	0.0	0.0	0.0	325.9	0.0
Autre dette multilatérale	295.2	270.3	239.6	208.8	176.7	156.6	75.2	23.8	8.3	170.5	25.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	83.0	576.8	1,114.6	1,892.5	2,605.1	4,851.8	8,806.4	15,046.9	2,318.2	9,749.6

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Après allègement de dette intégral ou partiel par le biais d'un règlement des arriérés, d'un rééchelonnement des prêts concessionnels ou d'une réduction du service de la dette par l'IDA, la BAfD, l'UE/BEI, l'OFID et l'UEMOA.

2/ Suppose une opération hypothétique sur l'encours de la dette aux conditions de Naples et un traitement comparable de la part des autres créanciers bilatéraux.

3/ Suppose un allègement intérimaire au titre de l'Initiative PPTE renforcée de juillet 2009 à décembre 2011 et une fourniture intégrale de l'aide en décembre 2012.

4/ Suppose l'application intégrale de l'allègement de dette estimé au titre de l'Initiative PPTE à compter de juillet 2012.

5/ L'aide au titre de l'IADM s'applique à la Banque mondiale et au Groupe de la BAfD, et commence après l'achèvement de l'Initiative PPTE (juin 2012).

6/ Les créanciers membres du Club de Paris accordent, dans le cadre d'initiatives bilatérales, un allègement de dette supplémentaire au-delà de l'Initiative PPTE au point d'achèvement (détails au tableau A9).

Tableau A6. Côte d'Ivoire : service de la dette extérieure, 2012-2031 1/
(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	Moyennes	
									2012 - 2021	2022 - 2031
I. Avant allègement de dette traditionnelle et après règlement des arriérés multilatéraux et allègement de dette intérieure										
Total	910.1	965.7	1,108.3	1,270.1	1,431.5	1,377.2	2,050.0	3,412.1	1,282.1	2,238.9
Dette existante 2/	909.0	964.3	1,077.1	1,137.6	1,183.4	552.1	471.1	426.1	916.2	454.4
Dette multilatérale	128.1	120.7	147.9	180.7	186.0	168.1	102.8	73.8	180.5	94.9
Banque mondiale	68.1	68.2	70.5	73.5	82.1	91.3	86.1	61.6	81.3	76.9
FMI	9.0	0.0	26.0	61.3	72.1	50.0	0.0	0.0	61.9	0.0
Groupe BAfD	28.1	10.6	10.6	5.7	5.7	8.4	9.6	9.7	9.7	9.6
Autres	22.9	41.8	40.8	40.3	26.1	18.4	7.0	2.6	27.6	8.4
Dette bilatérale officielle	646.0	709.5	795.1	822.7	817.4	161.4	161.7	147.4	552.2	141.3
Club de Paris	634.1	697.3	782.5	810.1	807.6	153.3	158.9	147.4	542.0	137.8
Hors Club de Paris	12.0	12.2	12.6	12.7	9.9	8.1	2.8	0.0	10.2	3.5
Dette commerciale	134.8	134.1	134.1	134.1	180.0	222.6	206.6	204.9	183.5	218.2
Dette nouvelle	1.1	1.4	31.3	132.5	248.1	825.1	1,578.9	2,986.0	365.8	1,784.5
Ratio service de la dette/exportations	7.5	7.3	8.2	9.0	9.6	6.6	7.3	8.8	8.1	7.4
Ratio service de la dette/recettes	19.3	18.4	19.1	19.6	20.1	13.6	13.8	15.7	17.7	14.1
II. Après allègement de dette traditionnelle et règlement des arriérés multilatéraux 3/ 4/										
Total	1,202.5	1,147.2	1,230.1	1,417.6	1,525.1	1,159.3	1,896.0	3,104.1	1,237.7	2,064.7
Dette existante	1,201.4	1,145.9	1,198.8	1,285.1	1,277.0	334.1	317.1	118.2	871.9	280.3
Dette multilatérale	128.1	120.7	147.9	180.7	186.0	168.1	102.8	73.8	180.5	94.9
Banque mondiale	68.1	68.2	70.5	73.5	82.1	91.3	86.1	61.6	81.3	76.9
FMI	9.0	0.0	26.0	61.3	72.1	50.0	0.0	0.0	61.9	0.0
Groupe BAfD	28.1	10.6	10.6	5.7	5.7	8.4	9.6	9.7	9.7	9.6
Autres	22.9	41.8	40.8	40.3	26.1	18.4	7.0	2.6	27.6	8.4
Dette bilatérale officielle	689.5	641.6	663.1	684.2	644.8	162.2	210.4	44.4	437.3	174.3
Club de Paris	679.2	631.1	652.2	673.4	636.5	155.5	207.9	44.4	428.8	171.2
Hors Club de Paris	10.3	10.5	10.9	10.8	8.2	6.7	2.6	0.0	8.5	3.0
Dette commerciale	383.8	383.6	387.9	420.1	446.3	3.8	3.8	0.0	254.0	11.1
Dette nouvelle	1.1	1.4	31.3	132.5	248.1	825.1	1,578.9	2,986.0	365.8	1,784.5
Ratio service de la dette/exportations	9.9	8.6	9.1	10.0	10.2	5.6	6.7	8.0	8.0	6.8
Ratio service de la dette/recettes	25.4	21.8	21.1	21.9	21.4	11.5	12.8	14.3	17.8	12.9
III. Après aide PPTTE 5/										
Total	430.5	744.3	931.9	1,189.5	1,356.5	1,356.0	2,003.2	3,377.0	1,208.7	2,207.4
Dette existante 2/	429.4	743.0	900.6	1,057.0	1,108.4	530.9	424.3	391.0	842.9	423.0
Dette multilatérale	103.0	82.5	91.4	146.4	172.7	168.8	102.1	73.5	163.0	94.1
Banque mondiale	51.2	34.4	35.5	42.4	70.7	91.3	86.1	61.6	68.4	76.9
FMI	1.2	0.0	8.6	61.3	72.1	50.0	0.0	0.0	59.4	0.0
Groupe BAfD	28.1	10.6	10.6	5.7	5.7	8.4	9.6	9.7	9.7	9.6
Autres	22.5	37.4	36.6	37.1	24.2	17.1	6.4	2.2	25.4	7.6
Dette bilatérale officielle	181.1	515.7	658.3	747.7	749.8	129.8	104.4	101.1	481.8	102.5
Club de Paris	171.0	505.6	647.3	736.6	741.2	123.6	101.8	101.1	473.3	99.6
Hors Club de Paris	10.1	10.1	11.0	11.2	8.5	6.3	2.6	0.0	8.5	2.8
Dette commerciale	145.3	144.8	150.9	162.8	186.0	234.3	217.8	216.4	198.1	226.4
Dette nouvelle	1.1	1.3	31.2	132.5	248.1	825.1	1,578.9	2,986.0	365.8	1,784.5
Ratio service de la dette/exportations après aide PPTTE	3.6	5.6	6.9	8.4	9.1	6.5	7.1	8.7	7.5	7.3
Ratio service de la dette/recettes après aide PPTTE	9.1	14.2	16.0	18.4	19.1	13.4	13.5	15.5	16.1	13.9
Réduction du service de la dette après aide au titre de l'Initiative PPTTE 6/	772.0	403.0	298.2	228.1	168.6	-196.7	-107.3	-272.8	29.0	-142.7
IV. Après aide PPTTE et IADM 7/										
Total	412.1	707.2	893.4	1,144.2	1,283.5	1,262.7	1,913.8	3,312.2	1,141.6	2,127.3
Dette existante 6/	411.1	705.9	862.2	1,011.7	1,035.4	437.6	334.9	326.2	775.8	342.9
Dette multilatérale	84.7	45.4	53.0	101.2	99.6	73.5	12.7	8.7	95.9	14.0
Banque mondiale	35.3	2.6	2.5	2.6	3.1	6.0	5.8	5.6	7.3	5.8
FMI	1.2	0.0	8.6	61.3	72.1	50.0	0.0	0.0	59.4	0.0
Groupe BAfD	25.7	5.4	5.2	0.3	0.3	0.4	0.6	0.9	3.8	0.6
Autres	22.5	37.4	36.6	37.1	24.2	17.1	6.4	2.2	25.4	7.6
Dette bilatérale officielle	181.1	515.7	658.3	747.7	749.8	129.8	104.4	101.1	481.8	102.5
Club de Paris	171.0	505.6	647.3	736.6	741.2	123.6	101.8	101.1	473.3	99.6
Hors Club de Paris	10.1	10.1	11.0	11.2	8.5	6.3	2.6	0.0	8.5	2.8
Dette commerciale	145.3	144.8	150.9	162.8	186.0	234.3	217.8	216.4	198.1	226.4
Dette nouvelle	1.1	1.3	31.2	132.5	248.1	825.1	1,578.9	2,986.0	365.8	1,784.5
Ratio service de la dette/exportations après aide PPTTE et IAD	3.4	5.3	6.6	8.1	8.6	6.1	6.8	8.5	7.1	7.0
Ratio service de la dette/recettes après aide PPTTE et IADM	8.7	13.5	15.4	17.7	18.0	12.5	12.9	15.2	15.3	13.3
Réduction du service de la dette après aide IADM	18.3	37.1	38.4	45.3	73.0	93.3	89.4	64.7	67.1	80.1
VI. Après allègement bilatéral et multilatéral conditionnel supplémentaire au-delà de l'aide PPTTE renforcée et IADM 7/ 8/										
Total	250.8	224.1	306.0	503.3	636.1	1,141.8	1,812.4	3,211.8	728.6	2,028.5
Dette existante 6/	249.7	222.8	274.7	370.8	388.0	316.7	233.5	225.8	362.9	244.0
Dette multilatérale	84.7	45.4	53.0	101.2	99.6	73.5	12.7	8.7	95.9	14.0
Banque mondiale	35.3	2.6	2.5	2.6	3.1	6.0	5.8	5.6	7.3	5.8
FMI	1.2	0.0	8.6	61.3	72.1	50.0	0.0	0.0	59.4	0.0
Groupe BAfD	25.7	5.4	5.2	0.3	0.3	0.4	0.6	0.9	3.8	0.6
Autres	22.5	37.4	36.6	37.1	24.2	17.1	6.4	2.2	25.4	7.6
Dette bilatérale officielle	19.7	32.5	70.9	106.8	102.4	9.0	3.0	0.7	68.8	3.6
Club de Paris	9.6	22.5	59.9	95.6	93.9	2.7	0.4	0.7	60.3	0.8
Hors Club de Paris	10.1	10.1	11.0	11.2	8.5	6.3	2.6	0.0	8.5	2.8
Dette commerciale	145.3	144.8	150.9	162.8	186.0	234.3	217.8	216.4	198.1	226.4
Dette nouvelle	1.1	1.3	31.2	132.5	248.1	825.1	1,578.9	2,986.0	365.8	1,784.5
Ratio service de la dette/exportations après aide PPTTE et IAD	2.1	1.7	2.3	3.5	4.3	5.5	6.4	8.2	4.3	6.7
Ratio service de la dette/recettes après aide PPTTE et IADM	5.3	4.3	5.3	7.8	8.9	11.3	12.2	14.8	9.2	12.7
Réduction du service de la dette après aide au titre de l'Initiative PPTTE 6/	772.0	403.0	298.2	228.1	168.6	-196.7	-107.3	-272.8	29.0	-142.7
Aide bilatérale supplémentaire au-delà de l'Initiative PPTTE	161.4	483.1	587.5	640.9	647.4	120.8	101.4	100.4	413.0	98.8
Pour mémoire :										
Exportation de biens et services hors facteurs 9/	12,100.7	13,272.1	13,509.8	14,179.3	14,952.0	20,863.2	28,208.3	38,965.6	15,981.7	29,647.3
Recettes publiques 10/	4,727.5	5,255.4	5,816.6	6,464.3	7,115.6	10,115.0	14,812.5	21,727.5	7,392.5	15,659.6

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections des services du FMI.

1 Tous les indicateurs de la dette se rapportent à la dette contractée ou garantie par l'État et sont établis après rééchelonnement, sauf indication contraire. L'exercice prend fin en décembre.

2/ Inclut uniquement le principal et les intérêts exigibles sur l'encours de la dette à la date de référence (31/12/2007) et n'inclut pas les intérêts de pénalité prévus sur les arriérés.

3/ Inclut l'impact du rééchelonnement des prêts avec la BEI, l'OFID et l'UEMOA.

4/ Suppose une opération hypothétique sur l'encours de la dette aux conditions de Naples et un traitement comparable de la part des autres créanciers bilatéraux et commerciaux.

5/ Les créanciers bilatéraux et commerciaux sont censés accorder un rééchelonnement des flux de la dette admissible aux conditions de Cologne pendant la période intérieure et une opération sur l'encours de la dette aux conditions de Cologne au point d'achèvement (fin décembre 2012).

6/ La réduction est égale à la différence entre le service de la dette prévu après utilisation intégrale des mécanismes traditionnels d'allègement de dette et le service de la dette après l'application de l'allègement PPTTE.

7/ L'aide au titre de l'IADM s'applique à la Banque mondiale et au Groupe de la BAfD, et commence après l'achèvement supposé de l'Initiative PPTTE (juin 2012).

8/ Les créanciers membres du Club de Paris accordent, dans le cadre d'initiatives bilatérales, un allègement de dette supplémentaire au-delà de l'Initiative PPTTE au point d'achèvement.

9/ La BEI/UE offre une annulation totale du solde des prêts spéciaux UE au titre de l'Initiative en faveur des pays les moins développés. Les modalités figurent au tableau A11.

10/ Défini dans FMI, Manuel de la balance des paiements, 5ème édition, 1993. Se rapporte aux exportations de l'année en cours.

10/ Les recettes sont les recettes de l'administration centrale hors dons.

Tableau A7. Côte d'Ivoire : indicateurs de la dette extérieure, 2011-2031 1/

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2031	Moyennes	
											2011 - 2021	2022 - 2031
(En pourcentage, sauf indication contraire)												
I. Avant allègement de dette traditionnel et règlement des arriérés multilatéraux												
Ratio VA de la dette/PIB	50.0	45.9	42.0	38.2	35.0	31.7	28.2	26.0	24.1	17.9	33.3	19.2
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	101.7	96.1	91.3	87.0	82.2	77.7	71.1	64.5	59.2	47.4	76.3	48.6
Ratio VA de la dette/recettes 4/	335.2	245.0	218.4	193.8	173.7	155.1	137.1	124.0	114.5	79.5	173.5	87.3
Ratio service de la dette/exportations	...	7.5	7.3	8.2	9.0	9.6	9.2	8.5	7.8	8.8	8.1	7.4
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	19.3	18.4	19.1	19.6	20.1	18.9	17.5	16.2	15.7	17.7	14.1
II. Après allègement de dette traditionnel et règlement des arriérés multilatéraux 5/ 6/												
Ratio VA de la dette/PIB	40.8	35.8	31.8	28.1	25.0	21.9	19.7	18.3	17.4	16.6	24.8	16.4
Ratio VA de la dette/exportations 2/ 3/	83.0	74.8	69.0	63.9	58.6	53.7	49.7	45.4	42.6	43.9	56.6	41.5
Ratio VA de la dette/recettes 4/	273.5	190.9	165.0	142.3	123.8	107.4	95.8	87.4	82.4	73.7	129.7	74.5
Ratio service de la dette/exportations	...	9.9	8.6	9.1	10.0	10.2	7.6	7.0	6.3	8.0	8.0	6.8
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	25.4	21.8	21.1	21.9	21.4	15.6	14.4	12.9	14.3	17.8	12.9
III. Après fourniture conditionnelle de l'aide PPTE renforcée 7/												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	42.0	39.2	36.2	33.4	30.4	26.7	24.2	22.3	17.3	31.5	18.2
Ratio VA de la dette/exportations 2/ 3/	102.2	87.9	85.2	82.4	78.4	74.5	67.3	60.1	54.7	45.9	72.1	46.1
Ratio VA de la dette/recettes 4/	336.8	224.1	203.8	183.5	165.6	148.9	129.9	115.6	105.8	77.0	164.5	82.9
Ratio service de la dette/exportations	...	3.6	5.6	6.9	8.4	9.1	10.0	9.3	8.2	8.7	7.5	7.3
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	9.1	14.2	16.0	18.4	19.1	20.5	19.1	16.9	15.5	16.1	13.9
IV. Après fourniture inconditionnelle de l'aide PPTE renforcée 8/												
Ratio VA de la dette/PIB	44.0	42.0	39.2	36.2	33.4	30.4	26.7	24.2	22.3	17.3	30.9	18.2
Ratio VA de la dette/exportations 2/ 3/	89.6	87.9	85.2	82.4	78.4	74.5	67.3	60.1	54.7	45.9	71.0	46.1
Ratio VA de la dette/recettes 4/	295.3	224.1	203.8	183.5	165.6	148.9	129.9	115.6	105.8	77.0	160.7	82.9
Ratio service de la dette/exportations	...	3.6	5.6	6.9	8.4	9.1	10.0	9.3	8.2	8.7	7.5	7.3
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	9.1	14.2	16.0	18.4	19.1	20.5	19.1	16.9	15.5	16.1	13.9
V. Après fourniture conditionnelle de l'aide PPTE renforcée et IADM 3/ 5/												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	36.9	34.5	31.9	29.4	26.9	23.6	21.4	19.7	17.0	28.3	17.2
Ratio VA de la dette/exportations 2/ 3/	102.2	77.3	75.0	72.5	69.1	65.8	59.4	53.0	48.4	44.9	64.8	43.8
Ratio VA de la dette/recettes 4/	336.8	197.1	179.4	161.5	145.9	131.5	114.7	102.0	93.7	75.4	148.9	78.6
Ratio service de la dette/exportations	...	3.4	5.3	6.6	8.1	8.6	9.4	8.8	7.7	8.5	7.1	7.0
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	8.7	13.5	15.4	17.7	18.0	19.4	18.0	15.8	15.2	15.3	13.3
VI. Après allègement bilatéral et multilatéral conditionnel supplémentaire au delà de l'aide PPTE renforcée et IADM 9/ 10/												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	18.7	18.8	18.8	19.0	18.8	17.6	16.6	15.7	16.0	20.4	15.4
Ratio VA de la dette/exportations 2/ 3/	102.2	39.0	40.8	42.7	44.6	46.0	44.3	41.2	38.4	42.3	46.6	39.2
Ratio VA de la dette/recettes 4/	336.8	99.6	97.6	95.2	94.1	92.0	85.5	79.2	74.3	70.9	108.8	70.2
Ratio service de la dette/exportations	...	2.1	1.7	2.3	3.5	4.3	5.5	6.2	6.3	8.2	4.3	6.7
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	5.3	4.3	5.3	7.8	8.9	11.4	12.6	13.0	14.8	9.2	12.7

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Tous les indicateurs de la dette se rapportent à la dette contractée ou garantie par l'État à fin décembre 2007.

2/ Les exportations sont définies dans FMI, Manuel de la balance des paiements, 5ème édition, 1993.

3/ Sur la base d'une moyenne triennale des exportations de l'année précédente (par ex., moyenne des exportations entre 2007-2009 pour le ratio VA de la dette/exportations en 2009).

4/ Les recettes sont les recettes de l'administration centrale hors dons.

5/ Indique la position de la dette extérieure après utilisation intégrale des mécanismes traditionnels d'allègement de dette, et en supposant un traitement au moins comparable de la part des créanciers bilatéraux officiels.

6/ Après allègement de dette intégral par le biais d'un règlement des arriérés et d'un rééchelonnement des arriérés concessionnels par l'IDA, le FAFD, la BEI, la BIsD et l'OFID. Inclut l'impact du rééchelonnement (hypothétique) (du solde) des arriérés par l'OFID, la BIsD et le FEGECE, ainsi que l'annulation des prêts de 2007 par la Chine.

7/ Suppose un allègement intérimaire au titre de l'Initiative PPTE renforcée de mars 2009 à juin 2012 et une fourniture intégrale de l'aide au point d'achèvement.

8/ Suppose l'application intégrale de l'allègement de dette estimé au titre de l'initiative PPTE au point de décision.

9/ L'aide au titre de l'IADM s'applique à la Banque mondiale et au Groupe de la BAfD, et commence après le point d'achèvement (juin 2012).

Suppose que l'IADM n'a aucun effet sur les nouveaux emprunts de la Côte d'Ivoire au cours de la période de projection.

10/ Les créanciers membres du Club de Paris accordent, dans le cadre d'initiatives bilatérales, un allègement de dette supplémentaire au-delà de l'Initiative PPTE au point d'achèvement. La BEI/UE offre une annulation totale des prêts spéciaux UE au titre de l'initiative en faveur des pays les moins développés. Les modalités figurent au tableau A11.

Tableau A8. Côte d'Ivoire : analyse de sensibilité, 2011-31 1/

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2031	Moyennes	
											2011 - 2021	2022 - 2031
(En pourcentage, sauf indication contraire)												
I. Scénario de référence 2/												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	18.7	18.8	18.8	19.0	18.8	17.6	16.6	15.7	16.0	20.4	15.4
Ratio VA de la dette/exportations 3/ 4/	102.2	39.0	40.8	42.7	44.6	46.0	44.3	41.2	38.4	42.3	46.6	39.2
Ratio VA de la dette/recettes 5/	336.8	99.6	97.6	95.2	94.1	92.0	85.5	79.2	74.3	70.9	108.8	70.2
Ratio service de la dette/exportations	...	2.1	1.7	2.3	3.5	4.3	5.5	6.2	6.3	8.2	4.3	6.7
Ratio service de la dette/recettes	...	5.3	4.3	5.3	7.8	8.9	11.4	12.6	13.0	14.8	9.2	12.7
II. Ralentissement permanent de la croissance 6/												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	18.7	19.0	19.2	19.7	19.8	18.8	17.9	17.1	22.2	21.3	19.5
Ratio VA de la dette/exportations 3/ 4/	102.2	39.0	43.0	43.0	45.4	47.6	46.4	43.6	40.9	49.3	48.0	44.1
Ratio VA de la dette/recettes 5/	336.8	99.6	98.8	97.5	97.7	96.8	91.1	85.3	80.1	83.1	112.6	79.4
Ratio service de la dette/exportations	...	2.1	1.7	2.3	3.7	4.5	6.0	6.8	7.0	9.7	4.7	7.7
Ratio service de la dette/recettes	...	5.3	4.3	5.4	8.2	9.5	12.3	13.9	14.4	17.5	9.9	14.5
III. Ralentissement permanent de la croissance des exportations												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	18.7	20.0	22.3	22.8	22.8	21.6	20.6	19.4	19.1	23.2	18.4
Ratio VA de la dette/exportations 3/ 4/	102.2	39.0	43.0	49.9	52.4	54.8	53.5	50.2	47.3	58.8	53.1	51.2
Ratio VA de la dette/recettes 5/	336.8	99.6	104.1	113.2	112.8	111.5	105.1	98.3	92.1	84.7	122.6	83.9
Ratio service de la dette/exportations	...	2.1	1.7	2.3	3.7	4.5	6.0	6.8	7.1	11.5	4.7	8.6
Ratio service de la dette/recettes	...	5.3	4.3	5.4	8.2	9.6	12.4	13.9	14.4	17.4	9.9	14.5
IV. Nouveaux emprunts moins concessionnels en moyenne												
Ratio VA de la dette/PIB	50.2	18.7	18.6	19.5	20.5	21.0	20.4	19.9	19.4	25.2	22.5	22.7
Ratio VA de la dette/exportations 3/ 4/	102.2	39.0	40.4	44.3	48.1	51.5	51.3	49.4	47.7	66.7	51.8	57.7
Ratio VA de la dette/recettes 5/	336.8	99.6	96.5	98.7	101.6	102.8	99.0	94.9	92.2	111.8	118.9	103.2
Ratio service de la dette/exportations	...	2.1	1.7	2.4	4.0	5.1	7.0	7.8	8.4	20.3	5.5	13.4
Ratio service de la dette/recettes	...	5.3	4.3	5.5	8.8	10.6	14.4	16.0	17.3	36.4	11.7	25.4

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations et projections des services du FMI.

1 Tous les indicateurs de la dette se rapportent à la dette contractée ou garantie par l'État et sont établis après allègement de dette bilatéral et multilatéral supplémentaire au-delà de l'aide PPTE et IADM.

2/ Les projections macroéconomiques du scénario de référence sont décrites à la Section III.

3/ Défini dans FMI, Manuel de la balance des paiements, 5ème édition, 1993

4/ Sur la base d'une moyenne triennale des exportations de l'année précédente (par ex., moyenne des exportations de 2007-2009 pour le ratio VA de la dette/exportations en 2009).

5/ Les recettes sont les recettes de l'administration centrale hors dons.

6/ Les projections macroéconomiques des différents scénarios sont décrites à la Section IV F.

Tableau A9. Côte d'Ivoire : fourniture de l'aide de l'IDA au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM, 2010-2044 1/
(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033	2043	2044	Cumulée	
													2011-2023	2011-44
Service de la dette envers la Banque mondiale avant aide PPTE	67.1	68.1	68.2	70.5	73.5	82.1	85.0	89.5	92.4	58.8	0.0	0.0	1065.3	1939.5
BIRD	13.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
IDA	53.2	68.1	68.2	70.5	73.5	82.1	85.0	89.5	92.4	58.8	0.0	0.0		
Service de la dette envers la Banque mondiale après aide PPTE 1/	67.1	51.2	34.4	35.5	42.4	70.7	85.0	89.5	92.4	58.8	0.0	0.0	937.1	1811.3
BIRD	13.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.8	13.8
IDA	53.2	51.2	34.4	35.5	42.4	70.7	85.0	89.5	92.4	58.8	0.0	0.0	923.2	1797.4
Économies sur le service de la dette envers la Banque mondiale 2/	0.0	16.9	33.8	35.0	31.1	11.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	128.2	128.2
BIRD	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
IDA	0.0	16.9	33.8	35.0	31.1	11.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
II. Allègement au titre de l'IADM 3														
Stock prévu de l'encours des crédits de l'IDA à la date de mise en oeuvre 4/		1,713												
Crédits IDA résiduels après IADM		136												
Réduction du stock de la dette sur les crédits admissibles 3/ 5/		1,577												
Attribuable à l'allègement PPTE 6		104												
Attribuable à l'IADM		1,473												
Service de la dette exigible après allègement PPTE et IADM	67.1	35.3	2.6	2.5	2.6	3.1	3.8	5.0	5.9	3.6			151.7	216.3
Pour mémoire :														
Service de la dette envers l'IDA couvert par l'aide PPTE (en %)	-	24.8	49.6	49.7	42.3	13.9	-	-	-	-			12.0	6.6
Service de la dette envers l'IDA couvert par l'aide PPTE et l'IADM (en %)	-	48.2	96.3	96.4	96.5	96.2	95.6	94.4	93.6	93.9			85.8	88.8
Allègement du service de la dette envers l'IDA au titre de l'IADM (en DTS) 6/	-	9.3	18.0	18.8	23.4	41.7	50.7	53.0	54.9	35.6				

Sources : estimations des services du FMI.

1/ Le principal et les intérêts dus à l'IDA correspondent aux projections de la dette décaissée et en cours à fin décembre 2011, convertie en dollars EU.

2/ Cela reflète l'allègement de dette PPTE résiduel au point d'achèvement de l'initiative. L'allègement de dette PPTE total de la part de l'IDA/BIRD est estimé à 412.6 millions de dollars EU en VA de 2007.

270.5 millions de dollars EU ont été fournis par le biais d'une opération de règlement des arriérés et 43.9 millions de dollars EU supplémentaires sous la forme d'une réduction intermédiaire du service de la dette.

3 Stock de la dette et service de la dette libellés en DTS et convertis en dollars en appliquant le taux de change de la fin de 2011.

4/ Stock de la dette au 1er janvier 2012.

5/ Dette décaissée au 1er décembre 2003 et encore non remboursée au 31 décembre 2012.

6/ Pour les crédits libellés en DTS, l'allègement de dette au titre de l'IADM est égal au service de la dette sur les crédits libellés en DTS moins l'allègement de dette PPTE basé sur le dollar EU pour ces crédits.

L'allègement de dette PPTE est converti en montants équivalents en DTS, à compter de juillet 2012, à l'aide du taux de change de référence de l'IDA16, 1,48899 dollar EU pour 1 DTS. Pour les crédits libellés en dollars EU, l'allègement de dette au titre de l'IADM est égal au service de la dette sur les crédits libellés en dollars EU moins l'allègement de dette PPTE basé sur le dollar EU pour ces crédits. L'allègement de dette IADM qui en résulte est converti en montants équivalents en DTS à l'aide du taux de change de référence de l'IDA15.

Tableau A10. Côte d'Ivoire : fourniture de l'aide du FMI au titre de l'initiative PPTE renforcée et de l'IADM, 2009-2019 1/
(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2009	2010	2011	2012		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Avr.-Déc.			Jan.-Juin	Juil.-Déc.							
I. Allègement de dette avant IADM (Initiative PPTE uniquement) 2/												
Service de la dette admissible PPTE au titre des obligations envers le FMI 3	12.5	11.7	11.7	5.9	-	-	16.9	39.9	47.0	79.3	79.1	63.0
Principal	11.7	11.7	11.7	5.9	-	-	15.9	39.0	46.2	78.7	78.7	62.8
Intérêts 4/	0.8	0.02	-	-	-	-	1.0	0.9	0.8	0.6	0.4	0.2
Assistance PPTE-dépôts sur le compte général des pays membres												
Assistance intérimaire	5.0	5.0	-	5.0	-	-	-	-	-	-	-	-
Décaissement au point d'achèvement 5/												11.3
Assistance au point d'achèvement												10.7
Intérêts au point d'achèvement 6/												0.6
Assistance PPTE- calendrier des tirages sur le compte général des pays membres												
Assistance FMI sans intérêts	5.0	5.0	-	5.0	-	-	2.0	2.0	1.9	2.5	2.5	1.1
Produits d'intérêts estimés 6/	-	0.0	-	-	-	-	0.4	0.4	0.3	0.1	0.1	0.1
Service exigible sur les obligations envers le FMI après assistance du FMI	7.4	6.7	11.7	0.8	-	-	14.9	38.0	45.0	76.8	76.6	61.9
Calendrier de fourniture de l'assistance du FMI (% de l'assistance totale, base flux)	19.5	19.5	-	19.5	-	-	6.2	6.2	6.2	9.3	9.3	4.1
Part du service dû au FMI couverte par l'assistance PPTE (en %)	40.4	43.0	-	86.1	-	-	11.8	4.9	4.1	3.2	3.1	1.8
Proportion (en %) de chaque remboursement arrivant à échéance durant la période à payer par l'aide PPTE à partir du principal déposé sur le compte général.	43.1	43.1	-	86.1	-	-	10.1	4.1	3.5	3.1	3.1	1.7
II. Allègement après IADM (Initiative PPTE et IADM)												
Dette prévue avant date butoir IADM au point d'achèvement 7/ 8/												
Fourniture de l'allègement de la dette (base stock) à partir du compte IADM-II												
du compte général PPTE												
Fourniture du reste de l'assistance PPTE pour la dette post date butoir IADM (base stock)												
Décaissement au point d'achèvement												
Solde du compte général												
III. Service de la dette exigible par le FMI après allègement de la dette PPTE et IADM 9/												
Principal	6.7	6.7	11.7	0.8	-	-	5.6	39.9	47.0	79.3	79.1	63.0
Intérêts	0.8	0.02	-	-	-	-	1.0	0.9	0.8	0.6	0.4	0.2

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ Le total de l'assistance du FMI au titre de l'initiative PPTE renforcée s'élève à 25,85 millions de DTS (38,66 millions de dollars EU sur la base du taux de change le 27/3/09) en VAN de décembre 2007, soit un peu plus que le montant calculé au point de décision (25,21 millions de DTS, ou 37,71 millions de dollars EU) en raison de révisions de la dette. Ce montant exclut les intérêts sur le compte général de la Côte d'Ivoire et sur les montants engagés mais non décaissés décrits à la note 6. Il est supposé que le point d'achèvement est atteint le 26 juin 2012.

2/ Fourniture estimée de l'assistance PPTE sans décision relative à l'IADM.

3/ Données effectives jusqu'à fin avril 2012. Les obligations après avril 2012 sont basées sur les calendriers en vigueur fin avril 2012. Les obligations au titre des intérêts excluent les commissions et prélèvements nets sur DTS.

4/ Le 1^{er} décembre 2011, le Conseil d'administration du FMI a prolongé jusqu'au 31 décembre 2012 la suspension des paiements d'intérêts sur les prêts concessionnels qui avait été établie le 7 janvier 2010.

Pour 2013, les taux d'intérêt seront de 0 % pour les prêts FEC et FCR, et de 0,25 % par an pour les prêts FCC et FCE. Après 2013, les charges d'intérêts prévues sont basées sur un taux de 0,25 % par an.

Le FMI réexaminera les taux d'intérêt de tous les mécanismes du fonds fiduciaire RPC fin 2013, puis tous les deux ans.

5/ Un montant final de 10,7 millions de DTS sera déposés sur le compte général de la Côte d'Ivoire au point d'achèvement, qui est prévu fin juin 2012.

6/ Comprend les intérêts produits par : a) les montants déposés au compte général de la Côte d'Ivoire et b) jusqu'au point d'achèvement, les montants engagés mais non encore décaissés. Ces intérêts sont calculés sur la base des taux d'intérêt supposés, qui montent progressivement jusqu'à 4,5 % en 2015 et au-delà; les intérêts effectifs peuvent être plus élevés ou plus faibles.

7/ Encours de crédit à la fin 2004 qui n'a pas été remboursé par le pays membre ou avec l'assistance PPTE au point d'achèvement et qu'il n'est pas prévu de rembourser avec cette assistance (voir l'instrument du compte IADM-II).

8/ La Côte d'Ivoire aura remboursé sa dette admissible à l'IADM en avril 2012.

9/ Les données avant le point d'achèvement représentent le service de la dette effectivement payé et le service de la dette prévu fin juin 2012. Les données sur le service de la dette après le point d'achèvement induisent les remboursements du prêt FCR décaissé le 19/7/11 et le prêt FEC approuvé le 4/11/11. Les obligations au titre des intérêts excluent les commissions et prélèvements nets sur DTS.

Tableau A11. Côte d'Ivoire : participation des créanciers à l'Initiative PPTE renforcée

	Allègement de la dette en VA (millions de dollars EU)	Pourcentage de l'assistance totale	Modalités de l'allègement de la dette
Banque mondiale	412.6	13.3	La Banque mondiale a fourni son allègement de dette sous la forme d'un règlement des arriérés (270,5 millions de dollars EU en VA) à titre de dons en avril 2008 et d'une réduction du service de la dette (43,9 millions de dollars EU en VA) pendant la période intérimaire 2009-10. Le reste de l'assistance (98,2 millions de dollars EU en VA) sera fourni au point d'achèvement pour réduire davantage les paiements du service de la dette sur la période 2012-16.
IDA	280.3	9.0	
IBRD	132.2	4.3	
FMI	38.7	1.2	Le FMI a fourni une assistance PPTE intérimaire de 22,6 millions de dollars EU sous la forme d'une réduction du paiement du service de la dette. Le reste de l'assistance (16,04 millions de dollars EU) sera fourni au point d'achèvement de l'Initiative PPTE pour réduire davantage les paiements
Groupe BAfD	204.5	6.6	Le Groupe de la BAfD a fourni intégralement son assistance sous la forme d'un règlement des arriérés concessionnels au titre de la facilité pour les États fragiles.
BAfD	172.8	5.6	
FAfD	31.7	1.0	
BOAD	8.2	0.3	Assistance à fournir au point d'achèvement.
CEDEAO	4.0	0.1	Assistance à fournir au point d'achèvement.
BEI/UE	27.7	0.9	Un allègement de dette partiel a été fourni sous la forme d'un rééchelonnement des prêts concessionnels. Le reste de l'allègement sera fourni à compter de 2013 sous la forme d'une réduction du paiement du service de la dette. L'UE a fourni l'intégralité de son assistance sous la forme d'un règlement des arriérés concessionnels.
BEI	9.3	0.3	
UE	18.4	0.6	
BID	0.7	0.0	Assistance à fournir au point d'achèvement.
FIDA	2.0	0.1	Assistance à fournir au point d'achèvement.
OFID	2.6	0.1	L'assistance a été fournie par le biais de l'élément don figurant dans le financement des prêts concessionnels.
BADEA	1.7	0.1	Assistance à fournir au point d'achèvement.
UEMOA	8.7	0.3	L'allègement de dette a été fourni sous la forme d'une restructuration des prêts.
Créanciers multilatéraux : total	711.4	23	
Créanciers membres du Club de Pz	1,340.1	43	Les créanciers membres du Club de Paris ont fourni un allègement de dette à des conditions plus favorables que les conditions traditionnelles sous la forme de deux opérations de rééchelonnement des flux aux conditions de Lyon en 1998 et en 2002. Ils ont aussi fourni une assistance intérimaire sous la forme de deux traitements des flux aux conditions de Cologne en 2009 et en 2011.
Créanciers non membres du Club d	17.3	0.6	La Chine a fourni un allègement de dette supérieur à sa part sous la forme d'annulations de prêts.
Dont : Chine	12.6	0.4	
Créanciers commerciaux 1/	1,040.5	33.5	Les créanciers membres du Club de Londres ont fourni un allègement de dette supérieur à leur part dans le cadre d'une réduction de la dette en 1998, puis de nouveau en 2010.
Dont : créanciers membres du CI	996.5	32.1	
Total de la dette bilatérale et co	2,397.9	77	
Total	3,109.3	100	
Pour mémoire :			
Assurances satisfaisantes (selon les estimations)		98	

Sources : autorités ivoiriennes, et estimations des services de la Banque mondiale et du FMI.

1/ Les autorités continuent de s'efforcer de bonne foi de négocier un allègement PPTE avec le reste des créanciers bilatéraux officiels non membres du Club de Paris et des créanciers commerciaux.

Tableau A12. Côte d'Ivoire : fourniture de l'allègement de dette par les créanciers du Club de Paris dans le cadre d'initiatives bilatérales en sus de l'Initiative PPTE

Pays couverts		APD		Non APD		Fourniture de l'allègement	
		Dettes avant date-butoir	Dettes après date-butoir	Dettes avant date-butoir	Dettes après date-butoir	Point de décision (En pourcentage)	Point d'achèvement
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Australie	PPTE	100	100	100	100 2/	2/	2/
Autriche	PPTE	100	-	100	-	Cas par cas, flux	Stock
Belgique	PPTE	100	100 3/	100	-	100 flux	Stock
Canada	PPTE	100	100	100	100	100 flux	Stock
Danemark	PPTE	100	100 4/	100	100 4/	100 flux	Stock
France	PPTE	100	100	100	-	100 flux 5/	Stock
Finlande	PPTE	100	- 6/	100	- 6/	-	-
Allemagne	PPTE	100	100	100	100 7/	100 flux	Stock
Irlande	-	-	-	-	-	-	-
Italie	PPTE	100	100 8/	100	100 8/	100 flux	Stock
Japon	PPTE	100	100	100	-	-	Stock
Pays-Bas	PPTE	100 9/	100	100	-	90-100 flux 9/	Stock
Norvège	PPTE	10/	10/	11/	11/	-	-
Russie	PPTE	- 12/	- 12/	100	100	-	Stock
Espagne	PPTE	100	100 13/	100	100 13/	-	Stock
Suède	PPTE	-	- 14/	100	-	-	Stock
Suisse	PPTE	- 15/	- 15/	100 16/	-	100 flux 16/	Stock
Royaume-Uni	PPTE	100	100	100	100 17/	100 flux 17/	Stock
États Unis 18/	PPTE	100	100	100	100	100 flux	Stock

Source : Secrétariat du Club de Paris.

1/ Les colonnes (1) à (7) indiquent l'allègement complémentaire fourni selon une méthodologie spécifique dans le cadre d'initiatives bilatérales et doivent être considérées comme un tout pour chaque créancier. À la colonne (1), "PPTE" désigne les pays admissibles qui peuvent effectivement bénéficier du processus "100%" signifie que l'allègement octroyé dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée sera complété jusqu'à 100% au moyen d'une initiative bilatérale.

2/ Australie : l'Australie a annulé toutes les créances des PPTE.

3/ Belgique : annulation, au point d'achèvement, de 100 % des prêts APD contractés avant le 31 décembre 2000.

4/ Le Danemark annule 100 % de ses prêts APD et non-APD contractés et décaissés avant le 27 septembre 1999.

5/ La France annule, à compter du point de décision, 100 % du service des créances commerciales sur l'État antérieures à la date-butoir à mesure qu'elles arrivent.

Une fois que les pays auront atteint le point d'achèvement, l'allègement des créances au titre de l'APD sur l'État sera versé à un compte spécial et affecté à des projets de développement précis.

6/ Finland : pas de créances après la date-butoir.

7/ Si les procès-verbaux agréés au point d'achèvement n'en traitent pas, annulation de dette de 100 % uniquement au cas par cas.

8/ L'Italie annule toutes les dettes (antérieures et postérieures à la date butoir, APD et non APD) contractées avant le juin 20,1999 (Sommet de Cologne).

Au point de décision, annulation des arriérés accumulés et des échéances arrivant à échéance pendant la période intérimaire. Au point d'achèvement, annulation du stock de la dette restante.

9/ Pays-Bas : 100 % APD (les dettes antérieures et postérieures à la date butoir seront annulées au point de décision); non-APD : dans certains cas (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Mali, Mozambique, Nicaragua, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zambie), les Pays-Bas annuleront 100 % des montants consolidés sur les flux au point de décision; tous les autres PPTE recevront un allègement intérimaire jusqu'à 90 % des montants consolidés. Au point d'achèvement, tous les PPTE recevront une annulation totale du stock restant de la dette contractée avant la date-butoir.

10/ La Norvège a annulé toutes les créances au titre de l'APD.

11/ Étant donné la méthode utilisée actuellement par la Banque mondiale et le FMI pour recalculer les besoins de réduction de la dette au point d'achèvement PPTE, la Norvège a reporté la décision d'accorder ou non une réduction de dette de 100 % jusqu'après le point d'achèvement PPTE.

12/ La Russie n'a pas de créances au titre de l'APD.

13/ L'Espagne annule 100 % des créances APD et non-APD contractées avant le 1er janvier 2004.

14/ La Suède n'a pas de créances au titre de l'APD.

15/ La Suisse a annulé toutes ses créances au titre de l'APD.

16/ La Suisse annule généralement 100 % des créances (détenues par l'État) du stock résiduel de la dette au point d'achèvement et fournit au moins un allègement PPTE total des créances détenues par l'ECA (annulation de 100 % de toutes les créances résiduelles à l'exception du Honduras et du Cameroun).

17/ Royaume-Uni : au point de décision, annulation complète ("au-delà de 100 %") de toutes les dettes des PPTE et remboursement du service de la dette payé auparavant.

18/ Les États-Unis annulent toutes les dettes (antérieures et postérieures à la date butoir, APD et non APD) contractées avant le 20 juin 1999 (Sommet de Cologne).

Au point de décision, annulation des arriérés accumulés et des échéances arrivant à échéance pendant la période intérimaire. Au point d'achèvement, annulation du stock de la dette restante.

Tableau A13. Initiative PPTE : situation des pays considérés dans le cadre de l'Initiative, août 2011

Pays	Point de décision	Point d'achèvement	Objectif		Niveau d'assistance 1				Réduction en % de la VAN de la dette 2/	Allègement total estimé du service de la dette nominale (En millions de dollars)	
			VAN de la dette/ recettes		Bilatérale ou		Dette multilatérale				
			Exportations	publiques	Total	commerciale	Total	FMI			Banque mondiale
Point d'achèvement atteint dans le cadre renforcé (32)											
Afghanistan	Juil 07	Jan-10	150		582	446	136	-	76	51	1,280
Bénin	Juil 00	Mars 03	150		265	77	189	24	84	31	460
Bolivie					1,302	425	876	84	194		2,060
cadre initial	Sep. 97	Sep. 98	225		448	157	291	29	54	14	760
cadre renforcé	Fév.-00	Juin 01	150		854	268	585	55	140	30	1,300
franc(s) CFA					553	83	469	57	231		930
cadre initial	Sep. 97	Juil 00	205		229	32	196	22	91	27	400
cadre renforcé	Juil 00	Avril 02	150		195	35	161	22	79	30	300
complément	...	Avril 02	150		129	16	112	14	61	24	230
Burundi	Aug-05	Jan-09	150		833	127	706	28	425	92	1,366
Cameroun	Oct.-00	Avril 06	150		1,267	879	322	37	176	27	4,917
Rép. Centrafricaine	Sept. 07	Juin 09	150		578	186	362	27	207	68	804
Congo, Rép. du	Mars 06	Jan-10	250		1,575	1,462	113	8	47	31	1,738
Congo, Rép. dém. du	Juil 03	Juil 10	150		7,252	4,618	2,633	471	854	82	11,105
Éthiopie					1,982	637	1,315	60	832		3,275
cadre renforcé	Nov-01	Avril 04	150		1,275	482	763	34	463	47	1,941
complément	...	Avril 04	150		707	155	552	26	369	31	1,334
Gambie	Déc.-00	Déc.-07	150		67	17	49	2	22	27	112
Ghana	Fév.-02	Juil 04	144	250	2,186	1,084	1,102	112	781	56	3,500
Guinée-Bissau					554	279	275	12	139		933
cadre renforcé	Déc.-00	Déc.-10	150		422	218	204	12	93	86	703
complément	...	Déc.-10	150		133	61	71	-	46	40	230
Guyana					591	223	367	75	68		1,354
cadre initial	Dec-97	May-99	107	280	256	91	165	35	27	24	634
cadre renforcé	Nov-00	Déc.-03	150	250	335	132	202	40	41	40	719
Haïti	Nov-06	Juin 09	150		140	20	120	3	53	15	213
Honduras	Juil 00	Mars 05	110	250	556	215	340	30	98	18	1,000
Libéria	Mars 08	Juin 10	150		2,739	954	1,421	730	374	90	4,607
Madagascar	Déc.-00	Oct.-04	150		836	474	362	19	252	40	1,900
Malawi					1,057	171	886	45	622		1,628
cadre renforcé	Déc.-00	Aug-06	150		646	164	482	30	333	44	1,025
complément	...	Aug-06	150		411	7	404	15	289	35	603
Mali					539	169	370	59	185		895
cadre initial	Sep. 98	Sep. 00	200		121	37	84	14	43	9	220
cadre renforcé	Sep. 00	Mars 03	150		417	132	285	45	143	29	675
Mauritanie	Fév.-00	Juin 02	137	250	622	261	361	47	100	50	1,100
Mozambique					2,023	1,270	753	143	443		4,300
cadre initial	Avril 98	Juin 99	200		1,717	1,076	641	125	381	63	3,700
cadre renforcé	Avril 00	Sep. 01	150		306	194	112	18	62	27	600
Nicaragua	Déc.-00	Jan-04	150		3,308	2,175	1,134	82	191	73	4,500
Niger					663	235	428	42	240		1,190
cadre renforcé	Déc.-00	Avril 04	150		521	211	309	28	170	53	944
complément	...	Avril 04	150		143	23	119	14	70	25	246
Rwanda					696	65	631	63	383		1,316
cadre renforcé	Déc.-00	Avril 05	150		452	56	397	44	228	71	839
complément	...	Avril 05	150		243	9	235	20	154	53	477
São Tomé-et-Principe					124	31	93	1	47	128	263
cadre renforcé	Déc.-00	Mars 07	150		99	29	70	-	24	83	215
complément	...	Mars 07	150		25	2	23	1	23	45	49
Sénégal	Juin 00	Avril 04	133	250	488	212	276	45	124	19	850
Sierra Leone	Mars 02	Déc.-06	150		675	335	340	125	123	81	994
Tanzanie	Avril 00	Nov-01	150		2,026	1,006	1,020	120	695	54	3,000
Togo	Nov-08	Déc.-10	250		282	127	155	0.3	102	20	272
Ouganda					1,003	183	820	160	517		1,950
cadre initial	Apr-97	Avril 98	202		347	73	274	69	160	20	650
cadre renforcé	Fév.-00	Mai-00	150		656	110	546	91	357	37	1,300
Zambie	Déc.-00	Avril 05	150		2,499	1,168	1,331	602	493	63	3,900
Point de décision atteint dans le cadre renforcé (4)											
Tchad	Mai 01	flottant	150		170	35	134	18	68	30	260
Comores	Juin 10	flottant	150		145	33	111	4	45	56	122
Côte d'Ivoire	Mars 09	flottant	250		3,005	2,311	694	38	402	24	3,129
Guinée	Déc.-00	flottant	150		545	215	328	31	152	32	800
Total assistance fournie/engagée					42,890	21,802	20,593	3,395	9,603	3/	70,817

Sources : décisions des Conseils du FMI et de la Banque mondiale, documents du point d'achèvement, documents du point de décision, documents PPTE préliminaires et calculs des services.

1 / Niveaux d'assistance aux points de décision ou d'achèvement correspondant à chaque pays.

2/ En % de la VAN de la dette au point de décision ou d'achèvement après utilisation totale des mécanismes d'allègement classiques.

3/ Équivalent à 2.181,98 millions de DTS, au taux de change DTS/USD de 0,640563, au 27 janvier 2010.



Communiqué de presse n° 12/239
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 26 juin 2012

Fonds monétaire international
Washington, DC 20431 (USA)

Le FMI et la Banque mondiale annoncent un allègement de plus de 4 milliards de dollars EU de la dette de la Côte d'Ivoire

Le Fonds monétaire international (FMI) et l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale ont approuvé un allègement de 3,1 milliards de dollars EU¹ de la dette de la Côte d'Ivoire au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ce qui représente une réduction de 24 % de la dette extérieure du pays, plus un allègement de 1,3 milliard de dollars EU² au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)³

Les conseils d'administration des deux institutions⁴ ont établi que le pays a accompli des progrès satisfaisants en ce qui concerne les conditions requises pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE, stade auquel l'allègement de dette devient irrévocable et le pays commence à bénéficier d'un allègement multilatéral supplémentaire (IADM).

Parmi les conditions («déclencheurs») satisfaites par la Côte d'Ivoire figurent entre autres la mise en œuvre satisfaisante du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le maintien d'une politique macroéconomique saine, la publication régulière de données sur les finances publiques et la réforme de la gouvernance dans la filière cacao. La Côte d'Ivoire a obtenu des dérogations pour des retards et des interruptions concernant cinq déclencheurs liés à la publication de données sur les finances publiques, car des progrès satisfaisants ont été accomplis avant et après la crise postélectorale.

¹ En valeur actuelle de 2007.

² En valeur actuelle de 2011.

³ Les montants sont présentés en valeur actuelle (VA) de fin 2007 (PPTE) et fin 2011 (IADM); la valeur actuelle est égale à la somme actualisée de toutes les obligations futures au titre du service de la dette (principal et intérêts) à un taux d'intérêt du marché donné (appelé taux d'actualisation). Lors des discussions sur la réorganisation de la dette, la notion de valeur actuelle est utilisée pour mesurer, de façon systématique, la répartition entre les créanciers de la charge que constitue la réduction de la dette. La valeur nominale de la dette est le montant que le débiteur doit aux créanciers à un moment donné. On trouvera ici la définition en anglais des termes valeur nominale (nominal value) et valeur actuelle (présent value) dans Appendix III--Glossary of External Debt Terms IMF, External Debt Statistics: Guide for Compilers and Users, (2003) IMF, Washington DC.

⁴ Le Conseil du FMI s'est réuni le 25 juin 2012 et celui de l'IDA, le 26 juin.

«Le fait d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE représente une étape importante pour la Côte d'Ivoire et sa population. Cela témoigne des progrès considérables qui ont été accomplis dans la gestion économique depuis l'accord de paix de Ouagadougou en 2007 et la fin de la crise postélectorale en 2011», a déclaré Doris Ross, chef de mission du FMI pour la Côte d'Ivoire. «Atteindre le point d'achèvement aidera aussi la Côte d'Ivoire à normaliser ses relations avec ses créanciers extérieurs. Même si le service de la dette exigible à moyen terme augmentera, cela contribuera aussi à mobiliser une aide supplémentaire de la part de donateurs et d'investisseurs potentiels. Il restera indispensable d'appliquer une gestion macroéconomique judicieuse pour concrétiser le potentiel de croissance énorme du pays et rendre sa population prospère, tout en préservant la viabilité de la dette», a noté Mme Ross.

«Nous sommes très heureux d'accorder un allègement de dette intégral à la Côte d'Ivoire, car cela aidera le pays à consacrer davantage de ressources à la réduction de la pauvreté et au développement», a déclaré Madani M. Tall, Directeur de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire. «Nous continuerons de collaborer avec le pays pour veiller à ce que son économie reste stable et en mesure de résister à d'éventuels chocs économiques».

Sur la réduction de 3,1 milliards de dollars EU de l'encours de la dette au titre de l'initiative PPTE, 23 % proviennent de créanciers multilatéraux, 43 % de créanciers bilatéraux membres du Club de Paris et le solde d'autres créanciers bilatéraux et commerciaux. Au titre de l'IADM, l'IDA, l'organisme de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, fournira 1,1 milliard de dollars EU supplémentaires (en valeur actuelle (VA) de fin 2011) avec l'annulation de presque tous ses crédits qui subsistent après allègement PPTE, et la Banque africaine de développement (BAfD) accordera un allègement de dette de 156,2 millions de dollars EU (en VA de fin 2011), annulant presque toutes les obligations de remboursement du pays envers elle. Il ne reste aucun prêt du FMI admissible à un allègement au titre de l'IADM.

L'application intégrale de l'allègement de la dette (initiative PPTE, IADM et aide bilatérale supplémentaire) au point d'achèvement réduira considérablement la charge de la dette de la Côte d'Ivoire. La VA de la dette tombera d'environ 12,0 milliards de dollars EU (en VA de 2011, soit environ trois fois les recettes publiques de 2011) en 2011 à environ 4,7 milliards de dollars EU (en VA de 2011, soit environ le niveau des recettes de 2012) en 2012. Néanmoins, le FMI et la Banque mondiale sont d'avis que le pays reste vulnérable à d'éventuels chocs économiques, et soulignent qu'il est nécessaire de continuer d'appliquer une solide gestion économique et d'opérer des réformes structurelles.

La Côte d'Ivoire devient le 33^e pays à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le point d'achèvement marque l'aboutissement du processus PPTE, qui a débuté en 2009 lorsque les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale décidèrent que la Côte d'Ivoire avait rempli les conditions nécessaires pour atteindre le point de décision, stade auquel les pays commencent à recevoir un allègement de dette intérimaire.

ANNEXE (Note aux correspondants)

Initiative PPTE. En 1996, la Banque mondiale et le FMI ont lancé l'initiative en faveur des PPTE pour créer un cadre dans lequel tous les créanciers, y compris les institutions multilatérales, peuvent alléger la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés au monde afin d'assurer la viabilité de leur dette et de réduire ainsi la charge que le surendettement fait peser sur leur croissance économique et leur lutte contre la pauvreté.

À ce jour, 36 PPTE ont atteint le point de décision, dont 33 (parmi lesquels la Côte d'Ivoire) ont atteint le point d'achèvement.

IADM. Créée en 2005, l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) a pour objectif de réduire la dette des pays à faible revenu admissibles et de leur fournir des ressources supplémentaires pour les aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans le cadre de l'IADM, trois institutions multilatérales (l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Fonds africain de développement) accordent un allègement de 100 % de la dette admissible aux pays qui remplissent les conditions requises, c'est-à-dire, normalement, lorsqu'ils atteignent le point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Pour des informations supplémentaires sur la Côte d'Ivoire, veuillez consulter : <http://www.imf.org/external/country/CIV/index.htm>

Pour des informations supplémentaires sur l'allègement de la dette, veuillez consulter <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm>,
<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/mdri.htm>